

REVUE
DE
L'UNIVERSITÉ
DE LYON

III

LYON

AU SECRETARIAT DE LA REVUE

QUAI CLAUDE-BERNARD, 18

JUIN

1929

Bibliothèque Maison de l'Orient



125737

SOMMAIRE

- J. COSIMI, *Le Conflit moderne de la poésie et de l'intelligence.*
M. GORBATOFF, *Quelques traits caractéristiques de la littérature russe.*
A. PAILLOT, *Les stations d'entomologie appliquée et leur rôle en agriculture.*
P. BOEGNER, *Lyon en février-juin 1871.*
C. GERMAIN DE MONTAUZAN, *La vie de François Rabelais.*
Bibliographie.
Nécrologie.
-

COMITÉ DE RÉDACTION

- A. PAUPHILET, *président*; P. JOB, J. LAMEIRE, A. POLICARD, P. VILLARD,
M. VISSÉRIAS, *secrétaire.*
-

Les manuscrits non insérés ne sont pas retournés. Ils restent à la disposition des auteurs pendant six mois.

Les manuscrits doivent être dactylographiés à double interligne et ne varier.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

POUR 1929

Les Abonnements sont d'une année et partent du 1^{er} janvier.

France, Paris, Départements et Colonies.

Un an, 25 francs (Tarif réduit à 15 francs pour les membres de l'Enseignement, les étudiants et les membres de la Société des Amis de l'Université de Lyon).

Etranger.

Un an, 35 francs pour les pays ayant adhéré aux conventions du Congrès de Stockholm.

Un an, 40 francs pour tous les autres pays.

LE NUMÉRO 6 FRANCS

M^{lls} VISSÉRIAS, secrétaire. Compte Chèques-Postaux, Lyon 332-82.

Pour la publicité, s'adresser à M. F. CARTIER, rue de la Martinière, 1, Lyon
Tél., BURDEAU 61-60

REVUE DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

PARAISANT CINQ FOIS PAR AN

SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA REVUE

18, quai Claude-Bernard, LYON



LE CONFLIT MODERNE

DE LA

POÉSIE ET DE L'INTELLIGENCE

II

LA STROPHE CENTRALE DU *CIMETIÈRE MARIN*

A mon cher collègue et ami
D. DELAPARGE,
en souvenir de nos cordiales
discussions.

« ...le défaut de ton grand diamant ».

(P. VALÉRY).

I

Une nouvelle explication du *Cimetière marin* vient de nous être donnée par M. Cohen, maître de conférences à la Sorbonne². Les explications du *Cimetière marin* se suivent et... se ressemblent en deux points : toutes, d'une part, laissent enveloppés d'ombres les passages du poème qui auraient

1. Voir la *Revue de l'Université de Lyon*, décembre 1928.

2. *Nouvelle Revue Française*, 1^{er} février 1929.

besoin d'être pleinement éclairés ; toutes, d'autre part, sont d'accord sur le dessein — et le dessin — de l'ouvrage. Il suit de là que le poème est clair dans l'ensemble et hermétique dans les détails, et que M. Paul Valéry, tout en restant fidèle à l'esthétique mallarméenne, lui fait l'infidélité de renouer avec le Parnasse et même avec l'esprit classique le plus pur. M. Cohen ne s'y trompe pas. « Ce mouvement du poème, dit-il, qu'une lecture, même sommaire, permet d'apercevoir, fait penser à la composition d'une tragédie classique... pourvue d'une exposition, d'un nœud, d'un dénouement ». Cette remarque suffirait à donner de l'intérêt à l'étude de M. Cohen, intéressante à bien des égards. Son explication du *Cimetière marin* est, sauf erreur, la cinquième qui a été proposée du célèbre poème : elle n'est pas la moins remarquable, en dépit des railleuses chicanes que, pour des vétilles, M. P. Souday lui a cherchées dans le *Temps* des 15 et 18 février. Elle a sur ses devancières l'immense avantage d'être une explication complète : elle suit le poème non seulement strophe par strophe (et le poème compte vingt-quatre sixains), mais presque vers par vers ; elle est souvent une traduction accompagnée d'un commentaire, car plus d'une fois la traduction a besoin d'être justifiée. Sans doute le commentaire de M. Cohen ne réussit pas toujours à justifier sa traduction (comment s'en étonner ?), mais il y réussit très souvent. Je ne puis en entreprendre ici une analyse détaillée : elle soulèverait, sur bien des points demeurés douteux, d'assez longues discussions. J'aime mieux donner d'abord une idée d'ensemble de l'étude de M. Cohen et m'attacher ensuite à un détail précis qui, tout en me touchant personnellement (ce qui n'a pas d'importance), compromet à mes yeux — ce qui est plus grave — l'inspiration et l'art d'un poète que j'ai, par ailleurs, tant de raisons d'admirer.

Le caractère dramatique du *Cimetière marin* est bien mis

en lumière par M. Cohen. Les acteurs de ce drame métaphysique sont le Non-Etre, la Conscience humaine et le poète : celui-ci rêve, à Cette, dans le lieu de ses tombes familiales, un cimetière situé sur une colline qui *domine la mer à pic*³. Le Non-Etre, dont les caractères sont l'éternité et l'immobilité, est symbolisé par la lumière écrasante et engourdissante de Midi. La Conscience humaine, elle, a pour caractères d'être éphémère et mobile, sujette, certes, à la torpeur et à l'extase contemplative et stérile, mais capable de passer de cette langueur inerte ou mystique au mouvement tumultueux et à l'activité créatrice. La Conscience a dans le poème son « double », la Mer, tantôt dormante comme elle, tantôt comme elle houleuse et déchaînée. Enfin le poète, à la fois spectateur et acteur du drame, écoute tantôt les appels du Non-Etre, tantôt ceux de la Conscience : tant que la mer est immobile sous le feu de Midi, il est tenté de s'abîmer dans l'extase contemplative et de se fondre dans l'inerte léthargie des choses ; et le cimetière est là,

Où tant de marbre est tremblant sur tant d'ombres,

pour attester que le Non-Etre, le néant pur, est la condition des morts : sur eux les marbres se tiennent en équilibre instable et « tremblent » comme sur une base qui se déroberait sous leur poids⁴. Rien ne porte donc tant à la paresse et à l'engourdissement une conscience qui sent autour d'elle l'éternelle immobilité et l'inconscience absolue : ainsi la victoire du Non-Etre semble assurée. Mais voici que déjà la surface

3. Je souligne à dessein ce détail, que j'emprunte à M. F. Lefèvre (*Entretiens avec P. Valéry*), à cause du vif intérêt qu'il offre pour l'examen du vers :

La mer fidèle y dort sur mes tombeaux.

4. Ce vers du « marbre tremblant », que M. Cohen n'explique pas ou explique mal, ne me paraît s'accommoder que de l'explication que je viens d'en donner, une fois écartée l'interprétation par le symbole que j'avais donnée dans mon article précédent.

unie de la mer a frémi de palpitations avant-courrières de tumulte, rappelant le poète à la notion de la mobilité qui est la loi de la conscience humaine ; déjà l'ombre que le corps de l'homme projette sur les marbres du cimetière a bougé, l'avertissant que la vie est mouvement. Le poète se ressaisira donc : laissant la torpeur à l'immobile Midi, laissant l'inertie aux morts, chez qui la conscience est à jamais abolie et qui ne revivront pas, il demandera à son corps de réaliser ce mouvement que niait Zénon d'Elée, il avancera vers la mer que le vent agite maintenant et met en tumulte, il rentrera, par l'action créatrice faite du jaillissement de ses strophes, dans cette vie à laquelle avaient failli l'arracher, comme préludant à la mort, les tentations du Non-Etre qui l'avaient un moment séduit. Le drame s'achève donc par la victoire de la Conscience éphémère et mobile sur l'immobile et éternel Néant.

Tel est, en un trop bref raccourci, le dessin général du *Cimetière marin*, que la longue et substantielle explication de M. Cohen permet de dégager. Il ne semble pas qu'il y ait grand rapport entre ce dessin général et l'interprétation que j'ai proposée ici-même de deux strophes énigmatiques du poème. Que viendraient faire ici le culte du passé et l'invocation à la mémoire, gardienne de ce passé ? Rien ne semble justifier une telle interprétation. Elle ne sera pourtant inexacte que tout à l'heure, elle ne l'est pas encore pour l'instant. Songeons à cet effet que le poète est invité à se détacher de la vie et à s'engourdir dans l'inaction par le Néant matériel qui l'environne et par les morts qui sont entrés dans ce néant. Or, parmi ces morts peut figurer à bon droit sa vie passée⁵, qui

5. C'est là une très vieille idée, que Sénèque a développée, avec son ingéniosité coutumière, en divers endroits de son œuvre et qu'il résume dans cette phrase de la première lettre à Lucilius :

Quidquid actatis retro est, mors tenet.

**MÉDECINS - PHARMACIENS
INGÉNIEURS - INDUSTRIELS
AVOCATS - PHILOSOPHES
ÉTUDIANTS - AMIS DU LIVRE**

Tél. Franklin Inter 24-49

C. C. P. 289-28

R. C- Lyon A. 66659

DEMANDEZ

le livre dont vous avez besoin pour votre documentation à la

Librairie Médicale Scientifique et Industrielle

6, rue de la Charité

Ancienne Maison **RENAUX-MALOINE**

MAURICE CAMUGLI, SUCCESSEUR

FOURNISSEUR de l'Université, de l'École du Service de Santé Militaire, de l'École Centrale, des Ecoles Techniques de la Martinière, des Hôpitaux, des Associations des Etudiants, etc.

Grand assortiment d'ouvrages de Médecine, Médecine vétérinaire, Pharmacie, Sciences en général, Droit, Philosophie, Electricité, Chimie, Physique, T. S. F., Sciences agricoles, etc.

ACHAT ET VENTE

D'OUVRAGES NEUFS ET D'OCCASION

La maison possède une GALERIE ouverte permettant de consulter tous les livres médicaux et scientifiques.

ENTRÉE LIBRE

9, Place des Jacobins

LYON

AU

PETIT PARIS

10% aux Étudiants et Professeurs

Toujours à l'affût de la Mode

A LA GRANDE MAISON

Place de la République

R. du C. Lyon 4900

LYON

Tél. Franklin 15-62

Chèques postaux 13840

VÊTEMENTS POUR HOMMES

FAITS D'AVANCE ET SUR MESURES

SPÉCIALITÉ POUR ENFANTS

LINGERIE - CHAPELLERIE - CHAUSSURES

Remise de 5 % aux Membres de l'Université

Mesdames, Messieurs

Habillez-vous à la

MAISON MODÈLE

92 à 104, rue Moncey, 92 à 104

LE PLUS GRAND CHOIX ET
LE MEILLEUR MARCHÉ DE

LYON

L'attire comme les autres morts et l'invite comme eux à se figer dans l'immobilité et à renoncer à l'action future, lui inspirant provisoirement cette philosophie *égotiste* de repli sur soi-même de l'homme à qui la vie a déjà beaucoup donné. Puis, réfléchissant que la vie est faite de changement, il renonce aussi bien à se fondre dans le néant matériel et immobile que dans la contemplation stérile de son immobile autrefois, et prend parti pour la vie active qui s'offre à lui avec ses diverses possibilités, en particulier celle de la création poétique.

Rien ne s'oppose donc, dans le dessin général du poème, à ce que des morts abstraits voisinent avec les morts concrets. Si mon interprétation première est inexacte, c'est pour une tout autre raison. Cette inexactitude vient de ce que j'avais tenu à expliquer par le symbole un passage auquel *le symbole seul* permettait de trouver une suite logique et une valeur poétique. Je m'étais refusé à croire, jusqu'à preuve du contraire, que le poète avait pu faire violence à la langue française au point de donner au verbe *dormir* le sens du verbe *veiller* ; jusqu'à preuve du contraire, j'avais repoussé l'hypothèse qu'un poète, singulièrement ce poète, se fût permis de traiter l'image, cet élément essentiellement poétique, de la façon la moins poétique⁶. Or cette double preuve, je la tiens maintenant, et c'est à M. Cohen que je la dois : il nous donne, en effet, un renseignement du plus vif intérêt et qui prouve, comme je me propose de le démontrer, que le poète a fait violence à la langue française et qu'il a cherché ensuite à justifier cet abus par un moyen qui, par malheur, ne lui a pas réussi.

6. C'est la double réponse que j'ai faite, bien avant la publication de l'étude de M. Cohen, à mon éminent collègue et ami Delafarge, qui, après avoir lu mon article, m'avait fait part de ses doutes sur le caractère symbolique du passage. Il se trouve que c'est lui qui avait raison, mais au détriment du poète et de l'artiste.

II

Tout d'abord, il n'est pas douteux que le vers :

La mer fidèle y dort sur mes tombeaux

signifie : « dans ce lieu, la mer fidèle *garde* mes tombeaux, les *protège, veille sur eux* ». Rien n'est saugrenu comme l'idée de voir dans une mer qui borde un cimetière la gardienne de la nécropole. En effet, cette mer n'a rien de ce qui fait le gardien ; elle ne protège point le cimetière, puisqu'elle n'empêche personne d'y pénétrer ; à plus forte raison n'est-elle point là pour s'opposer à je ne sais quels caprices des tombeaux et pour les contenir dans des limites que leur humeur vagabonde les inciterait à franchir, en surveillant semblable au chien de berger ou au pâtre lui-même⁷. Donc, idée saugrenue. Idée qui s'impose pourtant à quiconque écarte le symbole, car cette idée, la métaphore de la « chienne » est là pour l'imposer, et M. Cohen, sans y insister autrement, déclare en termes exprès que la mer est la « gardienne de ce sanctuaire ». Je ne me charge pas d'expliquer comment cette idée a pu venir au poète. Si pourtant il fallait tenter une explication, je dirais que le poète a pensé à un gardien de parade et parfaitement inutile. Je sais bien que les suggestions de la poésie mallarméenne varient à l'infini, comme les « données » de la conscience chez les divers individus, mais je me défends difficilement de l'évocation d'une cérémonie à la lecture de la strophe qui décrit le cimetière :

7. C'est une surveillance de ce genre qu'exerce, par exemple, le « pâtre-promontoire » de V. Hugo sur les « moutons sinistres de la mer ».

Fermé, sacré, *plein d'un feu sans matière,*
Fragment terrestre offert à la lumière,
Ce lieu me plaît, dominé de flambeaux,
Composé d'or, de pierre et d'arbres sombres,
Où tant de marbre est tremblant sur tant d'ombres ;
La mer fidèle y dort sur mes tombeaux⁸.

Inventé-je que ce cimetière ressemble à une magnifique chapelle ardente ? Qu'y manque-t-il pour que la ressemblance soit parfaite ? Il y manque l'assistance d'une foule éplorée ou recueillie, ce qui n'est pas l'essentiel. L'essentiel, c'est ce qu'une assistance s'attendrait à trouver dans une chapelle ardente où vont se célébrer des funérailles ; or de tout cela rien ne manque ici. Non seulement les mausolées y sont, comme il est naturel, mais les cierges allumés y sont aussi, et aussi les sombres tentures. Le prédicateur qui prononcerait l'oraison funèbre est absent, mais l'idée capitale qu'il exprimerait prend tout un vers :

Où tant de marbre *est tremblant* sur tant d'ombres,
où l'image a traduit avec peine, et sans y correspondre exactement, la pensée abstraite à laquelle Bossuet, devant le mausolée du grand Condé, a donné l'expression suivante : « des titres, des inscriptions, *vaines* marques de ce qui n'est plus ;... des colonnes qui semblent vouloir porter jusqu'au ciel le magnifique *témoignage de notre néant* ». Il ne manque plus à cet appareil mondain que le gardien obligé de toute chapelle

8. M. Cohen donne de cette strophe l'explication suivante, dont je souligne un détail :

« Serait-ce par ce lieu enflammé de lumière, dominé par les flambeaux sombres des cyprès, et auquel tant de souvenirs le rattachent, que l'éternel voudrait ressaisir le poète qui tente de lui échapper ? ».

Si le détail que j'ai souligné est la traduction du vers :

Où tant de marbre est tremblant sur tant d'ombres,

on voit que je suis loin de m'accorder avec M. Cohen sur le sens de ce vers.

ardente, l'inévitable suisse. Devant son cimetière paré, le poète aperçoit la mer constamment présente et chamarrée d'or par le soleil de midi : c'est elle qui jouera le rôle et remplira la fonction de suisse. Voilà comment j'expliquerais l'étrange idée qui a fait de la mer la gardienne du cimetière. Quant à l'expression non moins étrange de cette idée :

La mer fidèle y *dort sur* mes tombeaux,

ce n'est pas encore le moment de l'expliquer. Pour l'instant, nous n'avons qu'à nous *incliner* devant le fait brutal, devant l'équivalence de sens :

dormir sur = *veiller sur*.

Le poète vous met le marché en main : ou bien vous admettez que le verbe *dormir* signifie *veiller*, ou bien il vous sera interdit de comprendre. Terrible dilemme ! Résignez-vous donc à admettre l'inadmissible, moyennant quoi vous comprendrez le reste. — Mais je suis, objecterez-vous, fait de telle sorte que je ne puis l'admettre ! — Il vous sera répondu : « Humiliez-vous, raison impuissante ! ». On sait jusqu'à quelle conclusion Pascal poussait sa redoutable logique : « Naturellement même cela vous fera croire et vous abêtira »⁹. L'inadmissible une fois admis, la mer devient *gardienne* des tombeaux, et l'on comprend la métaphore du vers suivant : « chienne splendide ». Dès lors, le passage n'a plus rien de symbolique : la « chienne splendide », c'est bien la mer. Mais, comme nous l'avons vu, il est impossible à la mer de surveiller des tombeaux, qui ne sont point mutins, ni de les protéger, car ce n'est point par la mer qu'on y accède. Or, le poète, qui est artificieux et subtil, a trouvé un moyen d'utiliser son gardien inutilisable. Il s'est avisé que les tombeaux

9. Je n'arrive pas à comprendre pourquoi M. P. Valéry est anti-pascalien.

sont composés de deux parties architecturales distinctes et que la mer peut protéger une de ces deux parties contre l'autre : il invite donc la mer à « éloigner » de « ses tranquilles tombes »

les prudentes colombes,

Les songes vains, les anges curieux.

Ici, M. Cohen, va nous fournir ses explications, que je reproduis textuellement :

« *Les séductions du lieu sont multiples et elles ne sont pas uniquement d'ordre sensoriel. Il agit par ses croix, par ses colombes du Saint-Esprit, ses génies penchés et ses anges protecteurs, consolations que la foi offre aux croyants prosternés devant leurs images. Que la mer, chienne splendide, gardienne de ce sanctuaire, écarte la séduction de celles-ci : elles troublent la méditation du poète et sont la tentation de son indifférence religieuse* ».

Ce que je veux retenir, pour le moment, de cette explication, c'est que les symboles chrétiens qui ornent les tombes gênent le poète et qu'il invite la mer à les « écarter ». L'interprétation de la strophe me paraît fort acceptable¹⁰. Mais une

10. Je mentionne ici, pour la rejeter à nouveau, comme je l'avais rejetée dans mon précédent article, l'interprétation qui voit des *gens* dans les colombes, les songes et les anges. Elle est de M. Fréd. Lefèvre : « *La mer garde le blanc troupeau des tombes ; le poète est leur pasteur ; mais que personne (colombes, songes ou anges) ne vienne apporter ici de vains rêves ni de coupables curiosités* ». Comment des rêveurs et des curieux seraient-ils empêchés par la mer de pénétrer dans le cimetière, M. Lefèvre se garde bien de nous le dire, à moins que la mer n'*attire à elle* ces indiscrets promeneurs, auquel cas voilà une mer qui remplit bien curieusement sa fonction de chien de berger. Il ne nous dit pas non plus quels sont ces promeneurs, les uns prudents, les autres curieux, que le poète appelle *colombes* et *anges*. A la vérité, le langage lyonnais de Guignol et de Gnafron permet de voir dans les « colombes » de jeunes femmes du meilleur monde et, s'il en est ainsi, on peut du même-coup voir dans les « anges » de vieilles duègnes *por-*

explication de plus eût été fort nécessaire. Nous aurions aimé à savoir comment la mer, « chienne splendide », s'y prendra pour écarter la « séduction » de ces images religieuses qui « troublent la méditation du poète ». M. Cohen ne nous l'a pas dit, pensant peut-être que cela va de soi. Tout lecteur de ce strophe ne le pensera pas de même et se montrera plus exigeant. Force est donc d'interpréter l'interprète. Je ferai de mon mieux pour qu'on ne soit pas obligé d'interpréter aussi l'interprète de l'interprète. Je me hasarde donc à une interprétation de l'interprétation, au risque de me tromper une fois de plus : mais, à propos du *Cimetière marin*, on n'en est pas à une erreur près.

Essayons de nous représenter les choses ; on doit pouvoir se les représenter : c'est la raison d'être même des images chez tout poète. Voilà donc notre poète, en face de la mer, dans son cimetière peuplé de marbres. Ces marbres comportent deux sortes d'éléments : d'abord les tombes proprement dites ; puis, ornant, disons même surmontant ces tombes, les colombes du Saint-Esprit, les génies endormis, les anges, tous objets symboliques évoquant l'idée de la vie future. Le poète « paît » les tombes, c'est-à-dire se repaît de l'idée de la mort, de l'idée du néant ; il souhaite que de ses tombes soient éloignés les symboles chrétiens, autrement dit que sa méditation sur la mort définitive ne soit pas troublée par l'idée *encombrante* — M. Cohen dit l'idée *séduisante* — de l'immortalité. Pour cela il a besoin, je pense, que les images de marbre qui signifient l'immortalité soient soustraites à sa vue et que seules demeurent sous ses yeux, pour

teuses de messages galants : en ce cas, le cimetière pourrait réserver à la méditation du poète de singulières surprises. On a vu de ces sortes de choses se passer parfois dans une église ; mais dans un cimetière ! Il est vrai que dans le Midi !...

continuer à occuper sa pensée, les autres images de marbre qui signifient la mort :

Eloignes-en les prudentes colombes,
Les songes vains, les anges curieux.

Il demande donc à la mer, « chienne splendide », d'opérer la séparation entre les deux groupes d'images de marbre, à peu près comme un chien de berger¹¹ séparerait d'un mou-ton un rapace dont les serres fouurrageraient déjà dans la toison de l'animal. C'est ainsi, semble-t-il, qu'il faut se représenter les choses ; autrement, les images n'ont plus de valeur et l'on doit renoncer à trouver le moindre intérêt à la longue comparaison dont la strophe est faite. Or ici la mer ne peut pas s'y prendre comme le chien, car pour réaliser le vœu du poète, elle ne peut séparer les marbres superposés que d'une manière tout à fait *théorique* (on entrevoit déjà ce que, du point de vue poétique, peut valoir la comparaison) ; c'est une chienne, oui, mais en sa qualité de chienne *splendide*, elle a un pouvoir que le chien n'a pas : elle a un pouvoir d'*éblouissement*. Deux strophes plus haut, le poète n'a pas manqué de dire que l'éclat resplendissant de la mer pénètre, à travers les feuillages, dans ses yeux mi-clos qu'elle éblouit. C'est donc par cet éblouissement que la mer agirait. Ebloui par la mer resplendissante, le poète ne verrait plus les objets religieux qui surmontent les tombes : ainsi l'idée de l'immortalité n'offusquerait plus sa pensée. Je ne dis pas que tout cela ne soit bien compliqué et même assez bizarre, mais je ne vois que cette façon-là de comprendre et d'expliquer comment la mer peut remplir à la fois sa fonction de mer et sa fonction de chienne et réussir à « éloigner » des dalles funéraires les symboles chrétiens¹².

11. *A peu près seulement*, comme on le verra plus loin.

12. Cette explication, au reste, peut se compléter d'une autre. Sans renoncer à l'effet d'optique dû à l'éblouissement, on y ajouterait un

M. Cohen termine son explication de cette strophe par un renseignement et une déclaration. Voici le renseignement : « Cette strophe a été ajoutée après coup ». Ainsi le poème a été complet sans cette strophe. Et voilà la preuve indéniable que dans le vers :

La mer fidèle y dort sur mes tombeaux

l'expression « dort sur » signifie bien « veille sur ». Quand la « chienne » ne figurait pas dans le poème, la mer était déjà *gardienn*e des tombeaux et cela, c'est l'expression « dort sur » qui prétendait le dire, car l'épithète *fidèle* n'y aurait pas suffi. Remarquons maintenant que la strophe qui décrit le cimetière était immédiatement suivie de celle qui commence par le vers :

Ici venu, l'avenir est paresse.

Mais combien de lecteurs du *Cimetière marin* ont eu sous les yeux le texte primitif ? Nous avons déjà bien de la peine — et du mérite — à mettre la main sur le texte définitif, qui sera bientôt introuvable en France. Parmi les innombrables lecteurs qui ont répondu à l'enquête de l'*OEuvre*, et dont beaucoup étaient des gens de lettres très informés des actua-

effet d'acoustique dû au grondement de la mer qui ressemblerait ainsi davantage au chien de berger hurlant. Sans doute, la mer n'est pas encore déchainée : ce n'est qu'à la fin du poème que le vent se lèvera et que les vagues « rompront le toit tranquille » ; mais on peut admettre à la rigueur, à cause du dernier vers de la cinquième strophe (6 strophes plus haut) :

le changement des rives en rumeur,

que la mer fait assez de bruit pour faire songer à l'aboiement d'un chien. Dans ce cas, le bruit de la mer, frappant les oreilles du poète, contribuerait, avec l'éblouissement, à détourner de toutes les images religieuses son attention qu'elles sollicitaient. De toutes manières, c'est *en détournant de ces images l'attention du poète* que la mer écarterait des tombes les marbres religieux, et cela suffit à faire penser que voilà une singulière façon de comparer l'action de la mer à celle d'un chien de berger.

Dans son

PALAIS UNIQUE AU MONDE

la

Foire Internationale de Lyon

a réuni en 1927

LES PRODUCTEURS DE 21 NATIONS

LES ACHETEURS DE 47 NATIONS



LE PALAIS DE LA FOIRE DE LYON

est aussi un

LABORATOIRE D'IDÉES

Il a reçu successivement

Le Congrès de la Presse Latine

Le Congrès et l'Exposition Internationale du Lait

Le Congrès et l'Exposition Internationale du Bois

Le Congrès et l'Exposition pour l'Avancement des Sciences

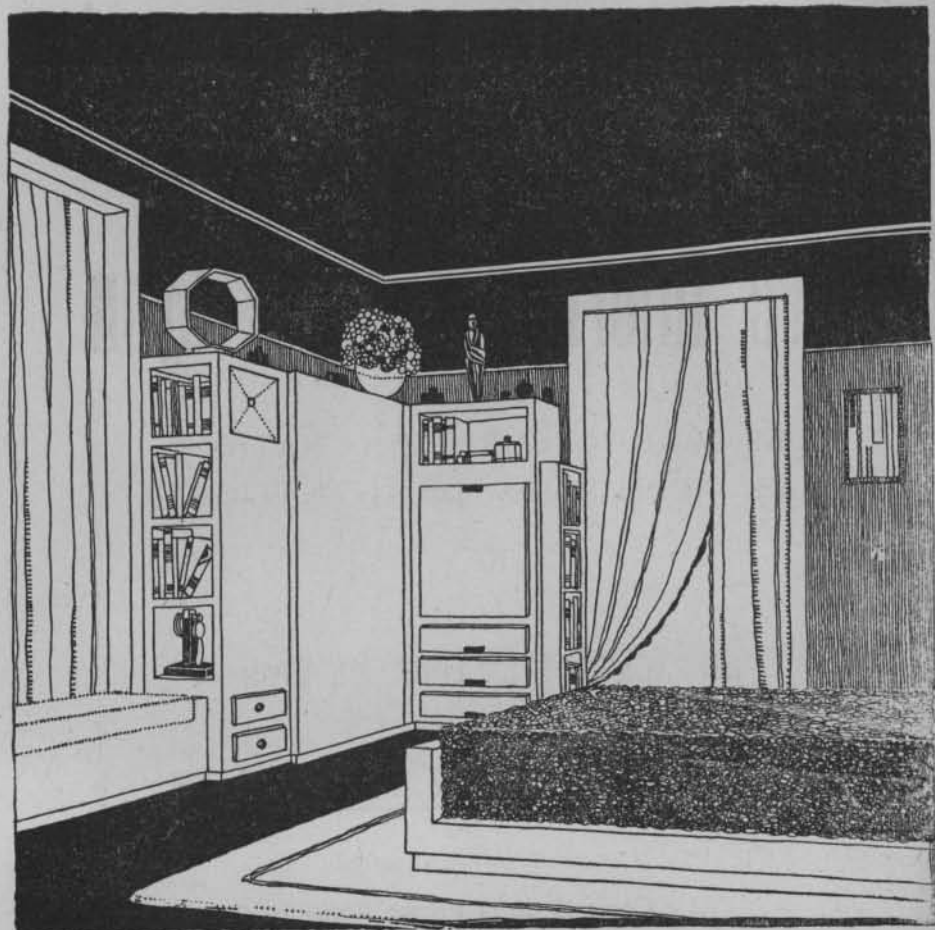
Le Congrès et l'Exposition Internationale d'Hydrologie



RÉUNION DE PRINTEMPS 1930

- MARS

SIÈGE SOCIAL, HOTEL-DE-VILLE, LYON



Mercier et Chaleyssin

MEUBLES

ET TOUT CE QUI CONCERNE LA DÉCORATION INTÉRIEURE

443 RUE PASTORELLI
NICE

4 RUE BOILEAU
LYON

lités littéraires, il ne s'en est pas trouvé un seul, pas même le poète André Dumas, auteur d'une explication du *Cimetière marin*, pour faire allusion à un texte primitif où la strophe manquait : et pourtant, une telle remarque eût été fort intéressante, puisque la strophe soulevait une controverse passionnée. Tous ignoraient donc que la strophe avait été ajoutée après coup. M. Cohen, qui ne l'ignorait pas, n'en était que mieux placé pour nous en fournir une explication exacte : partant du texte primitif, la strophe adventice ne pouvait guère le gêner. Or, si l'on rétablit le texte primitif, on obtient les deux strophes consécutives suivantes :

Fermé, sacré, plein d'un feu sans matière,
Fragment terrestre offert à la lumière,
Ce lieu me plaît, dominé de flambeaux,
Composé d'or, de pierre et d'arbres sombres,
Où tant de marbre est tremblant sur tant d'ombres ;
La mer fidèle y dort sur mes tombeaux.

Ici venu, l'avenir est paresse.
L'insecte net gratte la sécheresse.
Tout est brûlé, défait, reçu dans l'air
A je ne sais quelle sévère essence.
La vie est vaste, étant ivre d'absence,
Et l'amertume est douce et l'esprit clair.

Avec ce texte-là, l'invitation à la paresse de la seconde strophe monte directement et naturellement du champ de repos décrit dans la première, de ce cimetière doublement endormi dans la paix des morts et dans l'accablement que font peser sur lui les rayons perpendiculaires de midi. Ici vraiment on se retrouve dans l'atmosphère du plus célèbre des *Poèmes barbares*, ce *midi* où le « roi des étés » appa-

raissait déjà à Leconte de Lisle comme le symbole du « néant divin »¹³. Sans doute le vers :

La mer fidèle y dort sur mes tombeaux

est un peu inquiétant, mais la description du lieu est immédiatement suivie de la notation de l'impression qu'il laisse :

Ici venu, l'avenir est paresse.

M. Cohen commente cette dernière strophe en ces termes :

« Plus puissante est l'attraction de la paresse totale qui est celle des morts, du nirvâna qui absorbe l'âme dans le Non-Etre, « dans je ne sais quelle sévère essence », dans un silence « gratté seulement par la stridulation des cigales. — Vaste est un latinisme qui marque le vide d'une solitude désolée, enivrée de l'absence de la conscience, mais que cependant l'esprit contemple avec une amertume douce, avant de s'y fondre »¹⁴.

Ainsi, la pensée se tient tout le long des deux strophes : la « suite des idées » — je m'excuse de cette formule un peu an-

13. On se souvient que j'avais indiqué — et M. Cohen l'indique aussi — la possibilité de ce rapprochement dans mon précédent article. Mais la solution de continuité créée par la strophe adventice m'avait obligé à le rejeter.

14. On remarquera que M. Cohen explique comme se rapportant à l'âme ce que la strophe dit *des choses*, et *inversement*. Selon lui, « l'avenir est paresse » signifie que les morts sont d'une paresse totale et définitive, et non pas que le poète envisage pour lui-même une perspective d'inaction complète ; selon lui, c'est l'âme du poète, et non la solitude desséchée du lieu, qui est « absorbée dans une sévère essence ». Inversement, c'est, selon lui, la « solitude désolée » qui est *vaste* (vide) et « enivrée de l'absence de la conscience », et non pas l'âme du poète influencée par la solitude désolée (à moins que M. Cohen n'appelle « solitude désolée » la solitude du poète ?). En tout cas, cette explication dégage nettement l'impression d'ensemble, malgré la fantaisie qu'elle dénote dans l'examen des détails : c'est ainsi encore que la sécheresse grattée par l'insecte devient pour M. Cohen *un silence* gratté par l'insecte : aussi ne voit-on plus — et ne dit-il pas — ce que signifie « net ». Il n'y a pas plus de clarté dans son explication de « l'amertume douce » et de « l'esprit clair ».

tique — est nettement marquée. Il n'en va plus de même si, entre les deux sixains, vous insérez celui de la « chienne splendide ». J'entends bien qu'un lecteur qui a connu le texte primitif n'attache pas d'importance à cette intrusion. Il ne songe pas que la strophe nouvelle a pu précisément survenir en intruse, et M. Cohen n'y songe pas un seul instant. Au contraire, il lui suffit que l'auteur ait cru devoir ajouter la strophe après coup pour la trouver indispensable : c'est ce que montre la déclaration dont M. Cohen fait suivre le renseignement qu'il vient de nous donner : « Cette strophe d'inspiration lucrécienne, dit-il, a été ajoutée après coup ; *elle n'en est pas moins essentielle* ». Essentielle, certes, elle l'est devenue, mais non point au sens où M. Cohen l'entend ni pour les raisons qu'il imagine.

Si l'on veut bien se reporter à l'explication que M. Cohen nous a donnée de la strophe adventice, on verra qu'il en justifie l'intrusion dans le poème de deux manières : 1° par l'idée qu'exprime la strophe ; 2° par le genre de lien qui l'unit à la strophe précédente et à la suivante. Du reste, et c'est déjà suggestif, il commence par marquer le lien, ce n'est qu'ensuite qu'il dégage l'idée. L'ordre inverse eût été plus naturel : je le rétablirai donc et l'on verra sans peine, je pense, que l'idée exprimée par la strophe est en contradiction très nette avec le lien au moyen duquel M. Cohen l'unit à ses deux voisines ; on verra d'ailleurs du même coup que l'insertion de la strophe adventice n'est pas due à un besoin, chez le poète, de combler une lacune de sa pensée.

Donc, l'idée lucrécienne qui inspire la strophe :

... écarte l'idolâtre !

est une déclaration d'hostilité à l'égard de la croyance à la vie future que symbolisent les ornements religieux des tombes. Ces ornements « troublent », dit M. Cohen, « la méditation du

poète », et c'est pourquoi ce dernier appelle contre eux la mer à son secours. Mais le poète, qui est dans le cimetière depuis le début du poème, nous a dit lui-même, dès le second vers, qu'il a sous les yeux les tombes et par conséquent, j'imagine, leurs ornements religieux, car à ce moment-là la mer ne l'éblouit pas encore ; or, dès la cinquième strophe, il a été si peu troublé dans sa méditation lucrécienne par les symboles chrétiens, qu'il n'a pas craint, sans le secours de la mer resplendissante, de nier devant eux l'immortalité de l'âme :

Je hume ici ma future fumée.

Il la niera de même, tout le long d'au moins deux sixains, cinq strophes après la strophe adventice. On ne dira pas, je pense, que s'il la rejette alors pour la seconde fois, c'est que la mer est intervenue, sur sa demande, pour lui faciliter cette négation ! On fera mieux de convenir que l'incrédulité du poète n'est nullement inquiétée par la présence des symboles religieux ; qu'il n'a fait qu'opposer à sa pensée, à l'aide de la strophe adventice, un obstacle puéril et vain ; que son invocation à la mer est une superfétation oratoire, et que loin d'avoir inséré ici une strophe « essentielle », il n'a fait qu'ajouter une strophe inutile, inutile comme le singulier gardien qu'il avait imaginé.

Elle n'est pas seulement inutile, elle est nettement nuisible, car elle coupe en deux tronçons disparates l'ensemble bien lié que formaient primitivement le décor et l'impression qui s'en dégage. L'armature de cet ensemble continu se présentait ainsi :

1° Ce lieu me plaît, parce qu'il signifie la mort et le pur néant (réserve faite du vers troublant qui termine la strophe ¹⁵).

15. On entrevoit déjà que la raison « essentielle » qui a déterminé l'insertion de la strophe adventice est précisément ce vers, dont je signale pour la troisième fois le caractère singulier.

2° Ce lieu, par ce qu'il signifie, m'invite à la paresse et à l'inconscience totale.

Survient la strophe intercalée : l'armature primitive craque sous le maillet qui enfonce la prétendue pièce de soutien, et voici la nouvelle charpente :

1° Ce lieu me plaît, parce qu'il signifie la mort et le pur néant.

2° Je voudrais en voir disparaître des objets qui me déplaisent, parce qu'ils signifient l'immortalité.

3° Ce lieu, par ce qu'il signifie, m'invite à la paresse et à l'inconscience totale.

Il faut bien avouer que la strophe médiane introduit l'incohérence dans une pensée qui se tenait d'abord. Seul un contresens peut réussir le tour de force de changer cette incohérence en continuité. M. Cohen n'interprète pas le texte à contresens : par conséquent, il ne réussira pas à rétablir la cohérence dans un passage où elle n'est plus.

Il a, certes, fait un louable effort pour la rétablir, car il se souvient que nous avons affaire à une œuvre de composition « classique », à un poète fort soucieux de la continuité de ses idées. Aussi M. Cohen a-t-il, comme je l'ai fait remarquer, commencé par marquer le lien qui, selon lui, unit ces trois strophes : elles se tiennent, selon lui, par une idée qui leur est commune, l'idée de *séduction* : séduction dans le décor, dans le cimetière proprement dit et dans les tendres souvenirs qu'il évoque¹⁶ (1^{re} strophe) ; séduction dans les symboles chrétiens, qui offrent l'espoir attrayant d'une vie future (2^e strophe) ; séduction enfin dans l'invitation à la paresse qui émane de la léthargie de toute la nature environnante. Malheureu-

16. J'ai déjà dit que la strophe qui décrit le cimetière — et une fois le symbole écarté — fait allusion, dans un de ses vers, au *néant* où sont entrés les morts et non pas, comme M. Cohen semble le croire, aux *souvenirs* que ces morts évoquent (vers relatif au « marbre tremblant »).

sement, la strophe médiane ne se prête pas à cette belle ordonnance classique des trois strophes en triade liée¹⁷. Il est déjà contradictoire qu'un philosophe « lucrécien » se sente attiré ou séduit par l'image d'une croyance qu'il repousse de toutes ses forces et les beaux mythes des Enfers n'ont jamais séduit Lucrèce. Mais relisons le texte :

Chienne splendide, écarte l'idolâtre !
.....
Eloignes-en les prudentes colombes,
Les songes vains, les anges curieux.

« Ecarte l'idolâtre » ne signifie pas « écarte le séducteur ». La « prudence » des colombes du Saint-Esprit est-elle si séduisante pour un philosophe qui ne voit de sagesse que dans l'incrédulité lucrécienne ? Je ne dis rien des songes, dont la « vanité » est nécessairement dépourvue de séduction ; et quant aux anges « curieux », ils se mêlent de ce qui ne les regarde pas : loin d'être séduisants, ils sont « indésirables ». Il est donc clair que les symboles chrétiens n'ont rien de *tendant* pour le poète, que l'idée de *séduction* est absente de ces vers et que la strophe médiane rompt d'elle-même le lien à l'aide duquel M. Cohen prétend l'unir à ses deux voisines. Ce qui tente le poète dans ce passage, ce qui le séduit, c'est la jouissance de s'abîmer, de son vivant, dans cette inconscience qui émane du feu de midi et dans laquelle sont entrés les morts : or cette tentation, cette séduction, les deux strophes jadis consécutives l'exprimaient à merveille, et la strophe médiane

17. Je ne nie pas que le *Cimetière marin* ne contienne de ces groupes de trois strophes qui développent la même idée. Ce procédé de la « triade pour le sens » est d'un emploi fréquent dans les *Odes* d'Horace et se retrouve parfois chez Malherbe. Cette remarque corrobore celle que nous avons déjà faite concernant le goût de la composition classique chez M. P. Valéry. Mais il ne faut pas voir la triade partout.

n'est intervenue que pour en détruire la nette et cohérente expression.

Explique donc qui pourra l'insertion après coup de cette strophe dans le poème, s'il s'agit de la justifier par une continuité dans le dessein. L'ingéniosité de M. Cohen n'y est point parvenue. La raison, à mon sens, en est simple. Ce n'est pas l'idée lucrécienne qui a exigé une strophe supplémentaire, c'est la strophe supplémentaire, *qu'il fallait écrire coûte que coûte*, qui s'est accrochée comme elle a pu à l'idée lucrécienne pour justifier en apparence sa présence en cet endroit. Et notez que l'idée lucrécienne, sous la forme où elle s'exprime ici, entraîne une indéniable absurdité, que seul un contresens permet d'éviter. Que si l'on ne se résigne pas au contresens, il est impossible d'échapper à l'absurde.

En effet, la mer, que M. Cohen lui-même appelle « gardienne de ce sanctuaire », nous était donnée, dans le vers *purement descriptif* qui termine la strophe précédente, comme la gardienne des « tombeaux », c'est-à-dire, évidemment, du cimetière tout entier, des tombes aussi bien que de leurs ornements religieux. Dans la strophe ajoutée, la mer, tout à l'heure gardienne de l'ensemble, est invitée à préserver une partie de cet ensemble (les tombes) contre la menace de l'autre partie (les symboles chrétiens) :

Eloignes-en les prudentes colombes...

C'est comme si un chien de berger commençait par garder des moutons avec des rapaces sur leur dos et qu'averti par le pâtre qu'il a trop longtemps confondu blancs moutons et blancs rapaces, il était sommé de chasser ces derniers pour n'avoir plus à garder que des moutons authentiques. Voilà pourtant ce que l'idée lucrécienne fait de la mer gardienne des tombeaux : M. Cohen ne semble pas s'en être douté. On sait ce qu'il advint à l'auteur du *Sonnet à la princesse Uranie sur*

sa fièvre pour avoir voulu à toute force comparer le corps de la malade à une hôtellerie avec « pension complète », et la fièvre à une hôtesse de passage. On est stupéfait de constater qu'ici l'auteur du *Cimetière marin* a suivi l'exemple de l'abbé Cotin.

Il est vrai qu'il l'a suivi à son corps défendant. Si le poète a inséré là cette strophe parasite, dont sa pensée n'avait nul besoin, et dont la valeur poétique s'annonce déjà comme fort suspecte, c'est qu'il a eu la main forcée par une puissance qui s'est trouvée supérieure à la sienne : devant cette puissance il a refusé de capituler, mais il s'est vu du moins obligé de composer avec elle. Cette puissance, c'est tout simplement la langue française, qui a exigé du poète qu'il prononçât le mot *chienne*. Mais une fois le mot lâché, il a bien fallu confier une mission à la bête qui venait de surgir inopinément. A la gardienne de pure parade de tout à l'heure, il a bien fallu donner un rôle effectif. Le poète lui a donc donné le rôle qu'il a pu, et voilà pourquoi il l'a chargé d'« écarter l'idolâtre », qu'il se serait bien chargé d'écarter sans elle. C'est le moment d'expliquer comment le poète a eu la main forcée par la langue française.

III

Supposons un lecteur devant le texte primitif, dont il suffit de reproduire ici l'essentiel :

Ce lieu me plaît, dominé de flambeaux,
.....
La mer fidèle y dort sur mes tombeaux.
Ici venu, l'avenir est paresse.

Si cette « mer fidèle » est intelligible sans grand effort, il

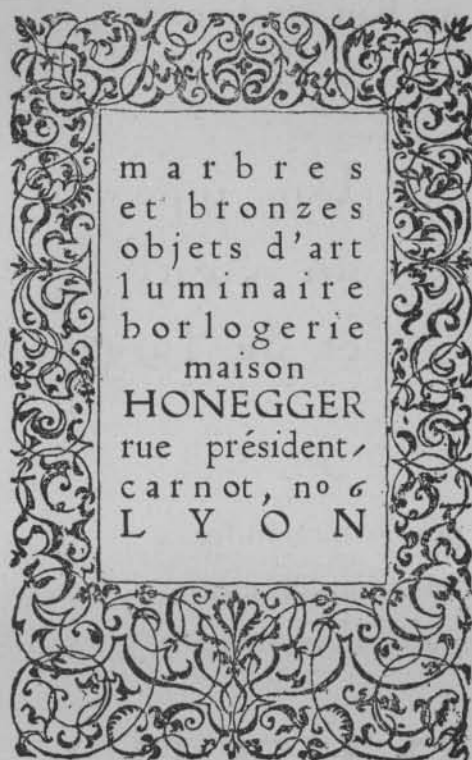
PHILATELIC-OFFICE

28, Passage de l'Hôtel-Dieu

LYON

VENTE ET
ACHAT DE

TIMBRES-POSTE POUR COLLECTIONS



= G O U X =

CHOCOLATIER

5, Rue Gasparin

B. 46-77

LYON

15, Rue de l'Arbre-Sec

B. 48-24

Que demande
un bon étudiant ?

Une pipe
un cœur
... et de l'argent

pour commander
un complet chic
pour l'été chez

BIZET

tailleur pour dames et messieurs

19-21, Cours Lafayette
41, rue Paul Chenavard

LYON

est en revanche impossible de comprendre cette mer qui « dort sur » des tombeaux sans supposer que l'idée de chien est déjà dans l'esprit du poète. Et comment le supposer, si l'idée de chien n'est pas exprimée dans le texte ? Il faut même supposer plus que l'idée, il faut supposer une image très précise que le poète a sous les yeux : cette image, c'est celle du *chien de marbre* qui symbolise le *souvenir fidèle* et qui, effectivement, *dort sur* la dalle funéraire. Le vers tout entier a été manifestement suggéré par la vision rapide de ce chien-là. C'est *le seul chien au monde qui soit gardien tout en dormant*, qui *veille sur* la tombe *sur laquelle il dort* : en effet, tout endormi qu'il est, il *recouvre complètement de son corps* la dalle funéraire, si bien qu'*on ne peut violer la dalle sans toucher au chien*. C'est déjà un léger sophisme que de conclure du chien tumulaire au chien vivant : du chien vivant qui, par fidélité peut-être, va s'endormir sur le lit de son maître, on ne peut plus dire qu'il garde (veille sur) son maître endormi, car *il ne fait pas corps avec* ce dernier ; or un gardien qui s'endort dans ces conditions continue peut-être à demeurer fidèle, mais il cesse à coup sûr d'être un gardien. Aussi le sophisme devient-il énorme quand le poète conclut du chien tumulaire à la mer que le cimetière domine : il n'est pas vrai, en effet, que la mer recouvre de sa nappe tranquille les tombeaux ; entre elle et le chien de marbre, aucune assimilation n'est possible. Lors donc qu'en raison de cette assimilation le poète nous montre sa mer qui *dort sur* les tombeaux, il nous met sous les yeux une image fausse, qui est le contraire d'une image poétique, puisque ce n'est plus une image vue : à plus forte raison le sommeil de sa mer ne peut-il prendre le sens du sommeil du chien. Le texte primitif exigeait du lecteur deux efforts impossibles : il lui demandait d'abord de rétablir une ellipse énorme, l'ellipse d'une image, et quelle image ! celle du *chien spécial* qui avait suggéré le

vers ; il lui demandait ensuite de voir *dans l'image fausse exprimée l'équivalent exact de l'image vraie sous-entendue*, en d'autres termes d'attribuer à l'expression *dort* sur la valeur de l'expression de sens contraire *veille* sur. Or il faut que le lecteur soit doué de divination pour satisfaire à la première condition ; quant à la seconde, la langue française est là qui lui interdit d'y consentir : tout ce qu'il pourra faire pour ne pas tomber dans l'absurde, qui serait de songer à des tombeaux sous-marins, c'est de tomber dans l'erreur, qui consiste à interpréter le vers symboliquement.

Le poète a donc senti le besoin, mais un besoin intense, impérieux, de revenir sur ce passage troublant. L'abbé Brémond a beau parler du « néant de toute doctrine qui demande à la raison le secret de la poésie », il a beau soutenir que depuis Valéry, qui a « donné la suprême chiquenaude », nous vîmes « tomber en miettes le morte lutrin de la Poésie-Raison », Valéry lui a donné ici un éloquent démenti. Car c'est la Raison, avec qui la langue française faisait cause commune, qui a obligé le poète à se raviser. Seulement, il ne s'est ravisé qu'à moitié : la langue française exigeait une capitulation complète ; le poète a cru pouvoir s'en tirer par une simple transaction : c'est ce qui a rendu vaine sa tentative et malheureuse sa réparation.

Le vers de « la mer fidèle » avait belle allure : sans parler de sa réelle valeur musicale, il séduisait le poète par la préciosité de sa formule finale. A retoucher cette formule, le poète ne consentira pas. La langue française regimbe ? Le poète se croira quitte envers elle au prix d'une concession à cette Raison dont la langue française est la sœur jumelle. Il exprimera donc cette idée de *chien* qui est décidément indispensable. Périsset, au besoin, la « suite des idées » du philosophe : les scholiastes sont là pour la rétablir tant bien que mal. L'essentiel est que le som-

meil de la mer signifie la surveillance ou la vigilance de la mer. Le chien, comme chacun sait, est la vigilance incarnée, même quand il dort. La mer deviendra donc chienne : ainsi, elle sera nécessairement gardienne tout en dormant. Au reste, pour plus de vraisemblance, rien n'empêche de laisser dans l'ombre le chien tumulaire, rien n'empêche de comparer la mer à un chien bien éveillé¹⁸, au plus éveillé des chiens, à un chien de berger. Rien n'empêche ? Est-ce bien sûr ? On ne fait pas impunément violence à la langue française : elle prend sa revanche, et une revanche terrible, comme on va le voir. Elle vient déjà de *forcer* l'auteur à prononcer le mot de *chienne* dont il avait cru d'abord pouvoir se passer. Elle va le forcer, maintenant qu'il est embarqué, à une longue comparaison pour remplir la strophe nouvelle exigée par le mot qui va l'ouvrir, et je ne connais pas de situation plus poignante que celle d'un poète mis au pied du mur, forcé de comparer deux objets qui, manifestement, ne sont pas comparables. Ici la poésie, en dépit de l'abbé Brémond, est d'accord avec la raison : comparer les incomparables répugne aussi bien à l'intelligence, qui se cabre devant l'absurde, qu'à la sensibilité, qui refuse d'enregistrer des images imperceptibles aux sens. Mais, je viens de le dire, le poète est embarqué. Alors, ce qu'il ne peut faire comme poète, il va le faire comme sophiste, comme métaphysicien et comme mathématicien.

La sophistique a déjà fourni, on vient de le voir, la « pointe » de la mer qui « dort sur » les tombeaux. La sophistique est artificieuse et féconde en ressources : qu'on se rappelle la page délicieuse du *Gorgias* où Socrate nous révèle l'étroite

18. Le poète joue de malheur. Il va appeler la mer « chienne splendide ». Il n'y a pas de chien *splendide*, ou plutôt il n'y en a qu'un : c'est précisément celui que le poète veut nous faire oublier, c'est le chien de marbre qui prend au soleil l'éclat resplendissant attribué ici à la mer seule.

parenté de la sophistique et de la cuisine. Il vaut la peine de voir avec quel art M. P. Valéry va « cuisiner » sa comparaison :

Chienne splendide, écarte l'idolâtre !
Quand solitaire au sourire de pâtre
Je pais longtemps, moutons mystérieux,
Le blanc troupeau de mes tranquilles tombes,
Eloignes-en les prudentes colombes,
Les songes vains, les anges curieux !

Tout d'abord, à grands traits, s'accuse une correspondance très apparente :

mer — chien de berger
poète — pâtre
tombes — blancs moutons
colombes, songes, anges — rapaces.

Tout cela, semble-t-il, se tient fort bien. Voire ! Le poète se compare au pâtre en ce qu'il « paît le blanc troupeau » de ses tombes, mais le sophiste spéculé sur le double sens du verbe *paître* : le poète ne ressemble au pâtre qu'en apparence, car un pâtre qui *paît ses moutons ne se nourrit pas de ses moutons, mais les nourrit*, tandis que le poète qui *paît ses tombes se repaît lui-même* de l'idée qu'inspirent les tombes ; si bien que ce poète qui *se donne comme semblable au pâtre fait exactement le contraire de ce que fait le pâtre*¹⁹. Ici la poésie disparaît et la métaphysique entre en danse. Le métaphysicien allemand Hegel — de grande envergure, au reste — a développé, M. P. Valéry ne l'ignore pas, la forte

19. Au contraire, si les *tombes* sont un symbole et désignent des morts intérieurs, le poète les alimente vraiment puisqu'il les fait revivre et durer dans sa conscience par le souvenir.

théorie de la logique des contraires, dont nous avons entendu un trop retentissant écho dans les premiers mois de la guerre universelle (qu'on se rappelle l'aphorisme de la guerre la plus inhumaine qui est la plus humaine). Il ne manquait plus à la logique des contraires que de faire la conquête de la poésie. M. P. Valéry vient d'appeler pâtre un homme qui se repaît au lieu de faire brouter. Il ne s'arrêtera pas en si beau chemin : il appellera *chienn*e une mer qui fait tout le contraire de ce que fait un chien. Nous avons déjà indiqué, sans qu'il soit utile d'y revenir, qu'à la différence du chien cette mer a pour fonction *naturelle* de garder *continuellement* un ensemble composé d'*éléments ennemis* et qu'elle reçoit la mission *artificielle* de séparer *pour un moment* ces éléments les uns des autres. Nous savons aussi, pour l'avoir signalé en passant, qu'on ne peut décider au juste si cette mer *gronde* comme le chien *aboie*, mais qu'en revanche il est sûr qu'elle *resplendit*, ce que le chien ne peut faire. A cet égard, la seule ressource qui reste pour trouver quelque ressemblance entre la mer et un chien de berger, c'est de supposer un chien savant, un chien hypnotiseur, qui aurait trouvé un moyen pratique, infiniment commode et de tout repos, d'éloigner d'un troupeau de moutons des rapaces aux serres menaçantes : ce chien-là *laisse les rapaces fourrager tranquillement dans la toison des moutons* ; il se borne à *hypnotiser le pâtre afin que ce dernier s'imagine que les rapaces ont disparu*. Vous croyez que je plaisante, ou que j'extravague ? Relisez le texte et l'explication de M. Cohen que j'ai expliquée à son tour de la manière la plus vraisemblable (et n'oubliez pas que l'explication de M. Cohen est à coup sûr la bonne) : vous verrez qu'*en fait* la mer *laissera subsister sur les tombes les marbres religieux qui les surmontent*, et que toute son action consistera, soit par un éblouissement bien lancé dans les yeux du poète, soit par un grondement bien envoyé dans ses

oreilles, à *hypnotiser le poète pour qu'il s'imagine que les marbres religieux ont disparu*. On ne viendra plus soutenir, cette fois, que les choses comparées ne se ressemblent pas²⁰. C'est mieux qu'une ressemblance : c'est une véritable égalité mathématique. Et quelle égalité ! Songez que, pour y aboutir, le poète a eu recours à deux sciences : du côté mer, à la physique (optique et acoustique combinées), du côté chien, à la psycho-pathologie thérapeutique.

J'eusse préféré, je l'avoue, moins de psycho-pathologie, moins de physique, moins de mathématique, moins de métaphysique et moins de sophistique, et un peu plus de simple poésie. Si la poésie s'exprime par images, c'est que la connaissance prend, chez le poète, la forme sensorielle et non pas la forme cérébrale. Si le poète pense, c'est en écoutant et en regardant ; et quand il écoute, c'est avec une oreille qui est un tuyau d'orgue, quand il regarde, c'est avec des yeux de voyant. Non seulement il a vu ce que j'ai vu moi-même, mais il me fait voir ce que ma courte vue n'aurait jamais aperçu sans lui. S'il me donne le frisson métaphysique (et je ne demande qu'à en être fortement secoué), c'est qu'il ébranle mes sens par des images irrésistibles, *qu'ils ne peuvent pas ne pas enregistrer*. La comparaison de M. P. Valéry, loin de forcer la perception, y répugne d'une manière criante, et par conséquent, loin de faire frissonner le lecteur, le laisse absolument froid. M. Cohen trouve que « cette métaphore fait penser » au pâtre-promontoire de V. Hugo : je veux bien qu'elle y fasse penser, mais à la condition que ce soit à titre

20. Plus on étudie cette comparaison, plus on lui trouve d'anomalies. Des rapaces menacent des moutons, mais les Colombes du Saint-Esprit ne menacent en aucune façon les dalles funéraires qu'elles surmontent. Pour exprimer l'idée, — factice, comme nous l'avons vu —, que son incrédulité est inquiétée par les symboles chrétiens, le poète a donc eu recours à une image qui ne correspond pas à cette idée, pas plus qu'elle ne correspond à l'image des rapaces.

de repoussoir. Quand le Titan vous campe sous les yeux (sans négliger pour autant vos oreilles) son pâtre fantastique et ses moutons formidables, il vous est impossible de ne pas trembler :

Et là-bas, devant moi, *le vieux gardien pensif*
De l'écume, du flot, de l'algue, du récif
Et des vagues sans trêve et sans fin remuées,
Le pâtre-promontoire au chapeau de nuées
S'accoude et rêve au bruit de tous les infinis,
Et dans l'ascension des nuages bénis,
Regarde se lever la lune triomphale,
Pendant que l'ombre tremble et que l'âpre rafale
Disperse à tous les vents avec son souffle amer
La laine des moutons sinistres de la mer.

Les symbolistes, après Verlaine et surtout depuis Mallarmé, ont prétendu introduire la musique dans la poésie française, en particulier sous l'influence de la musique wagnérienne. Mais pour peu qu'on prête l'oreille aux vers que je viens de citer, on verra sans peine que l'équivalent de l'orchestre wagnérien, dans la poésie française, n'est pas ailleurs que chez Hugo. Et quant à l'image qui surgit de ces vers, on dira, si l'on veut, qu'elle est démesurée, énorme, gigantesque, digne du mythe homérique du Cyclope Polyphème qui paisait ses moutons sur les bords de la mer de Sicile. Mais nul ne dira qu'elle est extravagante, car comme chose vue, comme image nette et qui s'impose à l'œil, comme vision poétique en un mot, je ne trouve point, pour définir l'effet qu'elle produit, d'autres termes que ceux de la triviale expression provençale : elle est *un peu là !* L'image du mathématicien et du logicien hégélien (faux pâtre, faux chien de berger, faux moutons, faux rapaces) n'est point « là » du tout, pas même un tout petit « peu », on ne la voit point, on ne peut pas la voir ;

on sent qu'elle n'est qu'un signe conventionnel, un « truc » savant et laborieux : il est impossible qu'elle soit poétique, parce qu'au lieu d'être une *vision*, c'est une *construction*, au lieu d'être une image *vue*, c'est une image *fabriquée* ²¹.

Voilà la revanche de la langue française violentée. Le poète a commencé, comme nous l'avons vu, à violenter la langue au moyen de la sophistique précieuse ²². La langue s'est vengée en le forçant à revenir sur son texte primitif pour l'« arranger » ; dans cet arrangement, elle l'a forcé à recourir à toutes sortes d'artifices pour nous présenter finalement des images fausses et truquées ; elle l'a forcé à un besoin de ces images fausses si pressant qu'elles ont servi à exprimer une idée qui n'était à sa place que cinq strophes plus bas ²³. Et voilà un poème qui, en dépit de ses nombreuses obscurités, pouvait être un chef-d'œuvre, absolument gâté, radicalement vicié par cette large tache qui s'étale en son milieu (11^e strophe). Imaginez ce que serait l'*Assomption* du Titien si un vandale avait arraché, au milieu du tableau, une large bande

21. Au contraire, la vision est réelle et nette dans le *tableau allégorique* que dégage l'interprétation par le symbole, c'est-à-dire l'interprétation erronée.

22. On sait que M. P. Valéry pense le plus grand bien de la préciosité et qu'il regrette la guerre que Molière a faite aux précieux. Or, l'erreur du symbolisme — et de sa sœur la préciosité — est de croire qu'un véritable artiste ne peut éviter le *cliché* qu'en renonçant à la langue commune. On ne se lassera pas de répéter qu'un artiste qui renonce à la langue commune ne peut créer qu'un art pour lui tout seul, ce qui est la négation de l'art. Il en est de même de celui qui renonce aux « catégories de l'entendement » humain, sous prétexte qu'elles sont banales : il ne pourra penser que pour sa satisfaction solitaire. Il est évidemment très original de comparer une bouteille à un éléphant, et un artiste de talent pourra faire sur ce sujet de fort ingénieuses trouvailles : malgré tout, son originalité capitale sera toujours d'avoir comparé la bouteille à l'éléphant, et il n'y a pas besoin de définir l'*élite* qui acclamera cette originalité.

23. Mais, cinq strophes plus bas, il n'y avait pas de verbe *dormir* signifant *veiller* qui exigeât l'intervention d'un chien.

Pour
vos Achats
donnez
la préférence
à
nos annonceurs

Etudiants
Chics et Elégants

HABILLEZ-VOUS

CHEZ

FELIX

TAILLEUR

74, rue de l'Hôtel-de-Ville

LYON

TÉLÉPHONE FRANKLIN 31-50

A JEANNE D'ARC

12, Cours Gambetta, 12

Téléph., Vaudrey 12-94

LYON

Téléph., Vaudrey 12-94

TOILES - BLANC - LINGERIE
TROUSSEaux - BONNETERIE - LAYETTES

Maison de confiance ne vendant
que les articles garantis de bonne fabrication

PRIX FIXES MARQUÉS EN CHIFFRES CONNUS

SPÉCIALITÉ DE LINGERIE SOIGNÉE

brodée main ou dentelle

Fournitures spéciales pour Hôtels, Restaurants, Cliniques, etc.

BIJOUX ARTISTIQUES



OBJETS D'ART

m. gabert

Ancienne Maison

F. MASSOT

8, place Bellecour - LYON



blanc & demilly

rue grenette, 31

le portrait par la photographie

lyon



Rendez-vous des Etudiants

AU

CAFÉ ROYAL

LYON - 50, rue de la République - LYON

de la toile merveilleuse pour la rapiécer à l'aide de l'imagerie d'Epinal ; figurez-vous ce que deviendrait, dans le *Crépuscule des dieux*, la marche funèbre de Siegfried si un orchestre insensé la déchirait tout-à-coup par les accents de *Sambre-et-Meuse* : vous aurez une idée exacte de ce que la strophe parasite a fait du *Cimetière marin* ; et songez que le vandale, c'est l'auteur lui-même ! Et notez enfin que toute cette peine dévastatrice, il se l'est donnée pour rien, car un Français refusera toujours de voir dans une mer qui « dort sur » des tombeaux autre chose qu'une mer très calme qui recouvre des tombeaux.

S'étonnera-t-on qu'une pareille technique doive donner, pour un Français, le plus inattendu des résultats ? C'est le contraire qui serait étonnant. Le résultat est donc que la strophe parasite et le vers qui l'a provoquée sont, pour un Français, *un passage en l'air*, sans relation naturelle avec son contexte ; par une nécessité inhérente à la nature des choses, les deux strophes tout entières entre lesquelles la strophe parasite s'est intercalée forment avec elle *une triade également en l'air* ; si bien que tout se passe comme si l'auteur avait eu le singulier dessein de composer un « fragment » et que, par un phénomène étrangement paradoxal et unique dans l'histoire de la poésie française, ce fragment forme un ensemble plus lié — et plus poétique²⁴ — quand on l'interprète à contresens que lorsqu'on le comprend comme il doit être compris.

Je crois avoir démontré que l'interprétation de M. Cohen, dont l'exactitude ne me paraît pas douteuse, a exigé de l'interprète un rétablissement *arbitraire* de la suite des idées, et

24. Plus poétique, car le tableau allégorique de la chienne (Mémoire) défendant les tombes (Passé) contre les Colombes, les Songes et les Anges (génies de l'Avenir) ouvre une perspective de pensée et de rêve autrement riche de suggestions, qu'une mer resplendissante qui dérobe aux yeux la vue des ornements religieux des tombes.

qu'elle oblige à trouver, dans la triade une incohérence indéniable, dans la strophe médiane une comparaison sans valeur poétique. J'ai de plus signalé, chemin faisant, quelques menus détails qui, après et malgré l'explication de M. Cohen, demeurent douteux ou inexpliqués. En revanche, l'interprétation *sûrement inexacte* que j'ai proposée dans ma précédente étude rendait compte de toutes les difficultés du texte. Celui-ci, jusque dans les moindres détails, s'est plié à l'explication fautive sans résistance, parfois même avec complaisance, comme si l'explication avait été faite « sur mesure » pour le texte auquel pourtant elle ne saurait s'appliquer. On a bien voulu me dire, de divers côtés, croyant me faire un compliment, que mon explication *se tenait* : la vérité est que c'est le texte qui se tient, mais à l'ahurissante condition qu'on l'explique à contresens, et que l'on donne aux mots français le sens qu'ils ont en français.

Avais-je tort de conclure ma précédente étude par un point d'interrogation ? Avais-je tort d'hésiter à voir en M. P. Valéry un grand poète *français* ? Faut-il donc que nous désapprenions notre langue pour entrer de plain-pied dans le sanctuaire de la Muse voilée, cette nouvelle Isis ? Faut-il que nous demandions aux étrangers de nous révéler nos propres trésors ? On sait, en effet, que la poésie de M. P. Valéry obtient à l'étranger plus de succès qu'en France. Serait-ce que les étrangers la trouvent plus intelligible que nous-mêmes ? L'ignorance du français serait-elle donc la condition nécessaire, sinon suffisante, pour nous mouvoir à l'aise à travers la *Jeune Parque* ou le *Cimetière marin* ? J'ai lu quelque part que les poèmes de Mallarmé étaient limpides dès qu'ils étaient traduits en anglais, et qu'ils étaient même plus poétiques dans la traduction que dans l'original. On voit reparaître ici cette déjà vieille assertion selon laquelle la langue française est impropre à la poésie. Mais c'est là un postulat que je me

refuse à admettre, et je ne crois pas m'y refuser à tort, s'il est vrai qu'en son chef-d'œuvre M. P. Valéry n'a cessé d'être poète que dans le passage malencontreux où il s'est laissé aller à ne pas parler français.

J. COSIMI,
professeur de 1^{re} A au lycée Ampère.

QUELQUES TRAITS CARACTÉRISTIQUES DE LA LITTÉRATURE RUSSE

UNIVERSALISME

L'universalisme est une des particularités caractéristiques de la psychologie nationale russe. Et ce n'est pas un hasard. Mais, comme chaque particularité psychologique nationale, l'universalisme russe a sa base dans la physiologie et dans la géographie.

Le fait est que le peuple russe est une nation composée, peut-être, de toutes les nations du vieux continent, c'est-à-dire des Slaves russes mêlés avec les Finlandais, les Mongols, les Bulgares, les Serbes, les Polonais, les Roumains, les Italiens, les Allemands, les Suédois et même avec un petit nombre de Français et d'Anglais. En un mot, le peuple russe représente un mélange des Slaves russes avec les nations qui l'entourèrent au cours de son histoire et qui, en pénétrant de façon ou d'autre dans la Russie, se mêlèrent et s'assimilèrent très vite sur son immense plaine toute plate et sillonnée par un si grand nombre de fleuves bien navigables¹.

1. Par exemple, selon le célèbre professeur B. Klioutchevsky (*Cours de l'Histoire russe*, page 253, vol. II, Moscou 1923), à la fin du xvii^e siècle, c'est-à-dire même dans la période isolée de l'histoire russe et même dans la noblesse qui gardait soigneusement la pureté de son sang, il y eut 33 % de noms grands-russiens, 17 % tartares, 24 % ouest-rus-

D'autre part, la Russie resta, au cours de son histoire, la voisine immédiate des peuples bouddhiques de la Chine et des Indes, des peuples de l'Islam et des peuples chrétiens de l'Europe orthodoxe, catholique et protestante. Ainsi la Russie tient toujours une position centrale et, en quelque sorte, œcuménique parmi toutes les cultures typiques du monde historique. Et cette position centrale donna toujours et donne encore à la nation russe un certain caractère psychologique : les Russes sentent et connaissent les âmes de tous les peuples de l'Orient, du Midi et de l'Occident, non seulement par leur atavisme, mais aussi par leur expérience pratique, par leurs rapports mutuels et immédiats pendant mille ans.

C'est pourquoi, par son sang varié et à cause de sa position centrale, la nation russe a, par excellence, les idées et les sentiments cosmopolites, avec une inclination à la synthèse des cultures de tout l'univers. A cet égard la nation russe surpasse, peut-être, tous les peuples du monde, y compris le peuple français avec ses traditions cosmopolites de la Grande Révolution. Et nous voyons que cette particularité dont il s'agit est marquée et exprimée tout spécialement dans la littérature russe.

Par exemple, Dostoïevsky caractérise ainsi l'âme nationale russe :

« La destinée du Russe est pan-européenne et universelle. Devenir un Russe ne signifie peut-être que devenir le frère de tous les hommes — l'homme universel, si je puis m'exprimer ainsi. L'âme russe, universellement unifiante, peut en-

siens, polonais, lithuaniens, 25 % provenant de l'Europe occidentale et 1 % d'origine inconnue.

Et, en général, selon les données ethnographiques, à la formation de la nation russe participèrent et participent plus de 100 peuplades et peuples divers.

glober dans un même amour tous les peuples, nos frères, et prononcer enfin les mots d'où sortira l'union de tous les hommes, selon l'Évangile du Christ... Je ne sais que trop que mes paroles peuvent paraître entachées d'exagération et de fantaisie... Soit, mais je ne me repens pas de les avoir prononcées »¹.

Et voici ce que dit L. Tolstoï de l'âme de sa nation :

« Les cent millions d'hommes du peuple russe, malgré une réputation usurpée qu'on lui a faite et qui le peint comme un peuple particulièrement dévoué à sa foi, au tsar et à la patrie, représente en vérité le peuple le plus exempt de l'imposture du patriotisme et du dévouement à sa foi, au tsar et à sa patrie... Et entre sa patrie et les autres Etats, il ne fait aucune distinction »².

Voilà la caractéristique du peuple russe qu'ont établie les deux grands écrivains nationaux et que, jusqu'à un certain point, la Russie a justifiée pendant la révolution, ayant renoncé à son nom national, au tsar, au patriotisme, etc... et ayant fait tout cela au nom des idées peut-être utopiques, mais en tout cas au nom des tendances ayant pour but les intérêts universels et la solidarité internationale.

C'était, sans doute, une manifestation de la particularité psychologique nationale ; car, étant par sa nature l'homme universel qui n'est pas attaché fanatiquement aux idées et aux traditions du sol natal, le Russe peut toujours très facilement changer ses idées et ses traditions nationales, s'il les trouve en contradiction avec la vérité objective ou avec le sentiment universel³.

1. DOSTOIEVSKY, *Journal d'un écrivain* de 1880 (discours sur Pouchkine, page 603). Trad. du russe. Edit. d'Eugène Fasquelle, Paris.

2. L. TOLSTOÏ, *l'Esprit chrétien et le patriotisme*, page 48-49. Edit. russe de H. Gaspari, Berlin.

3. Le célèbre historien russe S. Soloviev (*les Discours sur Pierre le Grand*, de 1872) dit que Pierre le Grand, ce réformateur enragé qui

Cette particularité psychologique du Russe ne représente peut-être pas son défaut; mais, en tout cas, elle représente son grand malheur; car cette disposition de son esprit le fait très souvent demeurer dans une atmosphère de doutes et d'hésitations; comme si les voix de tous ses divers ancêtres résonnaient à la fois dans son âme et la convertissaient en arène, en faisant vaciller sa volonté et ses sympathies internationales entre tous les peuples du monde.

C'est pourquoi les observateurs et les juges tels que le célèbre critique russe du XIX^e siècle, V. Bielinsky et Dostoïevsky ont eu peut-être raison de reconnaître que le principal trait du caractère national russe se renferme dans la faculté de s'assimiler n'importe quels traits de n'importe quel type national¹.

En effet, le Russe n'est ni le nationaliste enragé, ni le panslave; mais il représente quelque chose de plus large que l'on peut exprimer par le mot russe « vsetcheloviek » composé de deux parties: « vsé » qui veut dire tout ou pan, et « tcheloviek » qui veut dire homme. Ce mot est intraduisible en français; mais j'ose le traduire par le mot « le panhumaniste » ou l'homme universel².

cassait sans pitié toutes les traditions nationales au nom du progrès était « le fils de son peuple » et l'interpréteur des désirs et des tendances populaires.

1. Ajoutons que le notoire écrivain et historien russe, le plus nationaliste peut-être et le plus populaire au début du XIX^e siècle, Nicolas Karamzin, dans son ouvrage *les Lettres d'un voyageur russe*, dit ces mots bien caractéristiques :

« Tout ce qui est national n'est rien devant l'humain. La principale chose, c'est être les hommes et non les Slaves. Tout ce qui est bon pour les hommes, en général, ne peut pas être mauvais pour les Russes; et tout ce que les Anglais ou les Allemands ont inventé pour l'utilité, pour l'avantage de l'homme, est à moi; car je suis l'homme ». (*La lettre de Paris*, mai 1790).

2. Le mot « vsetcheloviek » dans ce sens est employé par Dostoïevsky

Pour éclaircir le sens de cette idée « vsetcheloviek », je ferai la comparaison suivante.

Le « vsetcheloviek » russe est, sous tous les rapports, opposé au surhomme de Nietzsche, à cette idée toute allemande qui est née d'un nationalisme étroit, d'une présomption nationale à l'époque de l'Empire des Hohenzollern.

Derrière le surhomme allemand est le vide ; le surhomme allemand est seul ; il est un aristocrate ; il se pose au-dessus de l'humanité, au-dessus de tous les peuples du monde, qu'il méprise comme des races inférieures dignes d'être anéanties.

Au contraire, derrière le « vsetcheloviek » russe se trouve toute l'humanité. Car le « vsetcheloviek » russe veut concentrer en lui-même toutes les particularités essentielles de toutes les nations du monde, quelles que soient ces nations ; il veut comprendre et défendre les intérêts de toutes les nations ; il veut trouver la résultante des forces internationales ; il veut être le symbole de cette résultante.

Le surhomme allemand considère toutes les autres races comme dignes d'être anéanties, parce qu'il croit être le meilleur type humain sur la terre, le meilleur type, certes, d'après la définition rationaliste de Nietzsche.

Mais on ne peut pas dire exactement quel type humain est le meilleur. Car les époques historiques changent toujours et passent... *Tempora mutantur et nos mutamur in illis*... Et le meilleur type d'après la définition de Nietzsche peut faire son temps et devenir arriéré pour nos descendants, comme pour nous l'idéal du temps antique ou du Moyen Age.

C'est pourquoi, il n'est pas permis de dire que Nietzsche

dans son discours sur Pouchkine, cité ci-dessus, où il tente de prouver que Pouchkine était le meilleur interpréteur de cette idée « vsetcheloviek ».

Haute Culture



Josette Mathis

48
Rue de la République

LYON

A/CENSEUR

TÉLÉPHONE:

FRANKLIN 03 25





PAPIERS PEINTS

ÉTOFFES ASSORTIES

COLLECTIONS DES PREMIÈRES FABRIQUES DE FRANCE

ARTICLES RICHES, MODERNES, ORDINAIRES

A. GERMAIN, Spécialiste

(E. B.-A., LYON, 1887-88)

Tél. Vaudrey 24-96

LES PLUS IMPORTANTES RÉFÉRENCES DE LA RÉGION

86 et 88, Grande Rue de la Guillotière — LYON

Les bonnes Tables sont servies par les

GRANDES CAVES DE LYON

La Marque lyonnaise des vins de table

Le caractère distinctif de nos vins est surtout la souplesse qui les rend agréables et digestibles, parce qu'elle exclut la la verdeur si préjudiciable aux estomacs délicats.

**Livraison à Domicile
en fûts et en paniers depuis 6 litres**

SIÈGE SOCIAL, 34 bis, avenue Lacassagne, LYON

Téléph., Vaudrey 16-88

CHAI à BEAUNE (Côte-d'Or)

ÉTABLISSEMENTS LUGDO RESSEMELAGES

SPÉCIALITÉ DE RESSEMELAGES

CRÊPE, USKID, CAOUTCHOUC, LANIERE

Prix déflant toute concurrence. — Qualité extra

**Retenez cette adresse,
LYON, 7, Cours Lafayette - Passage Coste, LYON**

ou n'importe qui puisse définir les qualités du meilleur type humain pour toujours. Car nous ne savons pas le sort final que le progrès nous réserve ; nous ne savons pas, nous ne pouvons pas prévoir quel type humain vaincra et deviendra le maître de la terre dans l'histoire future de l'humanité ; de même que les Romains antiques, du temps d'Auguste par exemple, ne pouvaient pas supposer que les barbares du Nord vaincraient jamais la Rome superbe et créeraient des civilisations plus hautes que la civilisation antique.

C'est pourquoi, d'après la psychologie du « vsetcheloviek » russe, il faut prendre en considération toutes les nations, parce que nous ne savons pas leurs rôles dans l'histoire universelle future.

Voilà la comparaison du surhomme allemand et du « vsetcheloviek » russe, dont les traits caractéristiques se manifestent clairement dans la littérature russe en général.

Déjà, dans la poésie épique russe, par exemple, dans les gestes du Moyen Age, « Bilini », s'avère clairement l'idée que ce ne sont pas les héros, mais les masses qui font l'histoire... Il est à remarquer que ces « Bilini » sont tout opposées à l'Iliade d'Homère, à l'égard des rôles des masses et des héros. Si dans l'Iliade on ne peut pas voir les masses derrière les héros, derrière les représentants de la noblesse, au contraire dans les « Bilini » russes vous voyez toujours au premier plan les représentants des masses, des paysans qui accomplissent les hauts faits nationaux ; tandis que les princes, les représentants de la noblesse ne jouent toujours que des rôles tout petits et de l'ordre secondaire... Un proverbe populaire russe qui rappelle le proverbe international : *vox populi, vox Dei*, formule ainsi l'idée susdite des « Bilini » : « le monde (c'est-à-dire la masse, la collectivité) est un grand homme ».

La même idée, mais plus développée, domine aussi dans la littérature russe moderne. Dans cette littérature, les vraies créatrices de toutes valeurs de la vie humaine sont les masses, les collectivités, dont la plus grande et la plus puissante est l'humanité et qui sont composées non des héros, non des surhommes, mais des races humaines toutes petites, toutes ordinaires; et cette idée est complétée encore d'une conviction qui affirme qu'il faut prendre en considération dans l'histoire les particularités et les intérêts de ces individus tout petits, comme on prend en considération les quantités infiniment petites dans la mécanique... C'est par cette idée et par cette conviction que dans la littérature russe moderne se dessinent, d'une part, la dépendance complète de l'individu des masses et, d'autre part, la nécessité de la collaboration amicale des individus composant les masses.

Et ce sont les plus grands écrivains nationaux, Dostoïevsky et L. Tolstoï qui, dans leurs chefs-d'œuvre, tentent de préciser les rôles véritables que jouent l'individu et les masses dans la vie humaine.

Dans le fameux roman de Dostoïevsky, « le Crime et le châtiment », le principal héros, Raskolnikov, fondateur d'une théorie morale ultra-individualiste qui a inspiré à Nietzsche son idée du surhomme, finit par être écrasé moralement, comme un ver, par la masse humaine; et il s'incline devant cette masse, contre laquelle il voulut lutter et qu'il méprisa, comme *profanum vulgus*, comme un troupeau de misérables, capables seulement de suivre leurs guides.

De même, dans le roman de L. Tolstoï « la Guerre et la paix », que l'on appelle d'ordinaire l'Iliade et l'Odyssée de la littérature russe, les personnages dirigeants dans l'histoire, même tels que Napoléon, ne jouent que le rôle des gouttes ou des bulles, sur les sommets des vagues de l'océan humain, agité par les lois mystérieuses de la nature, par la

Providence. Et la centrale figure du roman, Pierre Bésoukhov, après de longues recherches du vrai et après beaucoup d'hésitations et de doutes, trouve enfin le repos moral et l'apaisement de son esprit dans l'union complète avec cet océan humain, avec la vie grégaire des masses environnantes, c'est-à-dire avec la vie nationale avant tout.

De la sorte nous voyons que L. Tolstoï, de même que Dostoïevsky ne considèrent pas les masses comme « *profanum vulgus* » que guident les héros ; au contraire, ils reconnaissent dans les masses, dans les collectivités, pour ainsi dire, la voix de Dieu, c'est-à-dire la plus haute morale et la plus haute sagesse dont dépendent le bonheur et le salut de l'existence individuelle¹.

Ainsi l'homme, comme la fourmi, doit s'unir avec la vie de sa fourmilière humaine, s'il ne veut pas souffrir et périr,

1. Il semble que ces idées de L. Tolstoï et de Dostoïevsky (qui, de même que les « bilini », rappellent le proverbe *vox populi vox dei*, et qui nient la valeur des surhommes dans le sens de Nietzsche) trouvent leur confirmation dans la sociologie.

Par exemple, voici ce que dit de la collectivité créatrice le sociologue français Durkheim dans son ouvrage sur *les Formes élémentaires de la vie religieuse* (Paris, 1912) :

« En résumé, la société n'est nullement l'être illogique ou alogique qu'on se plaît trop souvent à voir en elle. Tout au contraire, la conscience collective est la forme la plus haute de la vie psychique, puisque c'est une conscience des consciences. Placée en dehors et au-dessus des contingences individuelles et locales, elle ne voit les choses que par leur aspect permanent et essentiel qu'elle fixe en des notions incommunicables. En même temps, elle embrasse toute la réalité connue ; c'est pourquoi elle seule peut fournir à l'esprit des cadres qui s'appliquent à la totalité des êtres et qui permettent de les penser ». (Pages 633-634).

« Une société, c'est le plus puissant faisceau des forces psychiques et morales dont la nature nous offre le spectacle... Nulle part, on ne trouve une telle richesse de matériaux divers, portés à un tel degré de concentration... Il n'est donc pas surprenant qu'une vie plus haute s'en dégage qui, réagissant sur les éléments dont elle résulte, les élève à une forme supérieure d'existence et les transforme ». (P. 637).

voilà l'idée que nous trouvons dans les chefs-d'œuvre de la littérature russe... Mais ce n'est pas tout... On y rencontre aussi le développement de cette idée jusqu'à son terme logique : analogiquement à l'individu, chaque nation ou chaque Etat, s'ils ne veulent pas souffrir et périr, doivent à leur tour s'unir dans la vie universelle avec toute l'humanité.

Voici le fondement biologique et psychologique de cette dernière tendance qui a déjà fait paraître, dans la vie de l'humanité d'aujourd'hui, un mouvement nettement cosmopolite.

Etant un être social par sa nature et ne pouvant pas vivre isolé, de même que tous les grégaires, l'homme cherche à travers les âges, dans la lutte pour l'existence, appui et défense dans les collectivités. Mais l'homme diffère dans ce cas des autres grégaires, en ce qu'il cherche son appui et sa défense dans des collectivités humaines successivement plus grandes et mieux organisées : dans les familles, dans les tribus et, enfin, dans les Etats monarchiques, démocratiques, bourgeois, socialistes, etc... Mais les Etats, même les mieux organisés et les plus puissants, comme c'est évident surtout après la tourmente mondiale, ne garantissent pas la sécurité de leurs citoyens et les font tuer ou risquer leur vie pendant les guerres. C'est pourquoi les hommes du monde civilisé ont commencé déjà, depuis le xix^e siècle, à penser sérieusement à une autre collectivité plus grande et plus puissante que les Etats séparés ; c'est-à-dire à l'humanité organisée, qui mettrait fin aux conflits des peuples et qui, par conséquent, pourrait, mieux que les Etats contemporains, garantir la vie et le bonheur des individus.

« La société dispose précisément d'une puissance créatrice qu'aucun être observable ne peut égaler... Elle n'est pas un être nominal et de raison, mais un système de forces agissantes... une réalité supraindividuelle, mais donnée dans l'expérience ». (P. 637-638).

Et nous pouvons constater que ce rêve de notre époque commence déjà à se réaliser ou à se manifester dans la Société des Nations de Genève, dans l'Internationale de Moscou et aussi dans l'anarchisme qui, dans ses meilleurs représentants a, de même, les tendances universelles. Ainsi l'humanité d'aujourd'hui ne se divise point, à l'égard du but final, en partis ennemis ; et l'on peut croire que tôt ou tard sera trouvé un idéal politique commun qui satisfera tous ou la majorité, et qui remplacera le système des Etats contemporains indépendants. De la sorte, ces Etats indépendants d'aujourd'hui pourraient disparaître de la vie de l'humanité, de même que sont disparues les familles indépendantes de l'antiquité.

En effet, peut-on croire que l'Etat représente le dernier mot, le dernier chaînon de l'évolution des formes politiques que l'humanité doit parcourir dans sa vie ?... A notre époque les hommes du monde civilisé commencent déjà à ne pas le croire.

Et c'est dans la littérature russe que l'on peut trouver les plus enragés adversaires de l'Etat. Citons avant tout Bakounine (1814-1876), que l'on appelle le père de l'anarchisme, puis le prince Kropotkine (1842-1921)¹, que l'on peut considérer comme le théoricien le plus impitoyable de l'anarchie ; et, enfin, L. Tolstoï, qui est sans doute un adversaire de l'Etat le plus populaire au monde.

En résumant peut-être toute la littérature russe anarchiste², L. Tolstoï tente de prouver que l'Etat a déjà fait son

1. Voici les ouvrages principaux de Kropotkine : *Parole d'un révolté*, *la Conquête du pain*, *la grande Révolution*, *l'Anarchie*.

2. Les tendances d'extrême-gauche de cette littérature furent développées dans le journal russe *Nabat*, organe des jacobins russes, qui fut édité à Genève de 1875 à 1881 et pour qui Bakounine lui-même n'était qu'un pseudo-révolutionnaire bourgeois.

temps et représente même une institution nuisible et dangereuse dont dépendent tous les maux sociaux de nos jours : les guerres, l'esclavage des classes inférieures, etc... Voici, par exemple, quelques mots de L. Tolstoï lui-même à ce sujet :

« L'Etat est une institution bien artificielle et instable. S'il fut jamais nécessaire, il est tout à fait inutile à présent ; et en même temps il est nuisible et dangereux, parce que, sous le régime d'Etat, tout le mal qui existe dans la société non seulement ne diminue et ne se corrige, mais au contraire s'augmente et s'affermi ».

« Pour chaque homme sincère et sérieux de notre temps, il est évident que la vraie doctrine chrétienne, doctrine de l'humiliation, de l'amour, du pardon des offenses ne peut pas compatir avec l'Etat, avec ses glorifications, ses violences, ses supplices, ses guerres. Non seulement la confession de la vraie chrétienté exclut la possibilité de la reconnaissance de l'Etat, mais encore elle détruit ses fondements... Si était le temps quand l'humanité demeurerait sans la forme d'Etat, cette forme est passagère, et doit venir le temps quand les hommes auront besoin d'une autre forme, et ce temps est arrivé déjà à présent »².

Voilà les attaques contre l'Etat que nous voyons dans la littérature russe ; et quelle que soit leur valeur, ces attaques représentent en tout cas une importance particulière, parce qu'elles ne sont pas le fait de la seule histoire russe, mais constituent le signe de notre époque dans l'histoire universelle.

Car, partout, comme nous l'avons déjà dit, l'Etat en géné-

1. L. Tolstoï, *l'Esclavage de notre temps*, page 64. Edit. russe de H. Caspari, Berlin.

2. L. Tolstoï, *le Royaume de Dieu au dedans de vous*, page 252. Edit. russe de Lodyjnikov, 1920, Berlin.

ral, cet idole de l'antiquité, a perdu son prestige d'autrefois, non seulement du point de vue anarchiste, mais aussi du point de vue des idées universelles de la Société des Nations et de l'Internationale Socialiste qui englobent toute l'humanité... Ainsi il est évident que tous les murs chinois entre les peuples sont déjà détruits et que les hommes du monde civilisé commencent sérieusement à voir les garanties les plus efficaces de leur vie et de leur bonheur non dans leurs Etats nationaux indépendants, mais dans l'humanité organisée d'une manière ou d'une autre¹.

Or les hommes aiment en général ce qui leur donne ou promet le bonheur. C'est sur ce terrain psychologique que l'on peut supposer que les patriotismes locaux des peuples contemporains disparaîtront tôt ou tard ou perdront leur importance d'aujourd'hui ; de même que sont disparus ou ont perdu leur importance spécifique les sentiments des familles et des tribus antiques... Et alors les patriotismes nationaux devront céder la place aux sentiments universels et cosmopolites.

Et c'est aussi dans la littérature russe des XIX^e et XX^e siècles, la littérature nihiliste et bolcheviste y comprise, que

1. Citons, par exemple, un ouvrage bien caractéristique à cet égard : *l'Organisation de la République pour la paix*, par Henri Chardon. Publication de la Dotation Carnegie pour la paix internationale. Les Presses Universitaires de France, Paris, 1926.

En constatant que la notion d'un Etat souverain national a sombré dans la guerre, l'auteur de l'ouvrage susnommé dit, entre autres choses, ce qui suit :

« Le nationalisme, vision du passé, qui eut sa grandeur, s'éloigne de nous. L'homme intelligent commence à comprendre que tout ce qui est international a maintenant plus de valeur que ce qui est purement national... Un peuple n'est pas propriétaire absolu du territoire qu'il habite » (page 7).

« Un peuple n'a pas le droit, sous prétexte de souveraineté nationale, de conserver une organisation politique ou économique qui serait un danger pour ses voisins » (p. 8).

nous trouvons les adversaires les plus enragés du patriotisme, parmi lesquels la première place appartient à L. Tolstoï. Voici, par exemple, ce qu'il dit du patriotisme :

« A présent le patriotisme est devenu non seulement inutile, mais il est devenu l'unique obstacle pour l'union des nations, à laquelle elles sont déjà prêtes par leur conscience chrétienne... Le patriotisme à notre époque est une tradition sévère du temps vécu qui ne continue d'exister que par inertie et parce que les Gouvernements et les classes dirigeantes, en sentant qu'au patriotisme sont liés non seulement leur pouvoir, mais aussi leur existence, soigneusement par la ruse et par la violence, l'excitent et le soutiennent dans les peuples »¹.

Et voici quatre lignes d'un poète bolcheviste russe, qui chantent même la haine de la patrie au lieu de l'amour, et qui résument à cet égard peut-être toute la littérature russe nihiliste et bolcheviste des XIX^e et XX^e siècles :

*O combien il est doux de haïr sa patrie
Et d'attendre ardemment sa destruction,
Et de voir dans la destruction de la patrie
L'aurore de la renaissance du monde entier*².

D'aucuns peuvent croire que ces attaques contre le patriotisme ne se trouvent que dans la littérature d'extrême-gauche. Mais dans la littérature d'extrême-droite, par exemple, donc slavophile, le patriotisme n'était jamais extrême ; et il était toujours subordonné à la doctrine chrétienne avec son idée de l'égalité de tous les hommes et de tous les peuples devant Dieu.

1. L. TOLSTOÏ, *l'Esprit chrétien et le patriotisme*, page 64. Edit. russe de H. Caspari, Berlin.

2. *Journal russe de Paris*, La Renaissance, 1927.



Au Bas de la Reine

15, rue de la République — LYON

TÉLÉPH., B. 37-29

BAS DE SOIE

BAS DE FIL

Tous les Bas pour le Soir, la Ville et les Sports



Royal-Hôtel

Place Bellecour

LYON



120 chambres

60 salles de bains



TÉLÉPHONE

réseau dans toutes les chambres

Mlle J. CHOMER

15, rue Sainte-Hélène LYON 15, rue Sainte-Hélène

Membre de la Société internationale
des Négociants en Timbres-Postes de Paris

Bel Assortiment de Timbres anciens

ENVOI DE PRIX-COURANTS SUR DEMANDE

Agent de la Maison YVERT et TELLIER pour les albums

CLINIQUE SAINT-MAURICE

JULIEN LAGOUTTE

PHARMACIEN, DIRECTEUR-PROPRIÉTAIRE

CLINIQUE CHIRURGICALE OUVERTE
A TOUS LES CHEFS DE SERVICE
DES HOPITAUX ET DE LA FACULTÉ

LA PLUS IMPORTANTE, LA PLUS VASTE,
LA MIEUX ORGANISÉE DE LYON

UNE AMBULANCE ET UN TAXI SONT ATTACHÉS A LA CLINIQUE

229, cours Gambetta, 229
LYON-MONPLAISIR (3^{me})

Téléphone: Clinique, Vaudrey 52-92

Laboratoire et Direction, Vaudrey 09-06

Sur le drapeau officiel du vieux régime tsariste que soutenait la littérature de droite furent inscrits les trois mots : « La foi, le tsar et la patrie ». Ainsi au-dessus de tout fut placée la vérité de Dieu, la foi chrétienne, puis le tsar... Et la patrie ne tenait que le troisième rang. De la sorte, les formules telles que « La Russie au-dessus de tout » ou « La Russie pour les Russes » seraient pour la conscience russe inacceptables et même ridicules ou méprisables... Et, en effet, ces formules ne figuraient jamais en Russie ni dans la littérature, ni dans les programmes des partis politiques quelconques.

En général, nous pouvons constater les sentiments patriotique et nationaliste assez faibles dans toute la littérature russe¹, et en même temps nous pouvons voir dans toute cette littérature un élan général vers l'idée internationale, vers l'universalisme.

Pour la première fois, les idées universelles dans la littérature russe se sont manifestées dans la fameuse théorie : « Moscou, la troisième Rome ». Cette théorie est née à la fin du xv^e siècle, quand Constantinople avait été conquise par les Turcs et quand Moscou avait été délivré en même temps du joug des tartares.

Aux yeux des Russes de ce temps-là, ces événements furent compris comme le jugement de Dieu ; pour les Grecs, c'était le châtement de leur union de Florence de 1439 avec les hérétiques de la Rome catholique ; pour les Russes, c'était la bienveillance évidente du ciel pour leur foi vraiment chrétienne. De là est née l'idée de la « Sainte Russie »... Après la chute de Constantinople, punie pour son

1. Comme le représentant extrême-gauche de la tendance antinationale fut l'un des nombreux écrivains du xix^e siècle, qui ont reçu le nom « les Occidentaux » : c'était M. Tchaadaïev, que nous citons plus loin.

Hérésie catholique, c'est la « Sainte Russie » qui devait jouer le rôle universel de la troisième Rome, et qui devait être l'unique conservatrice de la vraie chrétienté sur la terre, et en même temps ce sont les souverains russes qui devaient être les uniques défenseurs de cette vraie chrétienté dans le monde jusqu'au deuxième avènement du Christ.

Cette théorie a été développée tout spécialement par l'abbé d'un monastère de Pskov dans les Epîtres au Grand-Duc de Moscou, Basile III, fils de Jean III et de Sophie Paléologue qui était l'unique héritière du dernier empereur de Constantinople.

En général, cette idée « Moscou, la troisième Rome » devint le rêve le plus populaire de tous les patriotes russes du xvi^e siècle ; et elle domina à cette époque dans la politique du Gouvernement et dans la littérature russes. C'est pourquoi il n'est pas étonnant que Jean-le-Terrible, comme l'héritier de sa grand'mère Sophie Paléologue, ait pris, en 1547, le titre de César ou en russe « tsar » avec les tendances de la politique universelle.

Ajoutons qu'à partir de ce siècle les idées universelles, en général, commencent à se manifester en Russie non seulement dans la politique du Gouvernement¹ ou dans la littérature, mais aussi dans la vie populaire.

On peut le voir, par exemple, dans le mot d'un paysan, le premier imprimeur de Moscou du xvi^e siècle qui, alors qu'on le remettait à la charrue, a dit : « Mon affaire n'est pas de semer le grain de blé, mais de répandre dans le monde les semences spirituelles ».

Mais on peut observer, dans la vie populaire russe, les idées et les sentiments universels surtout dans les croyances

1. Par exemple, dans la politique de Pierre le Grand, de Catherine II, d'Alexandre I^{er} et II.

des innombrables sectes religieuses¹ qui jouaient toujours un rôle assez considérable dans la vie morale du peuple. Ces sectes prêchèrent et prêchent l'Évangile très souvent défiguré, mais toujours fraternel et universel avec des tendances communistes et, parfois, éthiques et même philosophiques.

Enfin, ce n'est peut-être pas un hasard que l'idée d'un langage universel soit née en Russie ; j'ai en vue ici l'Espéranto du Docteur Zamenhov, qui tient à présent, comme on sait, déjà la quatrième place dans les relations internationales après les langues anglaise, française et allemande...

Dans ces manifestations diverses des idées et des sentiments universels que nous avons constatés dans la littérature et dans la vie russes, on peut voir les deux tendances principales qui, en luttant, l'une contre l'autre, se sont formées définitivement vers le xx^e siècle.

D'une part, nous voyons la tendance de la littérature d'extrême-gauche qui a trouvé déjà sa réalisation dans l'Internationale bolcheviste de Moscou et qui se base sur la science européenne, selon la doctrine communiste, ayant pour but l'union de tous les peuples du monde, sans aucune influence d'une religion quelconque.

D'autre part, nous voyons dans la littérature russe la deuxième tendance que développent les plus grands écrivains, Gogol, Dostoïevsky, L. Tolstoï et V. Soloviev. Ces écrivains nationaux, comme vous le verrez ci-dessous, tentent en général de prouver que l'union de tous les peuples, l'union si indispensable pour le salut universel, pourra se réaliser seulement sur l'idéal chrétien, sur la mystique religieuse venue de l'Asie ; et que la science et la technique

1. Selon P. Milioukov (*Les esquisses de la culture russe*, page 173, vol. II. Edit. russe, 1902), au début du xx^e siècle, il y eut environ 15 millions de sectaires.

européennes ne pourront jouer dans cette union universelle qu'un rôle d'ordre secondaire ; ils s'efforcent de démontrer que sans la morale aucun progrès social de l'humanité n'est possible sur la terre ; et, enfin, que cette morale si nécessaire ne peut être fondée que sur la mystique religieuse et que tous essais de fonder la morale sur la philosophie ou sur la science seront toujours infructueux, de même que les tentatives échouées des stoïciens antiques ou des philosophes des temps modernes, par exemple, de Mille avec son « Utilitarisme », ou d'Auguste Comte avec sa « Religion positive ».

Voilà les deux tendances principales indiquées ci-dessus que nous trouvons dans la littérature et dans la vie russes et qui représentent un intérêt non seulement national russe, mais un intérêt vraiment universel¹ ; car il s'agit ici de la lutte de la science et de la religion en général ou, autrement dit, de la lutte de Jésus Christ et de Karl Marx.

Michel, GORBATOFF.

1. On peut, peut-être, généraliser ces tendances par les mots de Gogol :

« Notre poésie essayait tous les accords, était éduquée par les littératures de tous les peuples, prêtait l'oreille aux lyres de tous les poètes et élaborait un langage universel, pour préparer d'avance tous à un service plus considérable ». (Gogol, *la Correspondance avec les amis*, page 309, vol. IX. Edit. de « Slovo », Berlin, 1921).

LES STATIONS D'ENTOMOLOGIE APPLIQUÉE ET LEUR ROLE EN AGRICULTURE

Le mot entomologie n'éveille le plus souvent, dans l'esprit des personnes étrangères aux sciences biologiques, que l'idée d'un monde mystérieux, peuplé d'êtres innombrables, aux formes les plus variées, aux allures étranges, aux mœurs extraordinaires ; ce monde, beaucoup ne le connaissent que par les récits imagés et captivants de Réaumur, de Mettenich, et surtout de Fabre. Ce n'est là cependant qu'une partie de l'entomologie ; la plus attrayante, certes, sinon la plus importante. Les insectes jouent dans la vie de l'homme un rôle énorme qui dépasse de beaucoup celui que jouent d'autres animaux beaucoup mieux connus. Soit qu'ils s'attaquent directement à lui, comme les anophèles, les stégomyes, les poux, transmetteurs de maladies redoutables : le paludisme, la maladie du sommeil, le typhus exanthématique ; soit qu'ils s'attaquent aux plantes cultivées, leur action nuisible nous oblige à une lutte incessante contre leur extension. Tous les pays se sont organisés en vue de cette lutte de tous les instants ; les stations entomologiques constituent les noyaux de cette organisation.

Avant 1911, il n'existait en France qu'une station officielle dont le siège était à Paris ; en fait, c'était plutôt un laboratoire spécialisé de l'Institut National Agronomique qu'une véritable station. A sa tête était placé le professeur P. Marchal

qui peut être considéré comme le véritable créateur de l'Entomologie appliquée en France. En 1911, après les ravages énormes causés dans les vignobles français par deux micro-lépidoptères très nuisibles, la cochyllis et l'eudémis, le Ministère de l'Agriculture décida la création de 5 stations entomologiques temporaires dont le siège fut fixé au centre des principales régions viticoles (à Châlons-sur-Marne pour la Champagne, à Beaune pour la Bourgogne, Angers pour l'Anjou, Bordeaux pour le Bordelais et Montpellier pour le Midi). Le programme d'action de ces différentes stations, placées sous la direction technique de M. Marchal, fut d'abord strictement limité à l'étude biologique des deux parasites de la vigne. A partir de 1913, le champ d'action des stations entomologiques s'élargit et s'étendit à tous les insectes nuisibles à l'agriculture. En 1915, le décret du 11 mai consacra définitivement l'existence de ces stations par la création du service des Epiphyties placé sous la haute direction de M. E. Roux, directeur des services scientifiques et sanitaires et de la répression des fraudes au Ministère de l'Agriculture. Enfin en 1921 (article 79 de la loi de finances du 30 avril) le nouveau service fut incorporé lui-même dans une organisation nouvelle, l'Institut des recherches agronomiques, créé « pour développer les recherches scientifiques appliquées à l'agriculture, en vue de relever et d'intensifier la production agricole ». Doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière, le nouvel institut possède de ce fait une grande souplesse de fonctionnement. Quel peut être, dans ce cadre administratif, le rôle de la station entomologique ?

Celle-ci peut se borner par exemple à étudier la biologie des insectes les plus nuisibles de la région, mettre au point des méthodes de lutte efficaces et pratiques, en vulgariser l'emploi par des démonstrations et des conférences. Ce faisant, elle poursuivra le but utilitaire pour lequel elle a été

créée. Mais on peut avoir une autre conception plus élargie du rôle de la station entomologique ; on peut approfondir les différents problèmes posés par l'étude des insectes nuisibles et des procédés de destruction et élargir ainsi le domaine des recherches. Le champ d'action prendra alors une ampleur considérable ; la station deviendra un véritable centre de recherches dont l'activité, toutefois, restera conditionnée par les rapports qu'il entretiendra avec les autres centres de recherches, en particulier, avec les laboratoires universitaires.

Les problèmes posés par l'étude des insectes parasites touchent à la plupart des sciences et leur étude ne peut être faite que suivant les méthodes et la technique propres à chacune d'elles.

La *Systématique* ou science de la classification des espèces, joue un rôle important en entomologie ; mais on doit la considérer comme un moyen, non comme un but. Il est utile en effet de pouvoir identifier rapidement les différentes espèces susceptibles de causer des dégâts aux cultures ; il importe aussi de connaître les plus importantes que l'on rencontre dans la région et de déterminer le rôle utile ou indifférent de chacune d'elles. On sait en effet que les différentes espèces qui cohabitent dans un même lieu réagissent les unes sur les autres ; chacune constitue ainsi un véritable complexe biologique ; l'étude biologique d'un insecte déterminé ne saurait donc être complète que si l'on tient compte des influences directes ou indirectes exercées par d'autres espèces vivant dans le même milieu. C'est dans cet esprit qu'ont été étudiées, à la Station entomologique du Sud-Est, la Lyda du pêcheur (*Neurotoma nemoralis* L.), la Piéride du chou (*Pieris brassicae* L.), la Pyrale du maïs (*Pyrausta nubilalis* Hb.).

L'étude de la *Biologie* des insectes nuisibles est très im-

portante en entomologie appliquée. C'est avant tout une science d'observation ; mais il ne suffit pas de noter avec plus ou moins de détails les différentes phases de la vie d'un insecte, d'étudier ses comportements dans le milieu où il évolue ; de préciser l'influence des facteurs météorologiques, climatologiques et autres sur le cycle biologique ; il faut étudier aussi le mécanisme des différentes fonctions vitales comparativement à celui des mêmes fonctions dans les principaux groupes de la série animale : on est ainsi conduit à compléter les études biologiques proprement dites par des études d'*Anatomie comparée*, de *Physiologie comparée*. Ces différentes recherches ne donneraient elles-mêmes que des résultats imparfaits si elles n'étaient complétées par des recherches d'*Histologie* et de *Cytologie*, d'*Histophysiologie* et de *Cytophysiologie*. L'étude du fonctionnement de la cellule est en effet d'une importance considérable pour la connaissance de la vie de l'insecte et de la vie, en général. Qu'on ne dise pas que de telles recherches sont superflues et ne sauraient trouver place dans le programme de travaux d'une station entomologique ; il est facile en effet de démontrer qu'elles sont, non seulement utiles, mais encore indispensables pour résoudre certains des problèmes qui nous sont posés, par exemple, celui de l'étude des maladies des insectes utiles. On trouvera d'ailleurs, parmi les travaux effectués à la station entomologique du Sud-Est, des exemples nombreux à l'appui de cette thèse.

Les procédés de lutte contre les insectes nuisibles peuvent être groupés en deux méthodes très générales : l'une se propose la destruction des parasites par les procédés physiques, chimiques ou mécaniques ; l'autre a pour but principal d'utiliser, comme agents de destruction, les auxiliaires naturels de l'homme, c'est-à-dire, les parasites et les prédateurs qui vivent aux dépens de chacune des espèces à détruire ; cette

VICHY

*Reine
des
Stations Thermales*

ETABLISSEMENT THERMAL

le mieux aménagé du monde entier

BAINS, DOUCHES, MASSAGES, PISCINES

Mécanothérapie - Electrothérapie - Radiothérapie

TRAITEMENT SPÉCIAL

*des maladies de Foie et d'Estomac — Goutte — Diabète
Arthritisme*

SAISON OFFICIELLE : d'AVRIL à OCTOBRE

EAU DE RÉGIME DES ARTHRITIQUES

BOIRE AUX REPAS

VICHY - CÉLESTINS

Bouteilles & Demi-Bouteilles

Hygiène de l'Estomac

Après le repas 2 ou 3

PASTILLES VICHY-ÉTAT

assainissent la bouche et facilitent la digestion

Pour
vos Achats
donnez
la préférence
à
nos annonceurs

T. S. F.

VISITEZ LES MAGASINS DE

Radio-Rhône

4, avenue Félix-Faure
(ANGLE AVENUE JEAN-JAURÈS)

Vous y trouverez :

Tout ce qui concerne la **T. S. F.**

Le Matériel des
Etablissements GRILLET d'Annecy
les appareils les plus perfectionnés

Postes-valises les plus réduits

**Spécialiste de postes
à ondes courtes**

Installations complètes sur cadre
à partir de 1.600 frs

Remise 10% à MM. les Etudiants

Bronzes et Appareils
d'éclairage électrique

Ancienne Maison Constant SÈVE

HÉBRARD

2, Quai Tilsitt, 2

L Y O N

« dernière méthode, que l'on qualifie ordinairement de « biologique », ne peut être utilisée que si l'on a résolu au préalable un certain nombre de problèmes très importants concernant les rapports des insectes avec leurs parasites à divers degrés. Tout insecte, comme d'ailleurs toute espèce animale, doit être considéré non plus isolément, mais en relation plus ou moins étroite avec une foule d'êtres vivants appartenant aux groupes les plus divers, depuis les plus primitifs comme les bactéries et les champignons, jusqu'aux animaux supérieurs. On n'a plus affaire à une espèce déterminée, mais, comme je le disais plus haut, à un véritable complexe biologique dont l'étude soulève tous les problèmes de la *Parasitologie*.

Parmi les parasites d'insectes, une place importante doit être faite aux bactéries, aux protozoaires et aux ultra-virus dont le rôle est encore à peine soupçonné. Mais la *Bactériologie*, la *Protistologie*, la *Protobactériologie* sont des sciences qui ont leur méthode propre, leur technique plus ou moins compliquée ; ce sont d'autre part des sciences relativement neuves et en pleine évolution ; elles touchent enfin à la *Pathologie générale* et, à ce titre, ont fait l'objet de recherches d'ordre médical très importantes. Etudier la pathologie infectieuse des insectes en dehors du cadre général, c'est se condamner à la stérilité ; c'est s'exposer à des interprétations fantaisistes de phénomènes bien connus et longuement étudiés par ailleurs. L'étude des lésions internes qui caractérisent les différentes affections ; celle des réactions de défense de l'hôte, sont basées essentiellement sur l'*Histo-* et la *Cytopathologie*. Ainsi prennent toute leur importance et leur signification, les recherches d'histologie et de cytologie dont il a été question précédemment.

Parmi les maladies des insectes en général, celles des insectes utiles, abeille et ver à soie, constituent un chapitre important qu'on ne peut isoler des autres. Comment avoir

en effet une idée exacte de la pathologie de ces insectes si l'on ne tient aucun compte des connaissances acquises dans le domaine de la pathologie des insectes en général ? Et comment serait-il possible d'étudier les causes de ces maladies, leur évolution, les réactions de défense, si l'on ignore ce qui se passe chez les êtres supérieurs ? A notre époque de grande spécialisation et de spécialisation peut-être trop précoce, on est plus particulièrement exposé à négliger tout ce qui ne se rapporte pas directement à l'étude que l'on poursuit ; *a fortiori* néglige-t-on tout ce qui ne s'y rapporte qu'indirectement. C'est pourquoi je considère comme indispensable l'établissement de rapports étroits avec les différents laboratoires de recherches spécialisés dans les sciences qui, de près ou de loin, touchent aux différents problèmes soulevés par les études d'entomologie appliquée. On ne saurait donc concevoir la création d'un centre de recherches scientifiques appliqués à l'entomologie en dehors d'un centre universitaire.

La méthode de lutte qui a pour but la destruction des insectes nuisibles par les moyens mécaniques, physiques ou chimiques, est basée surtout sur l'observation biologique et sur l'empirisme ; mais comme la méthode biologique, elle exige une connaissance approfondie de certains problèmes qui touchent plus particulièrement au mécanisme de la vie. Considérons par exemple le problème de l'action insecticide des composés chimiques : cette action peut être étudiée empiriquement en expérimentant sur les insectes à détruire l'action toxique des différents composés minéraux ou organiques ; on en trouvera toujours un certain nombre dont l'emploi sera susceptible de réaliser le but poursuivi ; il suffira d'écarter ensuite ceux dont la toxicité sera reconnue insuffisante, ceux dont le prix de revient sera trop élevé ou ceux qui seront dangereux pour les plantes ; les insecticides ainsi obtenus constitueront les armes avec lesquelles l'agriculteur se dé-

fendra contre les parasites. Si l'empirisme a donné et donne encore d'excellents résultats dans la recherche des produits insecticides susceptibles d'être mis entre les mains des agriculteurs, il n'en reste pas moins que la méthode peut être grandement améliorée par l'étude concomitante de l'action des composés chimiques sur l'organisme des insectes, en particulier, sur les tissus et les cellules. De telles études ont déjà été faites à la Station entomologique du Sud-Est ; elles ont permis de mettre au point des faits importants concernant la toxicité de composés divers et les rapports entre cette toxicité et la forme chimique ou physico-chimique de ces composés. L'étude des réactions histo- et cytotoxiques, comme celle des réactions histo- et cytopathologiques dont il a été question précédemment, apparaissent parfaitement fondées et doivent rentrer dans le cadre général des travaux du centre de recherches scientifiques tel que je le conçois.

La destruction des insectes par les procédés chimiques pose un problème qui ne paraît pas avoir été envisagé jusqu'ici : c'est celui de l'action des produits insecticides sur les cellules et tissus végétaux. C'est là cependant une question d'une grande importance pratique et qui se pose chaque fois, peut-on dire, que l'on traite des plantes cultivées par les bouillies insecticides ou anticryptogamiques. Bien qu'il s'agisse là d'un problème de cytologie végétale, on peut concevoir son étude dans une station entomologique, car les méthodes de la *cytologie végétale* diffèrent peu de celles de la cytologie animale.

Les rapports avec la *pathologie végétale* peuvent être envisagés sous deux aspects différents :

1° On peut se borner par exemple à mettre en application les méthodes de lutte contre les parasites végétaux étudiées dans les stations de pathologie végétale proprement dites ; il suffira de pouvoir déterminer les principales maladies des plantes cultivées auxquelles on a affaire dans la région et

d'appliquer les principes généraux de la lutte contre ces maladies.

2° On peut aussi faire des recherches proprement dites en s'inspirant des méthodes de la *pathologie comparée* ; envisagées de ce point de vue, les recherches de pathologie végétale peuvent être rapprochées de celles qui concernent les maladies des insectes ; elles ne modifieront nullement l'unité de méthode de travail qui doit être à la base de l'organisation nouvelle projetée.

La conception générale du rôle de cette organisation, dont je viens d'exposer sommairement les grandes lignes, peut sembler à première vue complexe et difficilement réalisable dans la pratique. En fait, si l'on se reporte aux recherches en cours ou aux différents travaux effectués à la Station entomologique du Sud-Est depuis son origine (1917), on verra qu'une telle conception est non seulement possible, mais qu'elle a déjà reçu un commencement d'exécution. Les notes ou mémoires publiés jusqu'ici concernent la plupart des directions de recherches énumérées dans la présente étude ; les recherches ont été poursuivies selon les méthodes propres aux sciences auxquelles elles se rapportent ; la collaboration avec les laboratoires universitaires a été de même réalisée sur une assez grande échelle (collaboration avec l'Institut d'histologie de la Faculté de Médecine, avec les laboratoires de Chimie biologique, de Physique médicale, de Physiologie). L'unité de méthode de travail a déjà prouvé tout le bénéfice que l'on pouvait retirer de son application aux recherches de l'entomologie appliquée ; il ne reste qu'à intensifier le rôle de la Station entomologique en lui donnant les moyens matériels qui lui font encore défaut. L'installation telle qu'elle fonctionne depuis 1917 ne répond plus en effet aux besoins actuels. Il faudrait plus de personnel (le personnel scientifique actuel ne comprend qu'un directeur et un préparateur), des

laboratoires plus nombreux et mieux outillés afin de pouvoir accueillir des travailleurs. En résumé, à la conception élargie du rôle de la station entomologique devrait correspondre une organisation matérielle nouvelle ; la création d'un *Institut d'entomologie appliquée* comprenant des sections entomologique, séricicole, apicole et éventuellement, une section de pathologie végétale, un centre de préparation des virus pour la lutte contre les rongeurs, répondrait parfaitement à cette nécessité. C'est à Lyon que doit être le siège du nouvel Institut. Lyon est en effet au centre de régions fruitières, viticoles, maraîchères et de grandes cultures très importantes ; c'est d'autre part la capitale de la soie ; elle possède enfin une Université des plus florissantes et sera incessamment pourvue d'une véritable « centrale médicale ». Il y a là une ambiance des plus favorables au bon fonctionnement de l'Institut d'entomologie appliquée. Le département du Rhône, la Ville de Lyon, l'initiative privée peuvent et doivent contribuer activement à sa création. L'Institut des recherches agronomiques ne peut que souhaiter cette collaboration et on peut être assuré qu'il donnera tout son concours à la réalisation de cette œuvre dont bénéficieront, non seulement les agriculteurs, mais aussi un grand nombre de commerçants et d'industriels.

La tableau suivant donnera une idée d'ensemble des différentes directions de recherches de l'Institut d'entomologie appliquée.

I. — SECTION ENTOMOLOGIQUE

A. — *Recherches d'ordre scientifique.*

1. Systématique.
2. Biologie des insectes nuisibles.
3. Anatomie et physiologie comparées des insectes.
4. Histologie et cytologie normales et comparées.

5. Recherches concernant la méthode biologique de lutte contre les insectes nuisibles.
 - a) Systématique et biologie des auxiliaires parasites et prédateurs (étude de complexes biologiques représentés par les insectes et leurs parasites à divers degrés).
 - b) Recherches de pathologie comparée (maladies parasitaires et autres), d'histologie et cytologie pathologiques.
6. Recherches concernant la méthode de lutte par les procédés physiques ou chimiques.
 - a) Recherches empiriques sur l'action des insecticides.
 - b) Action des insecticides sur les cellules et tissus.
 - c) Action des insecticides sur les cellules et tissus des végétaux traités.
7. Rapports (à déterminer) avec les industries de produits chimiques fabriquant des insecticides et avec les constructeurs d'appareils. Contrôle des produits livrés à l'agriculture (ce dernier point ne peut être envisagé que si des lois ou décrets précisent les conditions de l'intervention des laboratoires officiels).

B. — *Applications pratiques.*

1. Expérimentation au premier degré dans les champs d'expériences de l'Institut.
2. Expérimentation dans les conditions de la pratique courante avec le concours de correspondants bénévoles.

C. — *Vulgarisation.*

1. Organisation de champs de démonstration.
2. Cours et conférences.

II. — SECTION SÉRICICOLE

- a) Etude de l'histologie et de la cytologie normales du ver à soie.
- b) Etude de la physiologie normale (histo- et cytophysiologie) du ver à soie.
- c) Etude de la pathologie générale du ver à soie (ces différentes recherches sont faites en liaison étroite avec celles concernant les maladies des insectes nuisibles).
- d) Expériences au premier degré sur les procédés de lutte contre les maladies mis au point au laboratoire.

III. — SECTION APICOLE

Mêmes directives générales que pour la section séricicole.

A. PAILLOT,

Directeur de la *Station entomologique*
du Sud-Est.

Reine de la chaussure

Cordonnerie des Négociants

31, Rue Grenette, 31

TÉLÉPHONE
FRANKLIN 25-32

LYON

TÉLÉPHONE
FRANKLIN 25-32

Botterie de Luxe pour :

DAMES

Créations exquises ◇
◇ sur forme déposée
KEMA NOVA

MESSIEURS

Cousu main ◇
et
◇ marque Unic

Rayon spécial d'articles sports :
semelles : "CRÊPE", "USKIDE",
"GROS-CORD" etc...

NOS ANNONCIERS

- BAS DE LA REINE (Au), 15, r. de la Rép., Lyon. Tél.
- BIZET, tailleur, 19, cours Lafayette, Lyon. Tél. V. 12-78.
- BLANC ET DEMILLY, Portraits, 31, rue Grenette, Lyon.
- BRULÉ, "Cordonnerie des Négociants", 31, rue Grenette, Lyon. Tél. F. 25-32.
- CAFE ROYAL, 50, rue de la République, Lyon. Tél. F. 01-73.
- CAMUGLI, Lib. méd., 6, r. de la Charité, Lyon. Tél. F. 24-49.
- CHOMER (Mlle), Timbres anciens, 15, rue Ste-Hélène, Lyon.
- CLINIQUE SAINT-MAURICE, 229, cours Gambetta, Lyon. Tél. V. 52-92 et 09-06.
- CONTI-GANCEL, Automobiles, 180, avenue de Saxe, Lyon. Tél. V. 51-61.
- DEFOND frères (Magasin « Jeanne d'Arc »), blanc, 12, cours Gambetta, Lyon. Tél. V. 12-94.
- FÉLIX, tailleur, 74, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon. Tél. F. 31-50.
- FOIRE INTERNATIONALE DE LYON, Hôtel de Ville, Lyon.
- GABERT, Objets d'art, 8, place Bellecour, Lyon.
- GERMAIN, Papiers peints, 86-88, Grande Rue de la Guillotière, Lyon. Tél. V. 24-96.
- GOUX, Chocolaterie, 5, rue Gasparin, Lyon. Tél. F. 46-77.
- GRANDES CAVES DE LYON, 34^{bis}, avenue Lacassagne, Lyon. Tél. V. 16-88.
- HÉBRARD, Ap. d'éclairage, 2, q. Tilsitt, Lyon. Tél. F. 02-11.
- HONEGGER, Objets d'art, 6, rue Président-Carnot, Lyon. Tél. F. 41-89.
- JOSETTE MATHIS, Haute Couture, 48, rue de la République, Lyon. Tél. Franklin 03-25.
- LA GRANDE MAISON, pl. de la Rép., Lyon. Tél. F. 15-62.
- LUGDO (Établis.), Ressemelages, 7, cours Lafayette, Lyon.
- MAISON MODELE, Vêtements, 92 à 104, rue Moncey, Lyon.
- MERCIER ET CHALEYSSIN, Meubles, 4, rue Boileau, Lyon. Tél. V. 21-49.
- PENSION DE FAMILLE, 14, avenue de la République, Tassin-la-Demi-Lune.
- PETIT PARIS (au), Lingerie, 9, place des Jacobins, Lyon. Tél. F. 28-05.
- PHILATELIC-OFFICE, Timbres, 18, p. Hôtel-Dieu, Lyon.
- RADIO-RHONE, 4, avenue Félix-Faure, Lyon.
- ROYAL-HOTEL, place Bellecour. Lyon. Tél. F. 57-31.
- VICHY-CÉLESTINS, Eau de régime.

LYON EN FÉVRIER-JUIN 1871

Le 4 février 1871, M. Edmond Valentin était nommé Préfet du Rhône en remplacement de M. Challemel-Lacour ; aussitôt après, il arrivait à Lyon et prenait possession de son poste.

Il conserva comme Secrétaire général M. Gomot et prit pour chef de cabinet M. Paul Boegner, dont il avait fait la connaissance au siège de Strasbourg, qui avait participé à la guerre avec les légions du Rhône et avait une sœur mariée à Lyon. Doué d'une excellente mémoire, ayant pour la soutenir des lettres écrites par lui à sa famille alors qu'il était chef de cabinet de M. Valentin, M. Boegner a écrit en 1917 les Souvenirs de cette époque de sa vie. La Revue doit à l'obligeance de son fils, M. le Pasteur André Boegner, de Strasbourg, communication d'une partie de ces souvenirs : celle qui est relative à la Commune de Lyon. Nous la publions, persuadés qu'elle sera lue avec plaisir parce qu'elle est extrêmement vivante et apporte une précieuse contribution à l'histoire contemporaine lyonnaise.

A. K.

I. — DU DÉBUT DE FÉVRIER AU MILIEU DE MARS

L'aspect des rues de Lyon était, au début de février 1871, moins pittoresque qu'en novembre 1870. On y eût cherché vainement la chemise rouge des Garibaldiens, ou la tenue fantaisiste des Vengeurs, des Légionnaires de l'Etoile, des Chasseurs de la Mort. Elles présentaient cependant une animation singulière, avec leur fourmillement de gardes nationaux, de mobilisés du Rhône et de légionnaires d'Alsace¹. Bientôt, un nouveau contingent vint accroître cette population militaire déjà si nombreuse. Un beau jour, une dépêche de Marseille annonça le départ pour Lyon de la Garde mobile des Bouches-du-Rhône...

On voyait ces enfants de la belle Provence arpenter très tristement nos rues, promenant, sous la brume lyonnaise, leur oisiveté et leur nostalgie. Quand le soleil brillait au ciel, ils s'étendaient paresseusement sur les parapets des quais de la Saône et y dormaient à poings fermés. Leur chef vint rendre visite au Préfet. J'entends encore un de ces guerriers me dire, avec son accent de la Cannebière, tout en accompagnant

1. Un passage antérieur des Souvenirs de M. Bœgner éclaire ainsi ces lignes : « Au lendemain de l'armistice, Gambetta avait enjoint aux préfets et aux généraux commandant les divisions territoriales d'intensifier les préparatifs militaires ; il voulait que la France fût, le cas échéant, prête à recommencer la lutte, avec les meilleures chances de succès. Dès son arrivée à Lyon, M. Challemel-Lacour s'était voué, avec la plus grande ardeur, à l'organisation de la garde nationale mobilisée. En cinq mois, il avait mis sur pied cinq légions du Rhône, et trois légions d'Alsace. Les deux premières légions du Rhône avaient fait les campagnes de Bourgogne et de l'Est. J'ai raconté comment, le 18 janvier, nous avons rencontré la troisième, non loin de l'Isle-sur-le-Doubs. Je ne me rappelle pas où se trouvait la 4^e légion. Quant à la 5^e, elle achevait à Lyon ses préparatifs de départ. Il en était de même des trois belles légions d'Alsace ».

son discours de grands gestes expressifs : « Les Prussiens, ils n'ont qu'à bien se tenir ! Nous arrivons, nous autres ! ».

.....

Le moment était venu de résoudre une question qui préoccupait M. Valentin depuis son arrivée à la Préfecture. Lorsqu'au matin du 4 septembre, le Comité de Salut public s'empara du pouvoir, son premier soin avait été de faire arborer le drapeau rouge au beffroi de l'Hôtel de Ville. Le Conseil municipal, élu le 15 septembre, sanctionna cette mesure en faisant afficher, le 24, la délibération suivante :

« Considérant que, le 4 septembre, en face de la France envahie, la ville de Lyon a proclamé la patrie en danger et en a arboré le signe ; considérant que le péril est plus grand que jamais, délibère : le signal de la patrie en danger restera arboré sur l'Hôtel de Ville jusqu'à ce que le péril ait cessé ».

Et le drapeau rouge continua de flotter sur l'Hôtel de Ville. La population ouvrière tenait à ce morceau d'étoffe, qui était, à ses yeux, l'emblème de la révolution victorieuse. Les éléments modérés de l'opinion républicaine gémissaient tout bas d'un état de choses qui, en se prolongeant, constituait un véritable scandale ; mais ils n'osaient pas trop demander à M. Challemel-Lacour de soulever la question du drapeau et d'ajouter ainsi une difficulté nouvelle, peut-être périlleuse, aux difficultés sans nombre qui se dressaient chaque jour devant lui.

En recueillant, le 6 février, l'héritage de son prédécesseur, M. Valentin avait le ferme propos de ne pas laisser dormir la question du drapeau rouge, mais il tenait avec raison à la faire trancher par les élus de la ville. Au lendemain des élections, il convoqua le maire (M. Hénon) et ses adjoints, et s'efforça de leur faire comprendre la nécessité d'une prompt solution. Le Conseil municipal, dont les séances étaient publiques, devait se réunir le 14. Il fut entendu que l'affaire du

drapeau lui serait soumise, d'une manière ou d'une autre. Le Préfet me chargea d'assister à la délibération. Elle fut courte et peu intéressante. Un membre modéré, M. Benoît, avait déposé une proposition tendant au remplacement du drapeau rouge par le drapeau tricolore. Deux ou trois conseillers prirent la parole, mais le siège de l'Assemblée était fait. Quelqu'un ayant proposé l'ajournement, le Conseil s'empressa de le voter, pour n'avoir pas à se prononcer sur le fond. M. Valentin espérait un meilleur résultat, mais il eut la sagesse de ne pas brusquer les choses, convaincu, dès ce moment, que les circonstances obligeraient bientôt la municipalité et le Conseil à se prononcer.

Le 1^{er} mars, l'Assemblée Nationale approuvait la Convention de Versailles. M. Valentin prit aussitôt un arrêté, par lequel, visant la délibération du 24 septembre et le vote des préliminaires de paix, il ordonnait le remplacement immédiat du drapeau rouge par le drapeau national, voilé d'un crêpe. Puis il informa le Maire que cet arrêté ne serait pas publié si l'autorité municipale se décidait à prendre les devants.

M. Hénon et ses adjoints demandèrent vingt-quatre heures pour réfléchir. M. Barodet (l'un des adjoints), homme de ressources, opportuniste à ses heures, mit le délai à profit pour trouver la formule qui devait sauver la face. Le lendemain, 3 mars, le Conseil se réunissait à midi et adoptait la délibération suivante, rédigée par le premier adjoint :

« Le Conseil municipal,

« Vu l'acceptation des préliminaires de paix par l'Assemblée réunie à Bordeaux ;

« Considérant que le sacrifice et l'humiliation qu'il s'agissait d'épargner à la France sont maintenant consommés et que les patriotiques espérances, dont le drapeau rouge était l'emblème, se trouvent, par le fait du traité de paix, ajournées à des temps meilleurs ;

« Considérant, d'ailleurs, qu'il est bon de faire disparaître tout ce qui peut être, à un titre quelconque, une cause de divisions entre tous ceux qui veulent sincèrement la République ;

« Délibère :

« *Article premier.* — Le fier drapeau de la patrie en danger et de la résistance à outrance ne survivra pas à l'humiliation de la France ; le drapeau rouge de la Commune de Lyon cessera de flotter sur le dôme de l'Hôtel de Ville à partir du 3 mars 1871.

« *Article 2.* — Le drapeau noir sera hissé pendant trois jours au balcon de l'Hôtel de Ville, en signe de deuil de la patrie mutilée ».

« A 5 heures du soir, écrivais-je quelques jours plus tard à mon frère, la délibération était affichée ; et en même temps, le drapeau rouge descendait ; un instant après, notre cher drapeau tricolore, voilé d'un long crêpe noir, flottait sur le beffroi, aux rayons du soleil couchant. Te dire ma joie, en revoyant là-haut ces trois couleurs, à la place du vilain drapeau brun-roux, est impossible. Au même instant, je faisais enlever le drapeau rouge de notre terrasse, à l'autre extrémité de l'Hôtel de Ville. Ce fut dans toute la ville une satisfaction, un soulagement extraordinaires. On craignait des protestations, du tapage : personne ne bougea. Il en eût été autrement, peut-être, si le Conseil avait refusé d'abaisser son drapeau, et si le Préfet l'avait fait enlever d'autorité. Le même soir, par ordre de M. Valentin, tous les théâtres, bals, concerts, étaient fermés. Ils n'ont rouvert que mardi dernier ».

Cependant, le Gouvernement venait de prescrire le licenciement de tous les corps de troupes auxiliaires. Cet ordre fut transmis par la Préfecture à la 2^e Légion, qui avait à sa tête le colonel Ferrer et dont le dépôt se trouvait à Tarare.

Dès qu'il connut le décret de licenciement, Ferrer télégraphia qu'il arriverait à Lyon le lendemain, 6 mars, pour remettre à la municipalité le drapeau de la Légion, échappé, je ne sais comment, au désastre.

Le Maire décida que six compagnies de la Garde nationale, avec musique, se porteraient à la rencontre des légionnaires. M. Valentin me chargea d'accompagner cette escorte et de saluer en son nom le colonel Ferrer. Rodolphe Dieterlen se joignit à moi. Nous portions tous deux l'uniforme de la Légion, que je n'avais pas quitté depuis mon retour. Nous rencontrâmes Ferrer et sa troupe non loin de la gare de Vaise. Je saluai le colonel, en lui transmettant le message du Préfet. Puis, avec Rodolphe, je serrai les mains qui se tendaient vers nous, heureux de retrouver quelques-uns de mes bons camarades d'autrefois. Bientôt, encadrés par la garde nationale, clairon et musique en tête, on se remit en marche, nous deux, Rodolphe et moi, emboitant le pas, une fois encore, dans les rangs de notre pauvre Légion.

Les Terreaux étaient noirs de monde. Pendant que nous traversions la place, les membres du corps municipal, sortant de l'Hôtel de Ville, se rangeaient sur les degrés supérieurs du grand perron. Du haut de son cheval, qui piaffait rageusement, Ferrer adressa au « citoyen-maire » et aux « citoyens-conseillers municipaux », une harangue dont la phrase suivante s'est gravée dans mon souvenir : « Tant que la 2^e Légion « a été commandée par un républicain, nous avons vu l'en-
« nemi fuir devant nos jeunes Légions républicaines ». M. Hénon, à qui le porte-drapeau avait remis notre étendard, répondit en quelques paroles simples et émouvantes. L'une et l'autre allocution furent saluées des cris enthousiastes de : « Vive la France ! Vive la République ! ». Hélas ! c'est la mort dans l'âme que nous poussions ces cris. Notre pauvre drapeau était enveloppé du haut en bas d'un vaste crêpe ; il

Il y avait des crêpes à tous les sabres et à tous les fusils, et au balcon flottait le lugubre drapeau noir, en signe de deuil de la patrie mutilée. Puis, les débris de la 2^e Légion défilèrent devant la Municipalité, et ensuite allèrent déposer leurs armes au fort Saint-Jean. Cette dernière douleur me fut épargnée : en arrivant à Lyon, en janvier, j'avais porté mes armes au dépôt. Je rentrai à l'Hôtel de Ville, le cœur serré, tandis que les dernières files tournaient le coin du théâtre. Il me semblait qu'une partie de moi-même venait de mourir.

Le licenciement des autres Légions du Rhône ne donna lieu à aucune manifestation. Quant aux légions d'Alsace, elles purent, avant de disparaître, rendre un suprême hommage à la dépouille mortelle de Kuss. Tous les médecins, et un grand nombre d'officiers des trois légions, se rendirent à Perrache pour déposer sur le cercueil du Maire de Strasbourg une superbe couronne. 150 hommes de la 2^e, en armes, étaient là pour rendre les honneurs. M. Valentin m'avait chargé de présenter ses condoléances au fils de Kuss, qui accompagnait le corps. Malheureusement, le cercueil ne se trouvait pas dans le train par lequel il était attendu, et je dus rentrer à la Préfecture, où la besogne ne manquait pas, sans avoir pu remplir ma mission.

Quelques jours plus tard, ayant à faire à la gare de Perrache, je trouvai le hall rempli de légionnaires en tenue, sans armes, attendant le train de nuit qui devait les emporter vers l'Alsace. Ils étaient mornes, silencieux. Beaucoup, paraissant accablés de fatigue, dormaient, étendus sur la dalle froide. Triste spectacle ! Je revois en pensée nos trois légions encadrant la place Bellecour ; puis, la remise des drapeaux, Challemeil-Lacour haranguant les officiers, qu'électrisait son éloquence ; enfin, le défilé superbe de ces 9.000 volontaires, accourus d'Alsace, impatients de se mesurer avec l'ennemi. Et maintenant, ils partaient, vaincus avant d'avoir pu se bat-

tre, pour retrouver, demain, sous la botte allemande, la petite patrie qu'ils rêvaient de conserver à la France.

L'Assemblée nationale avait tenu sa dernière séance à Bordeaux, le 11. Elle devait reprendre ses travaux à Versailles le 20 mars. Les députés du Rhône mirent à profit ces courtes vacances pour passer quelques jours à Lyon. Ceux de nos représentants qui appartenaient aux diverses nuances de l'opinion républicaine vinrent l'un après l'autre exprimer à M. Valentin leur désir de le voir rester à la tête du département. M. Hénon écrivit dans le même sens une lettre très pressante à son ami Ernest Picard. M. Valentin ne pouvait se montrer insensible à ces témoignages de confiance. Il sentait que son devoir était de servir la République, au poste où elle l'avait placé, et il acceptait d'y rester, si le Gouvernement jugeait bon de le maintenir à la Préfecture du Rhône. D'ailleurs, ses premiers actes, l'esprit largement conciliant qui présidait à son administration, les efforts qu'il ne cessait de faire pour rapprocher les uns des autres tous les bons citoyens, lui assuraient, dans la population lyonnaise, sans distinction de parti, des sympathies de plus en plus nombreuses. Tout nous permettait d'espérer que nous nous trouvions au début d'une période d'activité paisible et féconde. Le coup de foudre du 18 mars allait mettre à néant ces heureuses perspectives.

II. — LA COMMUNE ET L'INSURRECTION LYONNAISE DU 22 MARS

Depuis la réunion de l'Assemblée nationale, tous les regards se tournaient vers Bordeaux. On ne prêtait aux nouvelles de Paris qu'une attention distraite. Et pourtant, la situation morale de la grand'ville présentait des symptômes inquiétants. La Convention d'armistice avait stipulé, à la demande de

Jules Favre, que la garde nationale conserverait ses armes. Or, les bataillons des quartiers populaires appartenaient à l'opinion la plus avancée. Ils avaient été, pendant le siège, et ils pouvaient redevenir de graves éléments de désordre. Au commencement de mars, on apprit que ces bataillons s'étaient emparés de plusieurs centaines de canons restés dans l'intérieur de Paris. Le plus grand nombre de ces pièces avaient été conduites à Montmartre. En même temps, des manifestations révolutionnaires se produisaient chaque jour place de la Bastille. Un sergent de ville était ligoté et jeté à la Seine, sans que personne osât prendre sa défense. Enfin, on n'ignorait pas que les Parisiens, blessés au cœur par l'entrée dans Paris d'une division allemande, ne pardonnaient pas à la majorité le vote fixant à Versailles le siège définitif de l'Assemblée ; mais le pays était si las, il éprouvait un tel besoin de repos que, les agitateurs professionnels mis à part, l'opinion, en province, se refusait à admettre l'éventualité de nouveaux troubles, encore moins la possibilité d'une insurrection victorieuse.

L'événement réservait à ces prévisions optimistes un bien cruel démenti. Le 19 mars, à la première heure, un circulaire télégraphique nous apprenait l'échec des troupes chargées, la veille, d'enlever les canons de Montmartre, l'insurrection maîtresse de Paris, la Commune proclamée à l'Hôtel de Ville, la retraite du Gouvernement sur Versailles. M. Valentin rédigea aussitôt et fit afficher l'énergique proclamation suivante :

« Habitants du département du Rhône, sous le régime du Suffrage universel, il ne peut exister qu'une seule autorité, autour de laquelle tous les bons citoyens ont le devoir impérieux de se rallier, et dont les décisions doivent être obéies en toute circonstance, sans hésitation et sans discussion : c'est celle de l'Assemblée Nationale, librement élue. Tout

individu, toute réunion d'individus qui s'aventurerait à mettre cette autorité en question, sera par moi considéré comme rebelle à la Nation et traité comme tel ».

Cet avertissement n'était pas superflu. On devait craindre que le mouvement de Paris n'eût son contre-coup presque immédiat, dans un milieu où les idées communalistes avaient de nombreux partisans. Le Comité de salut public du 4 septembre s'était érigé en pouvoir souverain, légiférant à tort et à travers, traitant avec Paris de puissance à puissance, n'admettant le Préfet Challemel-Lacour qu'à titre de simple-délégué. Avec plus de modération dans la forme, le Conseil municipal s'était inspiré des mêmes doctrines, et M. Challemel-Lacour avait dû laisser exécuter maintes délibérations empiétant sur le domaine réservé au gouvernement central ou au pouvoir législatif. Enfin, les masses populaires, fermement républicaines, se méfiaient non sans raison des visées monarchistes de la majorité parlementaire, et, dans le conflit entre Paris et Versailles, leurs sympathies allaient instinctivement vers Paris.

Les journées du 20 et du 21 se passèrent dans l'attente. En l'absence de toute police sérieuse, nous en étions réduits aux informations nécessairement incomplètes données, soit par la Mairie, soit par M. Andrieux. Nous fûmes avertis, le 21, qu'un délégué du Comité central, nommé Albert Leblanc, était arrivé à Lyon et qu'il s'était mis en rapport avec les chefs du parti révolutionnaire local. Le mercredi 22, le soleil se lève dans un ciel radieux. Nous apprenons qu'une réunion d'officiers de la garde nationale, appartenant aux bataillons des faubourgs, allait avoir lieu et qu'on y prendrait sans doute des résolutions importantes. M. Challemel-Lacour avait placé la garde nationale du département sous les ordres d'un « général commandant les gardes nationales du Rhône ». Il avait appelé à ce poste un officier du Génie en retraite :

M. Beaudesson de Richebourg (homme excellent, animé des meilleures intentions, mais qui, dans cette journée du 22 mars, se montra inférieur à sa tâche). A son insu, ou plutôt sans lui en demander la permission, 350 officiers sur les 1.200 que comptait la garde nationale de Lyon, se trouvèrent à midi au Palais Saint-Pierre, à deux pas de l'Hôtel de Ville. Albert Leblanc et une douzaine d'individus, membres du comité insurrectionnel, formé d'avance, étaient présents. Toutes les dispositions ayant été arrêtées, on envoya au Maire une délégation d'officiers, chargés de lui demander de se mettre à la tête du mouvement. M. Hénon répondit, bien entendu, par un refus catégorique. Je me trouvais dans le grand vestibule, ouvrant sur les Terreaux, lorsque les officiers, venant du cabinet du Maire, traversèrent la cour et le vestibule pour gagner la sortie. Arrivés au haut du perron, ils dégainèrent d'un seul mouvement et descendirent les marches, brandissant leur sabre et criant, d'une voix retentissante : « Aux armes ! Aux armes ! ». Je courus informer M. Valentin de ce qui se passait. Il me chargea de porter au général Beaudesson, qui se trouvait à l'Hôtel de Ville, l'ordre de faire battre immédiatement le rappel dans les bataillons du centre. Le général s'entoura des chefs de ces bataillons, et il fut convenu qu'on battrait le rappel dès qu'on l'entendrait battre à la Guillotière ou à la Croix-Rousse. M. Valentin prit acte de la déclaration de Beaudesson, qui disait répondre de tout.

Vers la fin de l'après-midi, on nous annonça le premier président de la Cour. M. Millevoye dit au Préfet : « On se prépare à envahir l'Hôtel de Ville. Je crains que vous n'y soyez pas en sûreté. Quittez-le avant qu'il ne soit trop tard ». M. Valentin remercia le premier président, mais lui déclara que, quoi qu'il dût arriver, il n'abandonnerait pas son poste. J'ai toujours regretté que M. Valentin, une fois l'ordre rétabli,

n'ait pas cru devoir rendre sa visite au chef de la Cour. Son abstention fut mal interprétée. Aucun rapport ne s'établit entre le Préfet et la magistrature assise. Lorsqu'à la veille du 1^{er} janvier, le Préfet convia M. Millevoye à un dîner officiel, le premier accepta d'abord, puis, au dernier moment, lança de Grenoble, où l'appelait, disait-il, un examen de son fils, un télégramme pour s'excuser. Trois semaines plus tard, M. Valentin était remplacé à la Préfecture du Rhône par M. Ernest Pascal.

A 6 heures, on vint annoncer que les insurgés battaient le rappel. Après bien des hésitations, Beaudesson finit par donner des ordres de battre aux bataillons présumés sûrs ; mais les autres avaient une grande avance. De plus, Beaudesson avait assigné à ces bataillons sûrs toutes les positions, sauf celles qui nous eussent protégés : il avait laissé entièrement libres la place des Terreaux et la place de la Comédie. Aussi, à 7 heures, les bataillons de la Guillotière débouchèrent-ils en hurlant rue de la Comédie, et occupèrent-ils sans coup férir les deux places. Une heure avant, le Préfet avait donné à Beaudesson l'ordre formel de faire occuper l'intérieur de l'Hôtel de Ville par un bataillon du quartier. Il ne l'exécuta pas. Nous étions gardés par le 10^e de la Croix-Rousse, évidemment plus sympathique au mouvement qu'à l'autorité. Le résultat était inévitable : nos gardiens ouvrirent les portes.

Après le dîner, nous étions redescendus au Cabinet. Il y avait : le Préfet, le colonel Valentin, M. Gomot et moi. Toutes les portes conduisant aux appartements étaient fermées au verrou : il fallait les enfoncer pour arriver jusqu'à nous. A 8 heures, les communards envahirent la grande cour, la salle du Conseil municipal et toute la partie de l'Hôtel de Ville donnant sur les Terreaux. Bientôt après, un détachement se présenta chez notre concierge et lui demanda les clefs. Sur son refus de les livrer, il se retira. Vers 9 heures,

on revint en force ; on enfonça la petite porte vitrée de la loge, et les émeutiers se précipitèrent dans l'escalier. Ils s'emparèrent immédiatement du bureau télégraphique et gardèrent l'employé à vue. Je les entendais monter et descendre avec grand fracas, mais ils semblaient nous avoir oubliés et ne frappaient ni à la porte du rez-de-chaussée, ni à celles de l'entresol et du premier.

Sur la place, dans la grande cour, régnait un tumulte continu : « Vive la Commune ! A bas les tyrans ! etc... ». Je ne pouvais voir ni entendre ce qui se passait place des Terreaux. Avouez que la situation n'était pas gaie. Nous attendions l'invasion de minute en minute ; nous avions des revolvers chargés ; M. Valentin semblait résolu à se défendre à toute extrémité ; cela ne pouvait aboutir qu'à un massacre. Vivre quatre heures avec cette perspective, c'est dur. Aussi, j'étais surexcité ; je ne pouvais tenir en place. Je montais, je descendais par notre petit escalier intérieur ; j'écoutais à ma fenêtre, espérant qu'enfin les bataillons amis de l'ordre viendraient nous délivrer. A minuit, on frappe à la petite porte donnant sur l'escalier dérobé. Je sors du cabinet pour écouter : j'entends une voix connue, celle de ce brave M. Hénon, dire à voix basse : « C'est moi, M. Boegner : ouvrez ! ». Je m'empresse d'ouvrir, et je vois M. Hénon et M. Blanc, conseiller municipal. Echappant à la surveillance de leurs gardiens, ils avaient traversé tous les appartements de l'aile opposée à la nôtre, franchi presque en rampant la terrasse qui réunit les deux ailes et qui fait face au théâtre, enfoncé la porte vitrée qui, des appartements du Préfet, donne sur cette terrasse, et descendu à tâtons l'escalier intérieur, dans lequel j'avais éteint les becs de gaz. M. Hénon nous apprit ce qui s'était passé. Il demanda au Préfet un ordre écrit pour les bataillons fidèles massés dans les rues voisines, d'occuper immédiatement l'Hôtel de Ville ; le Préfet le rédigea et

M. Hénou partit par le même chemin. Cet ordre eut le sort des précédents : le général Beaudesson le garda dans sa poche.

Enfin, à 1 heure, un garçon accourut en disant : « Ils ont enfoncé la porte et sont dans l'antichambre ! ». Le moment décisif approchait. J'éprouvais presque un sentiment de délivrance, tant j'avais souffert de cette longue et pénible attente. Et puis, M. Valentin semblait avoir renoncé à toute résistance violente¹.

On entend des voix nombreuses dans l'antichambre, un bruit de crosses frappées sur le plancher, un cliquetis d'armes ; tout à coup, la porte s'ouvre. Un capitaine de la garde nationale entre, suivi d'une cinquantaine d'hommes, et exhibe solennellement un mandat d'arrêt lancé par la Commune contre le Préfet. M. Valentin ne daigne seulement pas y jeter les yeux : « Je ne connais pas de Commune ; c'est une autorité illégale, qui n'a pas le droit de m'arrêter. Je vous invite à vous retirer immédiatement ». L'autre hésite : « Il ne s'agit pas de vous faire du mal ; la Commune veut s'entendre avec vous, avoir quelques explications, etc..., etc... ». « Eh bien, réplique M. Valentin, si ces Messieurs veulent causer avec moi, qu'ils m'envoient deux délégués. Quant à moi, je n'ai pas à me transporter chez eux. Je suis à mon poste et j'y reste ». L'officier, abasourdi, s'en va pour prendre de nouvelles instructions. Pendant sa courte absence, les plus enragés de ses hommes se fâchent : « Il faut l'empoigner de vive force, il ne faut pas se laisser mener comme ça, etc... ». Bientôt, l'officier revient, disant qu'il a l'ordre d'employer la

1. (Note écrite postérieurement) : Ceci n'est pas tout à fait exact. Lorsqu'on entendit les pas des insurgés dans l'antichambre, je dis à M. Valentin : « Faudra-t-il tirer ? ». La réponse fut : « Vous ferez ce que vous verrez faire ». Au moment même où les envahisseurs ouvraient la porte du cabinet, M. Valentin étendit la main droite vers le tiroir de son bureau, où se trouvait un revolver chargé, mais le colonel, qui se tenait à côté de lui, abattit vivement le bras de son frère, en disant : « Edmond, pas de bêtises ». Ce geste nous sauva la vie.

force. M. Valentin s'était assis dans son fauteuil : « Je refuse de vous suivre », dit-il. Les gardes nationaux hésitaient : « Allons, citoyen Valentin, disait l'un, venez donc. Ce n'est pas pour vous faire du mal ; vous vous entendrez avec le Comité ». — « Qu'on en finisse, disait l'autre, qu'on l'empoigne ». Peu à peu, ils nous entouraient. J'étais derrière le Préfet avec le colonel ; Gomot se tenait plus loin. Enfin, l'officier dit d'un ton solennel : « Gardes nationaux, exécutez les ordres de la Commune ». Sur ce, les plus hardis mirent la main sur le Préfet : « Allons, marchez », criaient-ils. « Messieurs », dit M. Valentin d'un ton calme et froid, « ayez la bonté de me donner mon chapeau ». Ce sang-froid les irrite ; ils arrachent le Préfet de son fauteuil et l'emmènent. Nous voulons suivre ; on nous en empêche. Au bout de vingt minutes, un officier revient avec l'ordre de nous emmener également.

Nous sortons, entourés d'une bande de quarante hommes au moins. Cela me semblait si comique, si peu sérieux, que j'avais toutes les peines du monde à ne pas éclater de rire. Nous traversons la grande cour, bourrée de gardes nationaux, et nous arrivons dans la salle du Conseil municipal, où siégeait la Commune au milieu d'une forêt de baïonnettes. M. Valentin était assis près d'une table, entouré de cinquante gardiens. La Commune venait de l'interroger, ou plutôt de lui proposer de se mettre à la tête du mouvement. Il avait repoussé, avec la plus grande fermeté, cette proposition insolente. On nous fit asseoir près de lui. Je me mis tranquillement à lire un journal. Mais, au bout de quelques minutes, nos soupçonneux géôliers, s'imaginant que nous communiquions par signes, nous firent asseoir à un mètre l'un de l'autre, et postèrent deux hommes entre chacun de nous. Puis, on emmena M. Valentin dans une galerie vitrée et nous autres dans la salle voisine. Nous y passâmes le reste de la nuit,

gardés à vue par quarante hommes, qui finirent par s'endormir tous, sauf deux ou trois, et une vivandière farouche, Croix-Roussienne enragée, en robe rouge. Cette aimable personne m'en voulait à moi, tout particulièrement. Elle suivait tous mes mouvements d'un œil soupçonneux ; elle excitait les factionnaires à ne pas me laisser bouger. « Il faudrait les mener à Cayenne, ces canailles, ces exploitateurs. C'est trop lâche pour se battre. Ça mange notre argent, pendant que nos fils crèvent de faim et de froid. Vous savez ce qu'ils ont souffert dans la 2^e et la 3^e de marche ?..., etc..., etc... ». Je la laissai débâter longtemps. A la fin, je m'approchai et je lui dis : « Pardon, mais tout ce que vous dites là ne s'applique pas à moi : j'étais de la 2^e Légion, aussi bien que vos fils ». Cela lui coupa le sifflet, mais elle ne s'en radoucit pas pour cela. Trouvant que les gardes nationaux ne faisaient plus bien leur service, elle empoigna un fusil et se campa derrière ma chaise, sur un tabouret, où elle resta jusqu'au matin, le flingot au poing, affectant un air farouche qui n'était que risible.

Quand le jour parut, je m'approchai de la fenêtre donnant sur les Terreaux. Un immense drapeau rouge flottait au balcon. Quelques groupes se formaient ; le public avait l'air anxieux, abasourdi. Vers 8 heures arrivèrent des bataillons, qui défilèrent en saluant le drapeau rouge, aux cris de : « Vive la Commune ! ». Tous ces gens semblaient parfaitement tranquilles, parfaitement sûrs de rester les maîtres. J'étais confondu : Lyon acceptait donc cette domination ? Personne ne bougerait ?

Vers 11 heures, on nous conduisit, M. Gomot et moi, toujours sous bonne escorte, dans l'antichambre du cabinet. J'y trouvai M. Valentin, arrivé depuis quelques instants, et qui s'était étendu, très peu confortablement, sur un des canapés où les visiteurs attendaient d'habitude leur tour d'audience. Quant au colonel, il avait disparu après notre arres-

tation, et nous ne devons le revoir que le surlendemain. Il me raconta alors que, dans le désordre général, plusieurs hommes de la 1^{re} Légion avaient, au milieu de la nuit, pénétré dans l'Hôtel de Ville et enlevé leur ancien chef, à la barbe de ses gardiens ahuris.

Tandis que, sans être inquiétés, nous échangeions nos impressions, un personnage maigre, famélique, vêtu d'une redingote usée jusqu'à la corde, s'approche du secrétaire général et lui dit ces simples paroles : « Citoyen Gomot, le Comité de la Commune me charge de vous demander où se trouvent les Finances ». — « Mon bon ami, lui répond Gomot, vous vous trompez d'adresse. Nous n'avons pas un centime à la Préfecture. Les fonds de l'Etat et ceux du Département sont à la Trésorerie Générale, qui paie toutes les dépenses sur mandat du Préfet. C'est donc à la Trésorerie qu'il faudra vous adresser ». L'émissaire du Comité de la Commune s'en alla bredouille. Je crois bien que le fameux Comité chargea un de ses membres d'aller, en force, bien entendu, rendre visite à M. d'Espagny ; mais il trouva porte close et n'insista pas. Entre temps, on nous avait autorisés à faire venir notre déjeuner, que Bertrand nous servit sur un coin de table : nous n'avions rien pris depuis la veille et nous mourions de faim. Puis, par une nouvelle faveur, dont nous sentîmes tout le prix, on nous fit passer dans le cabinet du Préfet, sous bonne garde, cela va sans dire. Il y avait des factionnaires, baïonnette au canon, à toutes les portes et à toutes les fenêtres. Tout naturellement, je me dirige vers la fenêtre ouvrant sur la place de la Comédie. Le factionnaire qui la gardait veut m'en empêcher : « Qu'est-ce que cela peut vous faire, dis-je, que je jette un coup d'œil par la croisée ? ». Le brave homme n'insista pas. Je vis alors, sur la place, vide de monde, quelques gardes nationaux ; et, braquées sur l'ex-rue Impériale, deux pièces de campagne, enlevées au Fort des

«Charpennes, que la Garde nationale occupait depuis peu de temps. Là non plus, rien ne bougeait. Que faisait Crouzat ? Que faisaient les bataillons du centre ?

M. Valentin, inoccupé, se tenait dans son fauteuil. Je m'assis à ma table, où se trouvait un courrier apporté sans doute la veille. Pourquoi ne pas l'ouvrir ? J'étendais la main vers la première enveloppe, lorsque le factionnaire debout contre la table s'écria : « Il ne faut toucher à rien ! ». — « Vous ne pouvez cependant pas, fis-je avec le plus grand calme, m'empêcher de faire mon service ». Cette réponse désarma mon homme, qui me laissa ouvrir tranquillement mes enveloppes, lire et classer mes lettres. Décidément, nos gardiens n'étaient pas bien terribles, et leur attitude ne respirait ni un grand enthousiasme, ni une confiance robuste dans le succès final.

Nous étions gardés à vue ; et pourtant, dès ce premier jour de captivité nous recevions des avis du dehors. Un adjudant de la garde nationale, au service de la Commune, qu'il trahissait à notre profit, entra à diverses reprises dans le cabinet du Préfet et remit à M. Valentin, sous le regard sans méfiance de nos factionnaires, de petits billets qu'il s'était chargé de lui faire parvenir. Nous sûmes ainsi que le colonel Valentin était libre et s'occupait de nous ; que Crouzat réunissait des troupes à la gare de Perrache, et que l'insurrection paraissait vouée à un échec certain. Sous l'impression de ces bonnes nouvelles, nous dinâmes de meilleur appétit, et bientôt, vaincus par le sommeil, nous nous étendîmes sur trois matelas, qu'on avait prié Bertrand de disposer dans mon futur cabinet. Nos farouches gardiens nous laissèrent dormir en paix, après nous avoir mis sous clé.

Le 24 au matin, nous nous levons frais et dispos. On nous apprend que l'effectif de notre garnison insurrectionnelle diminue d'heure en heure. Les envahisseurs de mercredi soir,

Ilas de n'être ni payés, ni nourris, ni surtout abreuvés, décampent les uns après les autres, et nul ne se soucie de prendre leur place. Notre adjudant d'hier nous continue ses bons offices. Le Préfet reçoit son courrier, même des lettres personnelles. Voici ce que, dans l'après-midi, j'écrivais à mes parents : « Nous sommes toujours prisonniers et gardés à vue « par de nombreux factionnaires, dans le cabinet même du « Préfet. Nous avons le cabinet et l'antichambre. Vous voyez « que c'est fort supportable. D'ailleurs, la Commune, à peine « établie, tombe sous l'indignation et la risée de tous les « citoyens. C'est vraiment par trop grotesque. Une démonstra- « tion imposante des chefs de bataillon de la garde nationale « (moins deux ou trois seulement), l'attitude de la population, « et surtout le sentiment de leur radicale impuissance, ont « décidé les meneurs à abandonner la partie. Ils ont eux- « mêmes convoqué le Conseil Municipal, qui délibère en ce « moment ; demain, ce soir peut-être, leur règne sera fini ».

Le samedi 25, vers 4 heures du matin, nous dormions à poings fermés, lorsqu'un bruit de voix nous réveille en sursaut. A la clarté douteuse qui nous vient de la place, j'aperçois deux gardes nationaux, dont l'un est notre serviable adjudant « Levez-vous, Monsieur Valentin, dit-il, c'est le moment. Voici la démission de la Commune. Il n'y a plus que sept hommes au corps de garde. Dites-leur de s'en aller : ils ne demanderont pas mieux ». Nos libérateurs ajoutent qu'ils n'ont servi la Commune que pour nous être utiles, et, tout d'une haleine, demandent comme récompense honnête une place dans les bureaux de la Préfecture. Voici en quels termes ce « Comité de la Commune » résiliait ses pouvoirs :

« Commune de Lyon,

Considérant que la Commission provisoire de Lyon, acclamée par la garde nationale, ne se sent plus soutenue ;

Considérant que, la garde nationale manquant à ce de-

voir de soutenir la Commune qu'elle a réclamée, les membres de la Commune se déclarent déliés de leurs engagements envers leurs mandants et résilient les pouvoirs qu'ils avaient reçus d'eux ».

Après avoir jeté les yeux sur ce document, bien digne de ceux qui l'avaient rédigé, M. Valentin endossa un veston, mit son petit feutre noir et se dirigea vers le poste de l'Hôtel de Ville où l'attendaient les derniers soldats de l'insurrection expirante. Bientôt il revenait en riant : les sept ne se l'étaient pas fait dire deux fois. Au premier mot du Préfet, ces braves avaient disparu, heureux sans doute de s'en tirer à si bon compte. Tandis que M. Valentin, réinstallé à son bureau, écrivait au Maire et au Général, je m'occupai de faire mettre sur pieds concierge et garçons de bureau. A 8 heures, le pavillon tricolore flottait de nouveau sur le dôme du beffroi, et je remplaçai moi-même par le drapeau national l'affreux drapeau rouge fixé à la balustrade en pierre de notre terrasse. Au même instant, le son d'une voix bien connue vient frapper mon oreille, et j'aperçois le général Crouzat, débouchant à pied de la rue de Lyon, agitant son képi et criant à tue-tête : « Vive la République ! Vive l'Assemblée nationale ! ». Je n'ai que le temps de prévenir M. Valentin, et presque aussitôt le général fait son entrée, en criant plus fort que jamais : « Vive la République ! Vive l'Assemblée nationale ! ». Ce bruyant étalage de loyalisme n'émut guère mon chef, qui écouta sans sourciller les explications du général sur les motifs de son inaction : faiblesse des effectifs dont il disposait, souci d'éviter une lutte dont le résultat paraissait douteux, arrivée imminente des Mobiles du Rhône, dont le nombre et la valeur permettraient d'agir à coup sûr.

.....

Cette journée du 25 mars devait être doublement heu-

reuse. A l'aube, la Commune s'effondrait dans le ridicule. Quelques heures plus tard, le retour de nos mobiles donnait lieu à une grande et belle manifestation patriotique. Deux bataillons de la garde mobile du Rhône avaient pris une part glorieuse à la défense de Belfort. Le 24, M. Hénon était informé que ces bataillons arriveraient à Lyon dans la matinée du lendemain. Le Conseil municipal, dont la Commune moribonde avait elle-même demandé la convocation, se réunit d'urgence ; il décida qu'une réception solennelle serait faite aux Belfortains, et on arrêta le programme que le Maire porta immédiatement, par voie d'affiches, à la connaissance des habitants. Le 25, après-midi, des détachements de tous les bataillons de la garde nationale se portèrent à la rencontre des Mobiles et défilèrent avec eux sur la place Bellecour, devant le corps municipal. Le Préfet, libéré le matin, avait tenu à se joindre aux élus de la cité. Sous leurs uniformes défraîchis et usés par huit mois de campagne, nos mobiles avaient l'aspect de vieux soldats. Ils marchaient d'une fière allure, heureux des acclamations qui saluaient leur retour au pays natal. Tandis qu'avec leur nombreuse escorte ils gagnaient les Terreaux en suivant les quais de Saône, nous nous y rendîmes par le chemin le plus court. Du haut des degrés de l'Hôtel de Ville, nous eûmes le spectacle d'un nouveau défilé. Cette fois-ci encore, les mobiles furent l'objet d'ovations enthousiastes.

Un dernier mot avant de clore ce chapitre. Dans une proclamation affichée sur tous les murs, et dont j'ai conservé un exemplaire, le Comité provisoire, qui s'était installé, le 22 mars, à l'Hôtel de Ville, annonçait aux habitants de Lyon l'élection très prochaine d'une Commune, et déterminait dans les termes suivants les pouvoirs de la future Assemblée :

« Cette Commune doit maintenir pour Lyon le droit d'établir et de prélever ses impôts, comme il lui plaira, de faire

sa police elle-même et de disposer seule de la garde nationale, maîtresse de tous les postes et des forts ».

Et le Comité provisoire ajoutait :

« Si la Commune manque à ce devoir, si elle sort de cette voie, le peuple ne mentira pas au principe qu'il a émis et proclamé, et se tient prêt à la soutenir, envers et contre tous ».

III. — L'ÉMEUTE DU 30 AVRIL

Le 14 avril, l'Assemblée Nationale votait une loi fixant au dimanche 30 du même mois le renouvellement général des Conseils municipaux. Sur les instances de M. Thiers, l'Assemblée avait adopté un amendement, aux termes duquel la nomination des maires et adjoints était réservée au pouvoir central, dans les communes de 20.000 âmes et au-dessus. Cette disposition restrictive ne pouvait que mécontenter les villes, privées ainsi de l'élection de leur municipalité. Les partisans de la Commune ne se firent pas faute d'exploiter ce mécontentement à leur profit. Prévoyant d'ailleurs que la grande consultation populaire qui se préparait ne pouvait, dans son ensemble, que fortifier le gouvernement légal, ils projetèrent de la troubler, en suscitant dans les grands centres de nombreux mouvements insurrectionnels. Leurs efforts se portèrent principalement sur Lyon. Le 29 avril, la police lyonnaise arrêtait, à la descente du train, une demi-douzaine d'individus suspects, dont le départ de Genève lui avait été signalé. Dans le nombre se trouvait Albert Leblanc, ce délégué de la Commune de Paris qui, après avoir pris une part active à notre journée du 22 mars, était parvenu à gagner la frontière suisse avant la débâcle du 25. On saisit sur les voyageurs deux paquets d'affiches : un appel de la Commune de Paris à la province, et une proclamation, signée de noms obscurs, dont voici le principal passage :

« Les élections municipales étaient le dernier coup porté à la République ; ce sera le signal de la chute de nos oppresseurs. En conséquence, les révolutionnaires lyonnais, tous d'accord, se sont assemblés et ont nommé une Commune provisoire, ayant les pouvoirs les plus étendus. Cette Commune, sans se faire connaître, a préparé la révolution qui s'accomplit aujourd'hui et restera dépositaire de tous les pouvoirs jusqu'à ce que, dans un bref délai, des élections logiques et opportunes soient faites. — La situation actuelle est difficile, citoyens, et nous comptons sur votre concours énergique ; mais les membres qui composent la Commune provisoire sont résolus à employer tous les éléments de succès qui sont en leur pouvoir, et ils sont surtout résolus, plutôt que de se voir ravir la victoire, à ne faire qu'un monceau de ruines d'une ville assez lâche pour laisser assassiner Paris et la République. Vive la République démocratique, sociale et universelle ! ».

Ce factum devait être placardé dans la nuit, et les Lyonnais eussent appris, le 30 au matin, qu'ils avaient le bonheur de posséder un nouveau gouvernement. J'ignore, du reste, par quels moyens Leblanc et ses acolytes comptaient s'emparer du pouvoir. Leur incarcération privait le mouvement de ses chefs, et nous pouvions espérer, dès lors, que la journée du lendemain se passerait sans trouble. La nuit fut absolument calme. Lorsque je m'éveillai, au matin, le temps était radieux. Un gai soleil illuminait les premières heures de ce dimanche, qui devait si tristement finir.

Nous attendions avec impatience des nouvelles des sections. Elles arrivèrent promptement. Dans les quartiers du centre, à Perrache, à Vaïse, à la Croix-Rousse, aux Brotteaux, le scrutin s'était ouvert dans des conditions normales. Il n'en était pas de même à la Guillotière, où une bande armée avait de bonne heure envahi la Mairie, et occupé la salle de vote. Sur

l'ordre du Préfet, je sautais dans un fiacre, qui bientôt me déposait à l'extérieur du cours de Brosses. Devant la mairie, rangés en demi-cercle, se trouvaient, l'arme au pied, une quinzaine d'individus, les uns en civil, d'autres en gardes nationaux, deux ou trois en petite tenue de lignards : veste et pantalon rouges. Ils n'avaient pas l'air bien farouches et riaient entre eux, mais ne laissaient passer personne.

Aussitôt que je lui eus rendu compte de la situation, M. Valentin fit appeler le général Crouzat. Il fut convenu que le général prendrait d'urgence les dispositions nécessaires pour dégager les abords de la mairie. Un coup de canon, tiré du fort Saint-Just, devait donner aux troupes le signal du départ. L'opération terminée, un officier en rendrait compte au Préfet.

Je déjeunai seul avec M. Valentin. Puis nous descendîmes au cabinet. En ce jour de dimanche, la Préfecture était déserte. Pas un visiteur, pas un ami avec qui échanger nos impressions. L'horloge du beffroi sonna une heure, une heure et demie, deux heures, deux heures et demie. Enfin, à trois heures, le canon de Saint-Just nous annonce que les troupes vont s'ébranler. Combien de temps leur faudra-t-il pour gagner la place de la Mairie ? Que se passera-t-il alors ?

Et l'attente recommença, plus énervante à mesure qu'elle se prolongeait. Il était près de six heures quand l'huissier annonça un officier supérieur, envoyé par le général. C'était le commandant Goujon, de la mobile du Rhône : « Eh ! bien ? », questionne le Préfet, en lui indiquant un siège. — « Eh ! bien, Monsieur le Préfet, le général m'a chargé de vous dire que nous n'avons pas réussi ». — « Comment ? », s'écria M. Valentin, dont le visage trahit la colère et la déception. Tout interdit, le commandant raconte que les troupes d'infanterie, se dirigeant vers la Mairie de la Guillotière par deux voies différentes, s'étaient trouvées, dès leur arrivée sur la rive gauche du Rhône, noyées dans une foule d'hommes,

de femmes, d'enfants, qui, se glissant dans les rangs aux cris de : « Vive la ligne ! », séparaient peu à peu les soldats les uns des autres, leur disant : « Vous n'allez pas tirer sur vos frères ! ». Dans cette situation critique, les officiers, voyant leurs bataillons sur le point de se débander, avaient fait faire demi-tour. Pour le moment, les troupes étaient réunies place Perrache. Le général trouvait qu'il était un peu tard pour faire une nouvelle tentative, et que mieux valait remettre la chose à demain. — « Impossible, répondit le Préfet, il faut que l'insurrection soit vaincue ce soir même ». — « Et puis, ajoute le commandant, le général est seul. Il n'a aucun officier civil pour faire les sommations ». — « Qu'à cela ne tienne, dit M. Valentin en se levant, il vous faut un officier civil : c'est moi qui accompagnerai le général. Marchons ! Mais nous n'avons pas un instant à perdre ! ».

Baptiste héla un fiacre. J'y montai avec le Préfet et le Commandant. Quelques minutes plus tard, nous arrivions place Perrache, où nous rencontrâmes le général Crouzat. Sans se perdre en vaines paroles, M. Valentin lui dit en quatre mots pourquoi il était venu et ce qu'il fallait faire. Le général ne fit aucune objection. En cinq minutes, toutes les dispositions étaient prises. On partagea les troupes en deux colonnes. La première, ayant à sa tête le général de division et le préfet, devait prendre le pont de la Guillotière et gagner la place de la Mairie par le cours de Brosses. La seconde, moins importante, atteindrait le même objectif en suivant la rue de Marseille. Le Procureur de la République, qui venait de nous rejoindre, s'offrit à l'accompagner. Et l'on se mit en marche. En tête de notre colonne, un détachement de cavalerie, suivi de deux pièces de campagne, se chargeant par la gueule. Puis, le général et le préfet. Derrière eux, M. de Gourlet, les officiers d'ordonnance et moi. Enfin, le gros de la troupe : infanterie de ligne, garde mobile, détachement à pied du train des

équipages. J'avais remis, pour la circonstance, mon uniforme de légionnaire. M. Valentin portait, comme d'habitude, son complet-jaquette et son petit feutre noir à larges bords.

Très peu de monde sur le quai de la rive droite. Quelques rares consommateurs, groupés devant un café, nous jettent d'un air provocateur le cri de « Vive la Commune ! », auquel M. Valentin répond par celui de : « Vive la République ! ». Bientôt, nous nous engageons sur le pont de la Guillotière. Avant d'aborder la rive gauche, la colonne fait halte. Les cavaliers de tête se rangent à droite et à gauche, et les artilleurs mettent leurs pièces en batterie. J'aperçois alors, à cinquante pas, dans la demi-obscurité du crépuscule, une foule grouillante d'hommes, de femmes, d'enfants, promeneurs du dimanche, qui se donnent, en fin de journée, le spectacle de l'émeute. Tout ce monde hurle, vocifère, nous montre le poing. C'est un tohu-bohu indescriptible. Sur l'ordre du préfet, M. de Gourlet ceint son écharpe, et, après un roulement de tambour, fait la première sommation : « Au nom de la loi, je vous somme de vous disperser. On va employer la force ». Personne ne bouge. La deuxième, puis la troisième sommation demeurent sans effet. Le général a beau crier de sa voix puissante, légèrement nasillarde : « Retirez-vous, on va tirer ! », les autres crient plus fort que lui et ne reculent pas d'une semelle.

Le moment d'agir est venu. On avait décidé de tirer d'abord à blanc. Les servants mettent dans la première pièce une simple charge de poudre, et refoulent lentement. « Feu ! », commande l'officier. Une gerbe de flamme jaillit de la gueule du canon, et, au fracas de la détonation, qui se répercute sur les quais, se mêle un immense cri d'épouvante. Lorsqu'au bout d'un instant la fumée eût achevé de se dissiper, la place, le square, le cours de Brosses étaient vides. La foule surexcitée de tout à l'heure avait disparu comme par enchantement. On

tire alors deux ou trois obus sur la Mairie, qui s'élève à l'extrémité du cours. En même temps, les soldats du train, abrités derrière les parapets en tôle du pont, déchargeant leurs armes un peu au hasard, dans la direction des quais à peu près déserts. (Extrait d'une lettre écrite le 3 mai : « Il m'est impossible de rendre ce que j'ai éprouvé ce jour-là, quand nous marchions à la tête des troupes ; ce que j'ai éprouvé quand le premier coup de canon (à blanc, heureusement) a déchiré l'air de sa formidable détonation ; ce que j'ai éprouvé quand, à côté de moi, les soldats ont tiré les premières balles sur des Français. Heureusement, si jamais insurrection mérita peu de sympathie, c'est bien celle-là »).

Puis, la cavalerie s'avance au trot, sans se laisser arrêter par un embryon de barricade ébauché à mi-chemin. Nous la franchissons à notre tour. Tandis que le général va s'installer dans son poste de commandement et que l'infanterie de ligne poursuit sa marche, M. Valentin, M. de Gourlet et moi, nous nous arrêtons sur le trottoir de droite, à une petite distance de la Mairie. Ce bâtiment, nous ne tardions pas à le savoir, avait été évacué en toute hâte, dès le premier coup de canon. Bientôt, on nous apprenait que la deuxième colonne, venant par la rue de Marseille, avait fait sa jonction avec la première. On ajoutait que M. Andrieux, qui l'accompagnait, avait été renversé et foulé aux pieds des chevaux. Je sus le lendemain que le Procureur de la République, voulant prévenir une collision, s'était porté en avant de la troupe, dans la direction d'une barricade élevée au bout de la rue, pour exhorter les insurgés à mettre bas les armes ; mais ceux-ci, sans vouloir rien entendre, avaient mis la main sur lui ; ce que voyant, les cavaliers de tête chargèrent à fond, renversant tout ensemble les communards et leur prisonnier. Celui-ci se releva, un peu moulu, mais heureusement sans fracture ni blessure. La nuit était venue. On n'avait allumé qu'un petit nombre de

becs de gaz. L'obscurité était à peu près complète. J'avais remarqué, près du directeur de la sûreté, un personnage à la carrure puissante, aux mains énormes, à la figure sinistre. Il nous le présenta. C'était son agent secret, un Corse, nommé Arthur Griscelli, arrivé, je crois, la veille, par le train amenant de Genève les révolutionnaires qu'il avait fait arrêter. Comme, après le 30 avril, Griscelli ne quitta plus Lyon, j'eus l'occasion de le revoir de temps en temps. Il me prêta un exemplaire imprimé de ses « Mémoires », petit volume fort curieux, que je regrette de n'avoir pu conserver. Le héros du livre avait eu une existence des plus mouvementées. Après avoir fait partie, pendant quelques années, de la brigade des Tuileries, qui veillait sur les jours de Napoléon III, il était entré dans la police secrète du roi de Naples, qui, en récompense de ses services, l'avait créé baron de Rimini. Je ne me rappelle pas à quelle besogne notre homme s'était employé depuis la chute de François II, ni dans quelles circonstances M. de Gourlet l'avait rencontré. Au moment où je quittai la Préfecture, en janvier 1872, Griscelli me fit cadeau de son stylet, après avoir fait graver sur la lame : « Vendetta corsa », et sur la gaine : « Ricordo ».

Nous étions là, causant, lorsqu'un individu en haillons s'approcha sournoisement du préfet. Prompt comme l'éclair, Rimini, de sa main gauche, le saisit à l'épaule, tandis que, de la droite, il paraît chercher une arme cachée sous son gilet. « Arthur, pas de sang », dit M. de Gourlet, qui avait compris le geste du Corse. Griscelli obéit en maugréant. D'un bras vigoureux, il repoussa vivement le misérable, qui faillit rouler sur le trottoir ; puis, s'emparant du fusil d'un mobile, il se campa, baïonnette au canon, derrière le Préfet, qu'il ne quitta plus d'une semelle.

Depuis quelques instants, la fusillade crépitait. La place de la Mairie est un carrefour d'où rayonnent en éventail un

certain nombre de voies. Les insurgés occupaient quelques maisons d'angle, d'où ils tiraient sur la troupe, qui reposait d'en bas. Notre groupe formait une cible vivante, et, de fait, j'entendais les balles siffler à mes oreilles. Pour les éviter, autant que possible, les moblots, toujours en réserve, s'étaient couchés le long des maisons. A ce moment, le Préfet nous proposa d'aller voir ce qui se passait du côté de la Mairie. Une centaine de mètres nous en séparaient. Un des obus tiré du pont avait éventré la façade. La vieille bâtisse paraissait absolument déserte.

M. Valentin, flanqué de son garde du corps, marchait devant avec M. de Gourlet. Je le suivais à quelques pas, causant avec M. Kastner, le meilleur de nos commissaires judiciaires. En tournant l'angle de la Mairie, derrière lequel le Préfet et ses compagnons venaient de disparaître, nous fûmes très surpris de ne plus les voir devant nous. Presqu'aussitôt, quelqu'un accourut, disant : « Le Préfet est blessé ; il vient d'entrer à la pharmacie pour se faire panser ». Il y avait en effet une pharmacie à côté du bâtiment municipal. Très ému, j'y pénétrai à mon tour ; M. Valentin, assis sur une chaise, me tend la main en souriant. Une balle, tirée d'une cave, lui avait traversé la jambe droite, par le gras du mollet. Un médecin militaire qui se trouvait là commençait son examen : « C'est un magnifique séton, dit-il, rien de grave, affaire de quelques semaines ». La pharmacie offrait un asile peu confortable. La grande glace de la devanture avait été brisée par un projectile ; le major, qui paraissait très entendu, pansa et banda la plaie. Le Préfet ayant exprimé le désir d'être transporté à l'Hôpital militaire, on fit amener un fourgon d'ambulance, espèce d'omnibus où M. Valentin, marchant à cloche-pied, et soutenu par nous autres, s'installa tant bien que mal. J'y pris place également, avec une dizaine de soldats, plus ou moins légèrement blessés. En quelques minutes, nous fûmes

à l'hôpital militaire, vieux bâtiment dont la longue façade, peinte en jaune, s'élevait non loin du pont de la Guillotière, sur la rive droite du Rhône. « Chambre d'officier de première classe », dit M. Valentin, tandis que nous l'aidons à traverser le porche. La chambre de première classe qu'on s'empresse de mettre à la disposition du Préfet est une pauvre petite chambre, aux murs ornés d'un papier jaune à fleurettes rouges. Un lit, une table, quelques chaises couvertes en paille, voilà le mobilier. Que doivent être les chambres de seconde classe ? A peine couché, M. Valentin me recommande d'aller à la Préfecture, de voir ce qui se passe à la Mairie centrale, de faire le nécessaire et de venir lui rendre compte, le lendemain matin.

Il était près de minuit quand j'arrivai à l'Hôtel de Ville. M. Gomot nous attendait, inquiet, nerveux, mécontent aussi de ce que M. Valentin ne l'eût pas fait prévenir de son départ pour la Guillotière. Il m'accompagna chez M. Hénon, que je trouvai dans son cabinet, avec M. Barodet et quelques autres adjoints. Je mis rapidement ces Messieurs au courant. Lorsque j'eus achevé mon récit, M. Barodet s'écria : « Est-ce qu'on ne pourrait donc donner l'ordre de ne plus tirer ? Cette fusillade va-t-elle continuer toute la nuit ? C'est épouvantable ». — « C'est aux insurgés, répondis-je, qu'il faut dire cela. Les troupes ne font que se défendre ».

Rentrés au cabinet, nous rédigeâmes, à l'adresse du Ministre de l'Intérieur, un compte rendu télégraphique des événements. Cette dépêche, signée Gomot, se terminait par cette phrase : « Je reste en permanence à l'Hôtel de Ville, avec le maire Hénon et les adjoints ».

Le lendemain, les journaux nous apportèrent les résultats des élections municipales : la Guillotière, mise à part, tout s'était passé on ne peut plus régulièrement. Dans les quartiers du centre, les modérés obtenaient quelques avantages. Les

conservateurs même faisaient passer plusieurs de leurs candidats. J'ouvris rapidement le courrier et je me rendis en hâte à l'hôpital militaire. M. Valentin m'attendait avec impatience. Il se montra satisfait des résultats du scrutin. Tandis que nous échangeions nos impressions à ce sujet, la porte s'ouvrit, livrant passage à M. Barodet, qu'accompagnaient deux ou trois de ses collègues. Après avoir demandé au Préfet des nouvelles de sa santé, M. Barodet aborda le chapitre des élections. A l'entendre, cette consultation populaire s'était accomplie dans des conditions tout à fait anormales. Dans plusieurs quartiers, les mouvements et le stationnement de la troupe avaient empêché les électeurs d'aborder leur section de vote. D'une manière générale, l'élection avait eu lieu dans une atmosphère de guerre civile, propre à en fausser la signification et à en vicier les résultats. Pour ces motifs, M. Barodet et ses collègues venaient, au nom de la municipalité, demander l'annulation pure et simple des élections de la veille et une nouvelle convocation des électeurs pour le dimanche suivant.

A ma grande surprise, M. Valentin céda presque aussitôt. Mis en confiance par le succès peut-être inespéré de sa démarche, M. Barodet nous donna quelques détails sur le voyage qu'il venait de faire, avec plusieurs autres membres du Conseil municipal, dans le but d'amener un rapprochement entre Paris et Versailles. Bien reçus par M. Thiers et par la Commune, les délégués lyonnais s'étaient heurtés, de part et d'autre, à une intransigeance dont notre premier ne se consolait pas, mais à laquelle il aurait dû s'attendre. Laisant M. Valentin en tête-à-tête avec ses visiteurs, j'allai porter à M. Gomot l'ordre de préparer l'arrêté d'annulation, arrêté illégal au premier chef, puisque le Conseil de préfecture avait seul qualité pour statuer en pareille matière. Mais une objection de compétence n'était pas faite pour arrêter mon chef

qui, je l'ai déjà dit, se croyait investi de pleins pouvoirs civils et militaires. Ce qui s'explique moins aisément, c'est que M. Valentin n'ait pas entrevu les conséquences politiques d'une semblable mesure. L'arrêté, signé dans l'après-midi et publié le soir, déconcerta les républicains modérés et irrita profondément les conservateurs. Leurs organes, qui depuis trois mois n'avaient pas ménagé leur éloges au successeur de M. Challemel-Lacour, changèrent de ton du jour au lendemain. N'osant pas encore attaquer ouvertement l'homme qui venait d'exposer sa vie pour sauver la cause de l'ordre, ils adoptèrent à son égard une attitude de froide réserve qui devait, peu à peu, faire place à une hostilité déclarée.

Pour l'instant, le « Salut Public », le « Courrier de Lyon » et la « Décentralisation », après avoir critiqué en termes plus ou moins vifs l'arrêté du Premier Mai, se bornèrent à dire que leurs amis, découragés, renonçaient à poursuivre la lutte. Les candidats de droite, élus le 30 avril, et ceux qui, dans plusieurs circonscriptions, avaient les plus grandes chances de passer au deuxième tour, ne se représentèrent pas. Leur abstention laissait le champ libre au parti radical qui, en fin de compte, se trouva posséder au nouveau Conseil la presque totalité des sièges. Les intérêts de la ville eussent gagné à ce qu'il en fût autrement, et l'Administration préfectorale aussi.

Les rapports de la journée nous apportèrent de nouveaux détails sur l'émeute du 30 avril. La troupe avait perdu une trentaine d'hommes, les insurgés près du double. Au nombre des morts, le commandant de mobiles Goujon, que le général Crouzat nous avait envoyé la veille et qui nous avait accompagnés à Perrache. Ses obsèques eurent lieu quelques jours plus tard. M. Gomot et moi conduisions le deuil, comme représentants du Préfet. Le cortège gravit lentement la côte de Loyasse, sous un beau ciel de mai, tandis qu'une musique militaire jouait des marches funèbres.

La Garde nationale de la Guillotière, déjà bien gravement compromise dans l'insurrection du 22 mars, avait fourni de nombreux combattants à l'émeute du 30 avril. Une sanction s'imposait. Un arrêté préfectoral ordonna la dissolution immédiate des quatre bataillons du quartier. Invités à déposer leurs armes, la plupart des gardes obéirent sans se faire prier. Bon nombre d'entre eux rapportèrent deux, même trois fusils, et autant de baïonnettes. Il est vrai de dire que la Guillotière restait occupée militairement. Des perquisitions faites par la police amenèrent la découverte de plusieurs dépôts d'armes.

Dès le 3 mai, on autorisa M. Valentin à se faire transporter en voiture à l'Hôtel de Ville. Réinstallé dans sa chambre, il reprit aussitôt en mains la direction des affaires. Le médecin militaire qui avait fait le premier pansement continuait à lui donner ses soins. Le Préfet gardait encore le lit, quand on l'informa que la Municipalité avait, sans le consulter, et sans même l'avertir, pris l'initiative d'un Congrès de délégués des grandes villes de province, qui devait se tenir sous peu de jours à l'Hôtel de Ville de Lyon, pour rechercher les moyens de s'interposer entre le Gouvernement et la Commune. M. Valentin pria aussitôt, par mon entremise, le maire et les adjoints de venir le voir. (Le Ministre de l'Intérieur, prévenu d'urgence, avait en effet invité le Préfet à empêcher la réunion de cette Assemblée). L'entretien, auquel j'assistai, prouva ce dont nous nous doutions, que cette fois encore l'excellent M. Hénon avait couvert de l'autorité de son nom respecté un projet imaginé par d'autres. Quand M. Valentin déclara, sur un ton qui n'admettait pas de réplique, que le Congrès n'aurait pas lieu, le maire ne dit pas un mot, tandis que le premier adjoint s'efforçait, mais en vain, de faire revenir le Préfet sur sa décision. Tout ce que M. Barodet put obtenir, c'est que les délégués pourraient tenir des réunions privées dans un local où le public ne serait pas admis.

Le Congrès avait été convoqué pour le dimanche 14 mai. Trente délégués seulement se présentèrent. Ils tinrent une ou deux séances dans le salon d'un conseiller municipal, et se séparèrent dès le lendemain sans avoir pris aucune résolution. Cet échec, venant après celui de leur ambassade à Paris et à Versailles, calma l'ardeur interventionniste de M. Barodet et de ses collègues. Jusqu'à la fin de la Commune, ils observèrent une sage réserve, suivant de loin les événements dont ils avaient eu l'ambition de changer le cours.

C'est seulement dans la seconde quinzaine de mai qu'on permit à M. Valentin de quitter le lit pour s'étendre sur sa chaise longue. Bientôt, il put s'installer au grand air, sur la terrasse, où M. Hénon lui avait ménagé une charmante surprise. Dans des plates-bandes improvisées en quelques jours et bordées d'un frais gazon, géraniums, fuchsias, verveine, héliotropes, mêlaient leurs vives couleurs. Tout près de nos appartements, un rideau de plantes vertes devait mettre le convalescent à l'abri des regards indiscrets. Aussi ravi que touché de cette délicate attention, M. Valentin en remercia chaudement le Maire. A partir de ce moment, la terrasse devint son salon et son cabinet de travail. Il y passait les longues heures de l'après-midi, lisant les journaux, donnant ses signatures et recevant de nombreuses visites. Un soir, au début de juin, le froid le saisit. Un violent accès de fièvre se déclara dans la nuit. Au matin, le docteur constata l'existence d'un commencement d'érysipèle. Bon gré, mal gré, M. Valentin dut garder le lit toute une semaine. Grâce aux soins qu'on lui prodigua, le mal put être enrayé. Dans le même temps, la cicatrisation, retardée par les imprudences du blessé, s'achevait dans les conditions les plus satisfaisantes. Aussi, M. Valentin put-il, dès le 12 juin, faire sa première sortie en voiture. Il était accompagné du colonel, venu en permission. Chaque jour, le landau emportait les deux frères, heureux de

se retrouver ensemble, et, lorsque le colonel (ou plutôt le capitaine) eut rejoint son corps à Antibes, c'est moi qui tins compagnie au Préfet, dans ses promenades quotidiennes. Elles nous conduisaient, tantôt à Ecully et à Charbonnières, tantôt dans la vallée de Bonnant, où se dressent les arches majestueuses d'un vieil aqueduc romain, tantôt sur les rives de la Saône ou sur les pentes du Mont-d'Or.

M. Valentin n'avait pas franchi le seuil de son cabinet depuis que, le 30 avril au soir, il l'avait quitté pour marcher à l'émeute. Il y rentra, complètement guéri, le 24 juin. Que d'événements s'étaient accomplis dans l'intervalle ! L'avance de plus en plus irrésistible de l'armée de Versailles, la prise du fort d'Issy, l'entrée des troupes régulières dans Paris, les combats de la « semaine sanglante », l'incendie des monuments, le massacre des otages, la répression finale. A Lyon, l'affaire du 30 avril et l'arrestation des principaux meneurs avaient mis fin aux entreprises du parti révolutionnaire. Sans doute, quelques énergumènes parlaient encore d'organiser un nouveau mouvement, mais ils prêchaient dans le désert. On ne les écoutait plus. Bien avant la fin de la Commune, nous étions sûrs que, désormais, l'ordre ne serait plus troublé.

Paul BOEGNER.

LA VIE DE FRANÇOIS RABELAIS

par JEAN PLATTARD

(Paris et Bruxelles, Les Editions Van Oest, 1928)

Voltaire a écrit quelque part¹ :

« Notre curé de Meudon, dans son extravagant et inintelligible livre, a répandu une extrême gaieté et une plus grande impertinence ; il a prodigué l'érudition, les ordures et l'ennui ».

Jugement sévère, jugement injuste, et sur lequel Voltaire lui-même est revenu plus tard en partie². Il a du vrai pourtant. Ne parlons pas des obscénités qui foisonnent chez Rabelais et qui, tout en étant, si l'on veut, plus grossières que corruptrices, n'en choquent et n'en dégoûtent pas moins le lecteur sérieux, surtout de la part d'un prêtre — car on ne peut faire abstraction de cet état —. Mais convenons que la lecture prolongée de ce livre célèbre n'est pas sans être souvent fastidieuse, soit par ses longueurs, ses digressions, sa pléthore verbale, par certaines inventions aussi froides que burlesques ; soit par la nature même de ses personnages, tantôt raisonnables et d'une humanité réelle, tantôt fantastiques et

1. *Lettres anglaises*, XXII.

2. *Lettres au prince de Brunswick*, I.

extravagants en effet ; soit enfin, et principalement, par l'étagage perpétuel d'une érudition toute livresque, et par des allusions continuelles à des faits contemporains, faits qu'il nous est difficile de bien connaître, et allusions plus difficiles encore à démêler et à saisir.

Et maintenant que j'ai ramassé en bloc, en opposition à certain fanatisme qu'inspire Rabelais, tout ce que l'on peut alléguer, je passe à la contre-partie qui m'est rendue facile grâce au beau livre récemment publié par M. Jean Plattard, professeur à la Faculté des Lettres de Poitiers : *La Vie de François Rabelais*.

Voici un quart de siècle environ qu'un groupe de lettrés érudits, ayant constitué la « Société des Etudes rabelaisiennes », s'est proposé de scruter et d'expliquer plus complètement et mieux qu'on ne l'avait fait jusque-là tout ce qui se rapporte à l'œuvre et à la vie du grand humoriste. En tête, et à côté de M. Abel Lefranc, s'est placé dès la première heure M. Jean Plattard, par une thèse de doctorat aussi brillante que solide. *L'invention dans l'œuvre de Rabelais*, tel est le titre de ce premier ouvrage, où sont minutieusement examinées toutes les sources antiques et modernes où a puisé maître Rabelais pour composer le récit des aventures de ses géants et l'enrichir d'une somme si prodigieuse de connaissances universelles. Avec un guide aussi consciencieux et aussi sûr, les moindres détails de l'œuvre nous deviennent intelligibles, et, quand nous en reprenons la lecture, les ombres s'éclairent, les difficultés s'aplanissent, les longueurs et les subtilités reprennent de l'intérêt : plus d'ennui, ou presque plus. On se laisse entraîner à l'étourdissante verve du conteur, on admire davantage son amour si désintéressé des belles-lettres et de la science renaissantes, on savoure ses judicieuses leçons de sagesse pratique. L'os médullaire est brisé, et l'on se nourrit sans effort de la « substantifique moelle ».

Mais, à la suite de cette savante et profitable étude, M. Plattard ne s'est pas tenu pour satisfait. Il a jugé avec raison que l'on pouvait non seulement expliquer son auteur par les événements du temps, mais éclairer ceux-ci par lui. Chargé à l'Université de Poitiers de l'enseignement de l'histoire régionale, et spécialement au xvi^e siècle, il a consacré plusieurs années à visiter le pays, à en recueillir tous les documents topiques, toutes les traditions, et particulièrement celles qui, de près ou de loin, touchaient à Rabelais, à sa famille, à ses amis et protecteurs. De ces patientes investigations en Touraine et en Poitou, il a tiré d'abord un certain nombre d'articles de revues, de brochures, de petits volumes (*Tiraqueau et Rabelais, de L'adolescence de Rabelais en Poitou, etc.*). Mais comme celui-ci, on le sait bien, a passé la plus grande partie de sa vie à voyager, son biographe l'a suivi partout, s'enquérant de tout ce qui l'avait occupé dans chacune des villes ou campagnes où il avait séjourné, de tous souvenirs, déjà relatés ou inédits, que l'on y pouvait découvrir sur son compte, de toutes les vicissitudes de sa vie ecclésiastique, civile ou littéraire. Et c'était, en raison de la quantité et de la qualité des nombreux personnages fréquentés par Rabelais, une vision singulièrement nette du mouvement des idées, des mœurs, des croyances, des aspirations de ce fécond xvi^e siècle : rapports de l'esprit de la Renaissance avec celui de la Réforme ; accointances et divergences des humanistes, des protestants et de ceux qu'on appelait les « Evangéliques », qui constituaient un juste milieu, encore indécis, entre catholiques et réformés.

Or tout cela, M. Plattard vient de nous le présenter avec ordre et méthode, de façon aussi claire qu'abondante, dans cette nouvelle *Vie de Rabelais* sans que jamais (précieux mérite) le personnage lui-même soit perdu de vue un seul instant.

Partant de la maison où peut-être il est né, la Devinière, près de Chinon, nous parcourons avec M. Plattard tous les lieux qui furent familiers à Rabelais, enfant et adolescent, et qu'il désignera plus tard, surtout dans le *Gargantua*, par toute sorte de traits significatifs, d'usages locaux, dont quelques-uns même se sont perpétués jusqu'à nos jours. Puis ce sont les années de *moinage*, à Fontenay-le-Comte ; et là nous apprenons quantité de faits sur les abbayes de la région, leurs origines, leur durée, les fluctuations de leur prospérité, leurs illustrations, leurs rapports de dépendance ou de suprématie avec le monde ecclésiastique, les seigneurs grands ou petits, les gens de robe, les bourgeois, les manants. Nous localisons la fameuse abbaye de Thélème, fictive, bien entendu, et qui n'est autre que le château de Bonnivet, près de Poitiers. Le séjour de Rabelais auprès de l'évêque de Maillezais, Geoffroy d'Estissac, ou dans son ambiance, au monastère de Ligugé, comme bénédictin profès, nous est occasion de renseignements fort intéressants sur cet évêque et sur sa famille, sur les relations du jeune moine, déjà savant, avec les humanistes en renom, tel que Budé, ou de notoriété future, comme Pierre Amy, camarade à Fontenay. Rabelais travaille sans relâche à s'instruire, enfiévré de savoir, passionné de la langue grecque, qui est un peu suspecte à l'Eglise, mais qu'il sent bien être le principe de toute culture solide. Et ce ne sont pas simplement les progrès de Rabelais que nous suivons, mais ceux de la Renaissance même des Lettres, du Droit, de la Physique et de toutes les Sciences. Entre temps, on voit tel ou tel des savants de l'époque accompagnant en voyage le roi François I^{er} ou l'un des grands du royaume, et ce voyage nous est expliqué sans vains détails. C'est une exploration géographique et historique des plus instructives et toujours variée.

Avec Rabelais nous visitons le vieux Poitiers. Puis viennent ses pérégrinations à travers les diverses Universités de France :

Bordeaux, Toulouse, Bourges, Orléans, Paris — ce qui amène une étude sagace de la vie des écoles et de leurs étudiants au xvi^e siècle. Bourges et Orléans, où le Droit est enseigné, là par Aleiat, ici par Pierre de l'Étoile, se différencient sous nos yeux par la méthode d'enseignement de ces deux maîtres. A Paris, nous pénétrons en Sorbonne, au milieu des querelles théologiques, et au collègue de Montaigu, parmi ses maîtres brutaux, que Rabelais allait bientôt vigoureusement honnir, et ses malheureux étudiants soumis au régime du jeûne et de la férule, et qu'il a tant plaints. Et en allant de collègue en collègue, nous traversons à loisir les ruelles et carrefours pittoresques du vieux Paris.

C'est ensuite Montpellier, la formation médicale de Rabelais, son zèle, son habileté vite acquise de chirurgien, bientôt sa maîtrise (A noter les détails intéressants sur la collation des grades). Nous le suivons à Lyon, où sa réputation de praticien s'établit et s'affirme, tandis que s'ouvre sa carrière d'écrivain avec les deux premiers livres de *Pantagruel*, dont les origines, étudiées à fond dans le premier ouvrage de M. Plattard, nous sont ici compendieusement rappelées.

Comment Rabelais entra en rapport avec l'évêque de Paris, plus tard cardinal, Jean du Bellay, comment il l'accompagna deux fois à Rome, et dans l'intervalle écrivit et publia le *Gargantua*, comment il fut délié de ses vœux monastiques, voilà ce que nous racontent les chapitres suivants, où sont étudiés l'esprit de Rabelais par rapport à la foi et à la morale chrétiennes, les intrigues politiques et religieuses de Rome et de l'Italie à cette époque, et les impressions qu'en éprouvait l'ex-moine, le savant, le médecin. Il y a là une série d'analyses psychologiques concernant Rabelais lui-même, les deux du Bellay, Jean et Guillaume, ce dernier l'objet de sa constante et fervente admiration ; d'autres encore ; puis quelques



tableaux d'événements généraux, largement esquissés : le tout de premier ordre.

Les apparitions successives du Tiers et du Quart Livre de *Pantagruel* donnent à l'auteur l'occasion de montrer Rabelais modifiant quelques-uns de ses points de vue et de ses sentiments, suivant les circonstances mêmes de sa vie, pendant les dix années qui suivirent et où il avait repris l'exercice assidu de sa profession de médecin, à Montpellier, en Poitou, à Paris, à Lyon surtout. Nous apprenons pourquoi le Quart Livre diffère à bien des égards du Tiers Livre, et comment le cinquième, publié après la mort de Rabelais, et qui n'est sans doute pas entièrement de lui, diffère encore davantage de tous les précédents. La cure de Meudon, dignité éphémère, ne fut, d'après M. Plattard, qu'un simple bénéfice et ne donna jamais lieu à résidence. La légende du vieux curé bon vivant de la banlieue parisienne a vécu.

En résumé, il ne manque rien à l'ouvrage de M. Plattard pour nous faire mieux connaître Rabelais, et nous ramener avec une compréhension et une sympathie plus grandes vers l'immortel livre. Cette biographie savante, instructive, élégamment écrite, facile à lire, enrichie de nombreuses et belles illustrations qui sont autant de documents, mérite de durer aussi, et sera toujours consultée avec profit et agrément par tous ceux qui cherchent l'un et l'autre en lisant l'œuvre même de Rabelais.

Un mot pourtant en finissant. Quelques points nous échappent encore dans la vie de cet homme étrange, même après l'étude que je viens d'analyser. Passe pour quelques lacunes dans la série de ses avatars divers. Mais l'homme intime, arrivons-nous à le connaître tout à fait ? Le côté sérieux, appliqué, acharné au savoir, dévoué, de l'humaniste et du médecin, oui, nous le voyons désormais nettement, et l'estimons à sa juste et grande valeur. Mais vraiment, et quoi qu'on

lasse, *surgit amari aliquid* : on garde de l'inquiétude sur le côté moral. Il est difficile de croire qu'un homme se plaise autant, et continuellement, à des plaisanteries ordurières, si sa manière de vivre n'est pas, dans une certaine mesure, à l'avenant. On n'en dit rien cependant, on n'en sait rien. Rabelais eut un enfant à Lyon, mort en bas-âge. Cet enfant provenait-il d'une liaison suivie ? Aucun nom, aucun fait ne sont relevés à cet égard. Fut-ce au contraire le résultat imprévu d'une aventure parmi beaucoup d'autres ? L'homme qui a si fort vilipendé les moines de son époque pour leur saleté et leur paresse, n'aurait-il gardé d'eux que leur vice le plus honteux, leur légendaire paillardise ? Je sais : l'on était, au xvi^e siècle, moins sévère qu'aujourd'hui, parmi les fidèles, pour les mœurs du clergé. Mais ce relâchement moral fut précisément une des grandes causes de la Réforme protestante. En cela, celle-ci fut bienfaisante pour l'Eglise même, car elle l'épura. Je suppose un bon catholique actuel, n'ayant rien d'un dévot scrupuleux, en face de Rabelais vivant de nos jours et auteur de son œuvre telle quelle. Sans doute, plein d'estime pour le sens droit, la générosité de cœur qui s'y montrent si souvent, n'hésiterait-il pas à serrer la main de ce prêtre ; — mais non peut-être sans ressentir comme un petit frisson...

C. GERMAIN DE MONTAUZAN.

BIBLIOGRAPHIE

JEAN-MARIE CARRÉ, *la Vie de Robert-Louis Stevenson* (Paris, N. R. F., 1929).

Pas plus que *la Vie aventureuse de Rimbaud* et *la Vie de Goethe*, cette vie du romancier écossais Robert-Louis Stevenson, l'auteur de *l'Île au Trésor*, n'est une biographie romancée. C'est une biographie vivante : rien de plus. Jean-Marie Carré s'est préoccupé avant tout d'être véridique. Mais il ne s'est pas interdit de mettre en valeur son personnage et son décor, colorant avec vivacité les paysages et les scènes caractéristiques. Il y a dans son livre une perspective.

Et quelle vie pourrait offrir un panorama plus varié, des horizons plus changeants ? Le plus étonnant roman d'aventures de Robert-Louis Stevenson, c'est, à coup-sûr, sa propre existence, odyssée prodigieuse et pathétique destin.

Le voici d'abord, ce bohème, fils des Puritains d'Ecosse, en révolte ouverte contre la famille, qui vient chercher en France, au Quartier Latin et dans la forêt de Fontainebleau, l'amour et la liberté. Puis, après une folle équipée qui l'entraîne jusqu'en Californie, nous le suivons, à travers toutes les étapes de la maladie et de la gloire, des bruyères des Highlands aux neiges de Davos, de la Côte d'Azur à la frontière canadienne. Enfin il fait ses adieux à la civilisation et, frêtant un yacht de soixante tonneaux, sillonne en tous sens le Pacifique, aborde aux Îles Marquises, à Tahiti, à Honolulu, louvoie au milieu des courants, des atolls et des tempêtes, rend visite aux derniers rois de Micronésie, jusqu'au moment où il s'installe à Samoa pour travailler... et pour mourir.

Caractère mystérieux et insaisissable, à la fois dilettante et passionné, spirituel, fantasque et fervent, artiste avant tout, il apparaît ici dans sa complexité et sa vérité. Loin de se rallier à la légende qui s'est, depuis sa mort, accréditée en Angleterre, son premier biographe français s'est attaché, documents en main, à le montrer tel qu'il fut : non pas sûr et pur idéaliste, un romancier bien pensant, un « séraphin en chocolat », mais un esprit plein de grâce, de trouble et de charme, un homme pétri de limon, débordant de rêve, « changeant comme la mer ».

NÉCROLOGIE

La Faculté des Sciences de Lyon vient de faire une perte cruelle en la personne de Monsieur le Doyen Depéret.

Chargé de cours de Géologie à la Faculté des Sciences de Marseille en 1886 puis à Lyon en 1888, il fut nommé professeur dans cette dernière Faculté en 1889.

Nommé Doyen en 1896, il a exercé cette fonction jusqu'à sa mort. Successivement membre correspondant de l'Institut puis membre non résident de l'Académie des sciences, le professeur Depéret fut une des plus hautes notoriétés de la science géologique et paléontologique.

Sous sa direction le Laboratoire de Géologie de Lyon était devenu un centre important d'où sortirent de nombreux élèves dont un grand nombre occupent aujourd'hui des situations éminentes.

Son influence était aussi très grande à l'étranger où de nombreuses Académies tinrent à honneur de le compter parmi leurs correspondants.

Une biographie détaillée paraîtra dans un des prochains numéros de la *Revue de l'Université*.



Le gérant, PAUPHLET.

Imp. M. AUDIN, 3, rue Davout, Lyon.